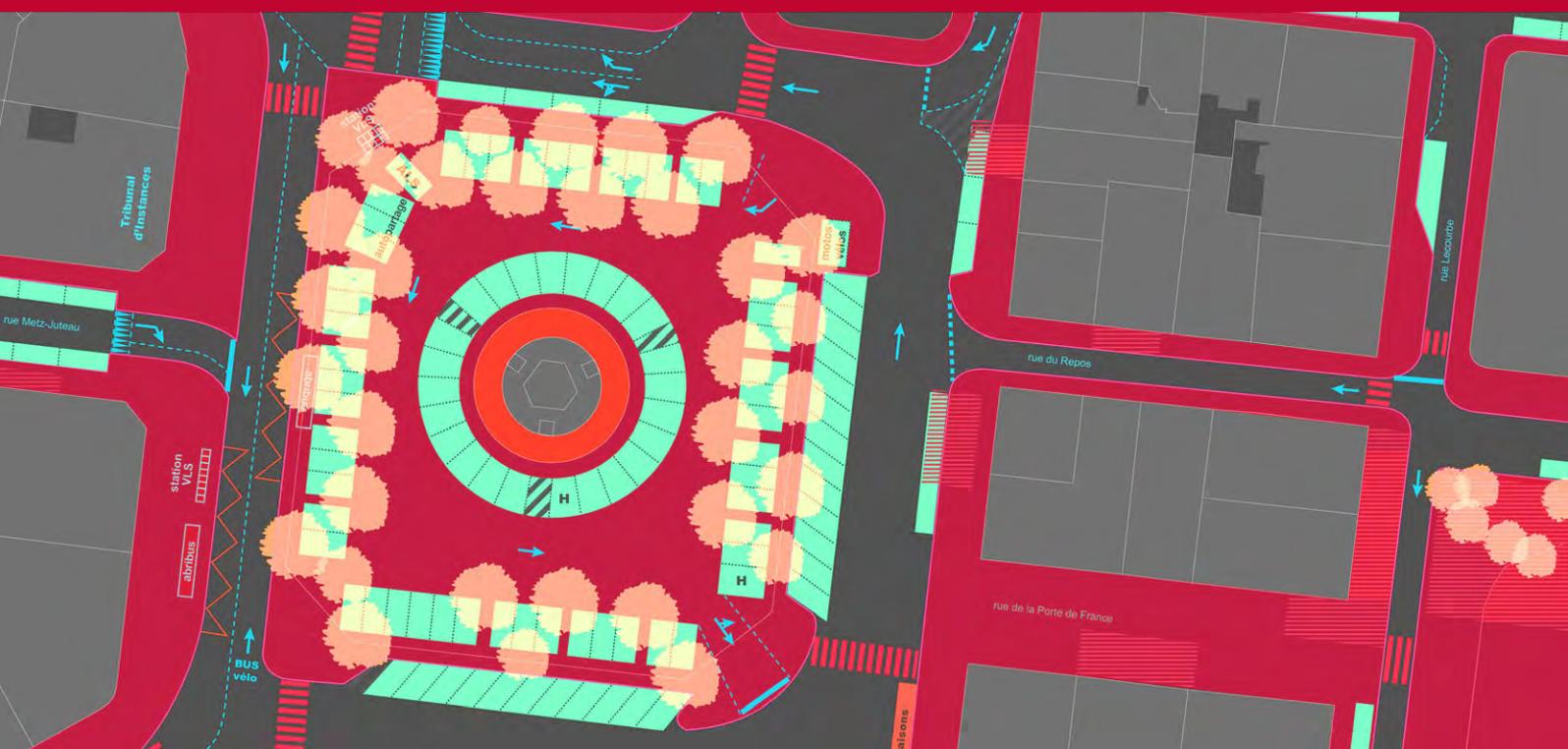


Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2019



Partenariat et gouvernance _____ 4

Dimension locale _____	4
Dimensions régionale et nationale _____	5
Les instances et les membres _____	6

Rapport d'activité 2018 _____ 8

Le programme partenarial : fiches de synthèse _____	10
---	----

<i>Enjeux territoriaux, régionaux et locaux</i> _____	10
<i>Planification & Urbanisme réglementaire</i> _____	17
<i>Socio-démographie & Habitat</i> _____	26
<i>Équipements & Services</i> _____	32
<i>Espace économique</i> _____	37
<i>Mobilité</i> _____	39
<i>Environnement</i> _____	43
<i>Conception urbaine</i> _____	48
<i>Animation - Diffusion - Ressources</i> _____	55

Les contrats extérieurs _____	63
-------------------------------	----

Programme partenarial de travail 2019 _____ 65

<i>Enjeux territoriaux - régionaux - locaux</i> _____	66
<i>Planification & Urbanisme réglementaire</i> _____	68
<i>Socio-démographie & Habitat</i> _____	70
<i>Équipements & Services</i> _____	72
<i>Espace économique</i> _____	74
<i>Mobilité</i> _____	75
<i>Environnement</i> _____	76
<i>Conception urbaine</i> _____	78
<i>Animation - Diffusion - Ressources</i> _____	80

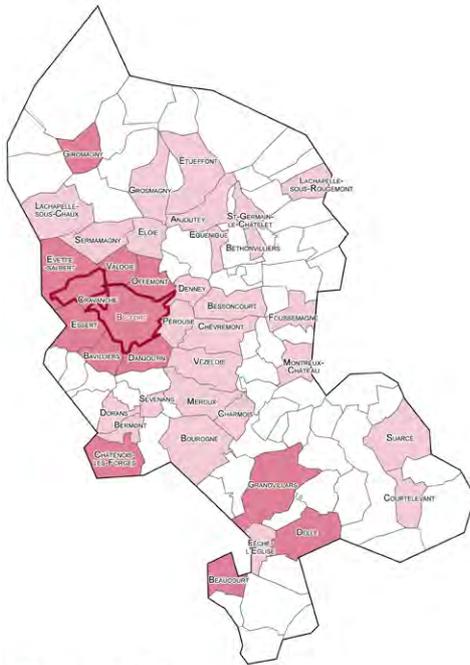
Intérêt partenarial et modalités de partage _____	82
---	----

L'équipe _____ 87

PARTENARIAT & GOUVERNANCE

DIMENSION LOCALE

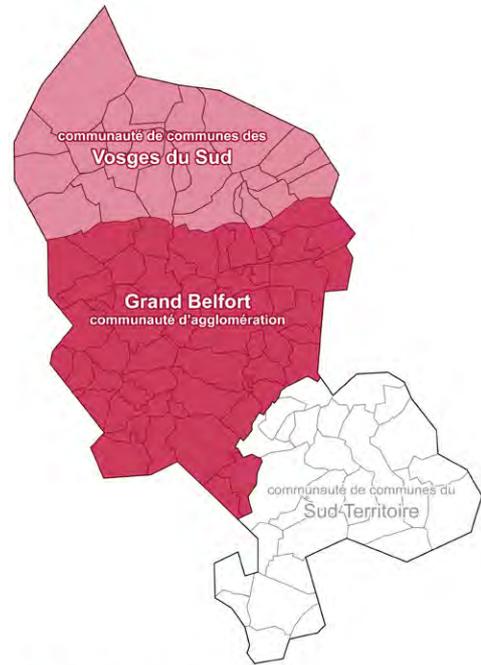
Les communes du Territoire de Belfort membres de l'AUTB en 2018



- Membre de droit
- Communes membres > 2000 hab.
- Communes membres < 2000 hab.

AWB 2019

Les EPCI du Territoire de Belfort membres de l'AUTB en 2018



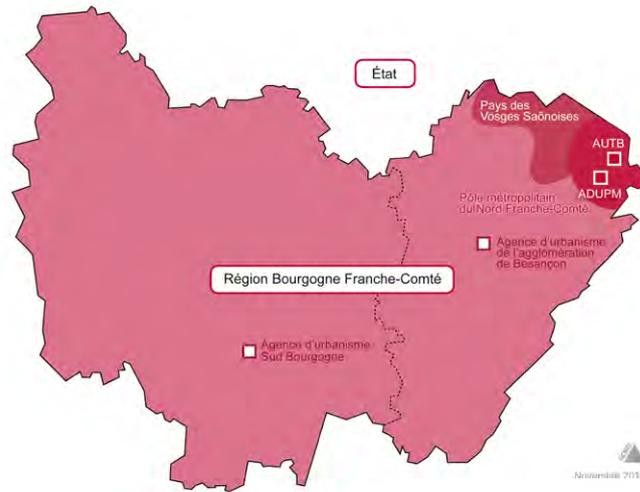
- 105 041 habitants
- 15 438 habitants

Sources : INSEE RPP 2018
Avril 2019

Les instances membres de l'AUTB en 2018

DIMENSIONS RÉGIONALE ET NATIONALE

Les partenaires de l'AUTB à l'échelle régionale et nationale en 2018



Les réseaux d'agences de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)



LES INSTANCES & LES MEMBRES

Le bureau

Président	MESLOT Damien
Vice-présidents	HERZOG Jean-Marie KOEBERLÉ Éric BONIGEN Jacques
Trésorier	PERRIN Cédric
Secrétaire	ANDERHUEBER Jean-Luc

L'assemblée générale

Collège 1 : Membres de droit	
	État 5
	Département 5
	Ville de Belfort 5
	Grand Belfort communauté d'agglomération 5
Collège 2 : Collectivités territoriales - Structures intercommunales	
	Syndicat mixte du SCoT du Territoire de Belfort 1
	SMTC 90 1
	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté 1
	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté 1
	Communauté de communes des Vosges du Sud 1
	PETR des Vosges Saônoises 1
Collège 3 : Communes de plus de 2000 habitants 12 communes : 1 représentant/commune	
	BAVILLIERS - BEAUCOURT - CHATENOIS-LES-FORGES - CRAVANCHE - DANJOUTIN DELLE - ESSERT - EVETTE-SALBERT - GIROMAGNY - GRANDVILLARS OFFEMONT - VALDOIE 12
Collège 4 : Communes de moins de 2000 habitants 26 communes : 1 représentant/commune	
	ANJOUTEY - BERMONT - BESSONCOURT - BETHONVILLIERS BOUROGNE - CHARMOIS - CHÈVREMONT - COURTELEVANT DENNEY - DORANS - EGUENIGUE - ÉLOIE - ÉTUEFFONT - FECHE-L'ÉGLISE FOUSSEMAGNE - GROSMAGNY - LACHAPELLE-SOUS-CHAUX LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT - MEROUX - MONTREUX-CHÂTEAU PEROUSE - ST GERMAIN-LE-CHÂTELET - SERMAMAGNY SEVENANS - SUARCE - VÉZELOIS 26
Collège 5 : Autres organismes	
	CIA 25/90 1
	CCI 90 1
	ADN-FC 1
	Territoire Habitat 1
	Néolia 1
	Sodeb 1
TOTAL DES MEMBRES 70	

Le conseil d'administration (au 1^{er} janvier 2019)

Membres de droit		20
ÉTAT	ELIZEON Sophie BONIGEN Jacques NOBLANC Gaël PESSAROSSO David BOURDOIS Arnaud	Préfète DDT 90 UDAP 90 DDFIP 90 DREAL BFC
DÉPARTEMENT 90	BOUQUET Florian IVOL Marie-Hélène ROUSSE Frédéric CHITRY-CLERC Marie-Claude DE BREZA Julie	Président Vice-Présidente Vice-Président Vice-Présidente Conseillère Départementale
VILLE DE BELFORT	MESLOT Damien HERZOG Jean-Marie VOLA Yves MENTRE Delphine LOPEZ Isabelle	Maire Adjoint Adjoint Adjointe Conseillère Municipale
GRAND BELFORT	MESLOT Damien REY Pierre BOUCARD Ian KOEBERLÉ Éric GUIOT Jacqueline	Président Vice-Président Conseiller Communautaire Conseiller Communautaire Conseillère Communautaire
Collectivités territoriales - Structures intercommunales*		4
SM SCoT	HERZOG Jean-Marie	Président
SMTc TB	GUILLEMET Bernard	Président
Conseil R. Bourgogne/FC	CLAVEQUIN Maude	Vice-Présidente Déléguée
Pôle métropolitain NFC	NORIS Jean-Louis	Vice-Président
Communes de plus de 2000 habitants*		4
BEAUCOURT	PERRIN Cédric	Conseiller municipal
ESSERT	GAUME Yves	Maire
GIROMAGNY	CODDET Christian	Conseiller municipal
VALDOIE	MOUREAUX Alain	Adjoint
Communes de moins de 2000 habitants*		4
BERMONT	ROSSELOT Jean	Maire
DORANS	SCHNOEBELEN Daniel	Maire
MEROUX	MARTIN-GARCIA Chantal	Adjointe
ST GERMAIN-LE-CHÂTELET	ANDERHUEBER Jean-Luc	Maire
Autres organismes*		4
CIA 25/90	FLOTAT Georges	Vice-Président
CCI 90	ALBIZATI Alain	Trésorier
NEOLIA	FERRAND Jacques	Directeur Général
SODEB	BOUQUET Florian	Président
TOTAL DES ADMINISTRATEURS		36

* collègues à renouveler tous les 3 ans

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

LE PROGRAMME PARTENARIAL : FICHES DE SYNTHÈSE

Enjeux territoriaux, régionaux et locaux _____ 10

- Appui au SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté
- Club PLUi Bourgogne-Franche-Comté
- Réseau régional d'observation ROCER
- Étude de la toile territoriale de Bourgogne-Franche-Comté
- Pôle Métropolitain : vers un plan stratégique
- Pôle Métropolitain : projet d'atlas territorial

Planification & Urbanisme réglementaire _____ 17

- SCoT du Pays des Vosges Saônoises : AMO
- SCoT du Pays des Vosges Saônoises : analyse de l'artificialisation
- PLU de Belfort : appui à la révision
- Mener à bien les 'petites procédures' d'urbanisme
- PLUi de la CCVS : l'implication des communes dans l'élaboration du PADD
- Animation du Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort
- PLU : de l'arrêt à l'approbation
- Réinterroger les modes d'urbanisation pour préserver les terres agricoles

Socio-Démographie & Habitat _____ 26

- L'activité immobilière et foncière dans le Territoire de Belfort
- Appui au dispositif 'Action Cœur de Ville'
- Observatoire de la démographie et de l'habitat
- Appui aux politiques de l'habitat du Grand Belfort
- Observatoire photographique : la reconversion du Parc-à-Ballons

Équipements & Services _____ 32

- La démographie médicale dans le Grand Belfort
- Appui au SDAASP du Territoire de Belfort
- Carte scolaire de la Ville de Belfort
- Égalité « Femme-Homme » dans le Grand Belfort

Espace économique _____ 37

- Atlas des sites à vocation d'activité

Mobilité 39

- Inscription de la RN 1019 au Contrat de Plan État-Région
- Schéma directeur du secteur de l'échangeur de Sevenans
- Création d'une nouvelle voie à Valdoie

Environnement 43

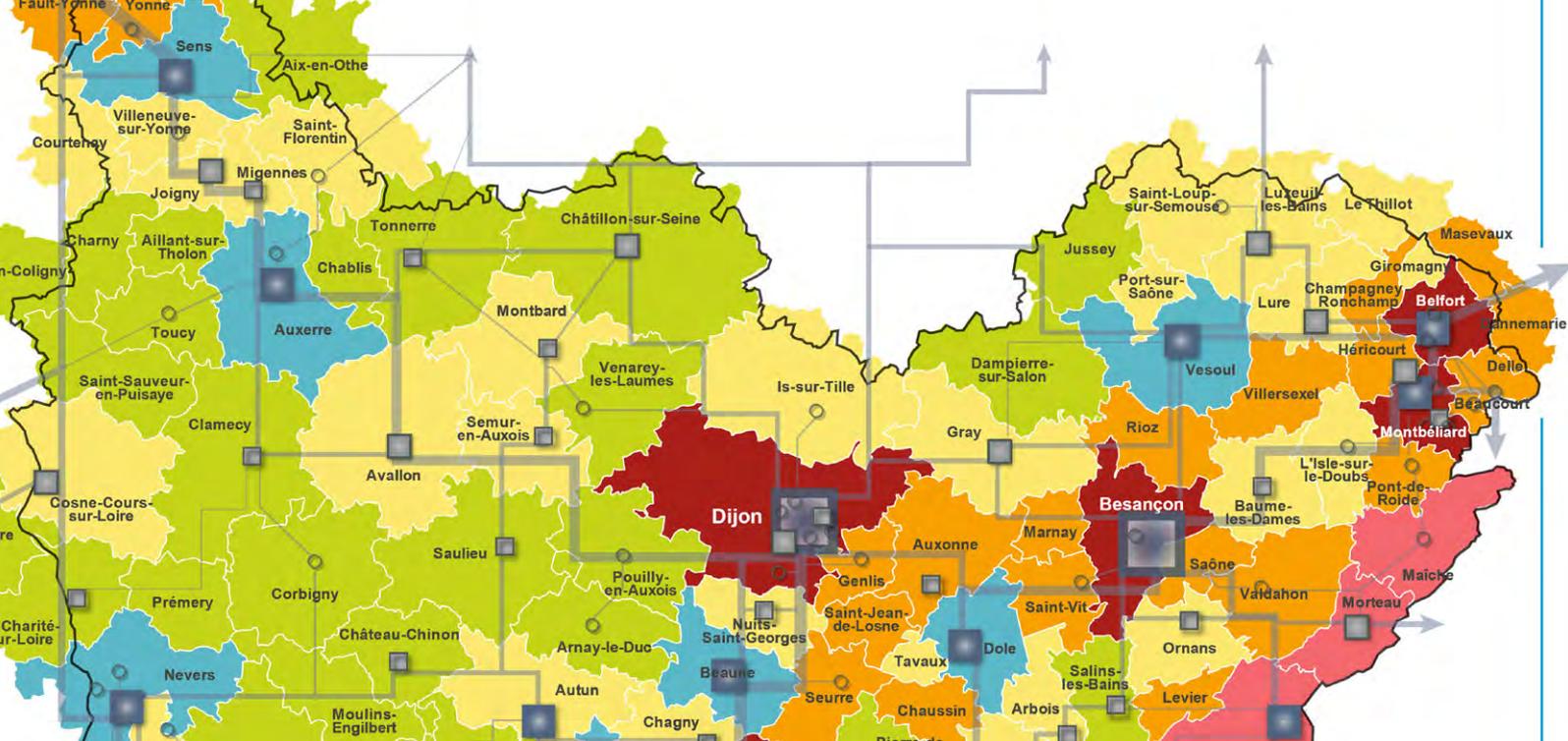
- Diagnostic environnemental : l'outil SIGOGNE
- Diagnostic environnemental : la prise en compte des risques et nuisances
- Diagnostic environnemental : l'intégration de la Trame Verte et Bleue
- L'observatoire photographique en ligne

Conception urbaine 48

- La démarche de labellisation des éco-quartiers
- Auxelles-Haut : ancien site Plubeau
- La place de Franche-Comté à Belfort
- La place de la République à Belfort
- L'ancienne centrale laitière des Forges à Belfort
- Projet de pôle commercial et de services à Bourogne

Animation - Diffusion - Ressources 55

- 39ème Rencontre des agences d'urbanisme
- Les Cartothèmes de l'AUTB
- Atelier-Débat : L'activité immobilière du Territoire et les capacités financières des ménages
- Atelier-Débat : Les écoquartiers, une démarche adaptée à une diversité de projets
- Atelier-Débat : Mémoire et mutations du territoire
- Le site internet autb.fr
- Les archives et la documentation de l'AUTB



Enjeux territoriaux, régionaux et locaux

- Appui au SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté
- Club PLUi Bourgogne-Franche-Comté
- Réseau régional d'observation ROCER
- Étude de la toile territoriale de Bourgogne-Franche-Comté
- Pôle Métropolitain : vers un plan stratégique
- Pôle Métropolitain : projet d'atlas territorial



Appui au SRADDET de Bourgogne Franche-Comté

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires : co-construire avec les SCoT

Programme partenarial 2018

Partenaires principaux
Région / DREAL

Coopération

Agences d'urbanisme de BFC

Référent / Contact

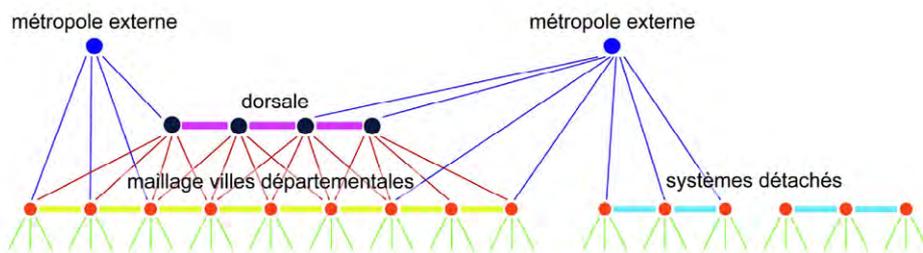
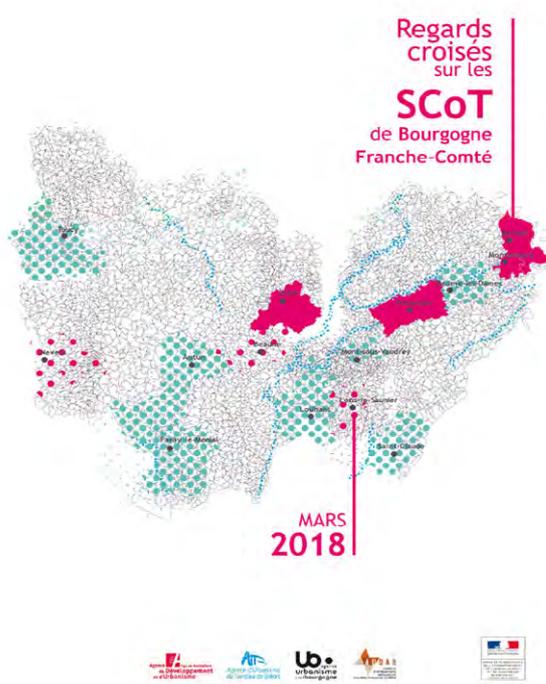
Bruno Vidalie / bvidalie@autb.fr

Accès public

www.scotbelfort.autb.fr

Le contexte

En synergie avec les travaux de prospective régionale, la Région s'est attachée à échanger avec les SCoT considérés comme des laboratoires locaux de planification. Une session de travail à ciblage méthodologique a été confiée aux agences d'urbanisme.



L'accompagnement à l'élaboration du Schéma

En continuité des réflexions engagées depuis 2016, les agences d'urbanisme accompagnent la Région Bourgogne Franche Comté dans l'élaboration et la mise en œuvre du SRADDET, dont le projet doit être arrêté dans le courant de l'année 2019.

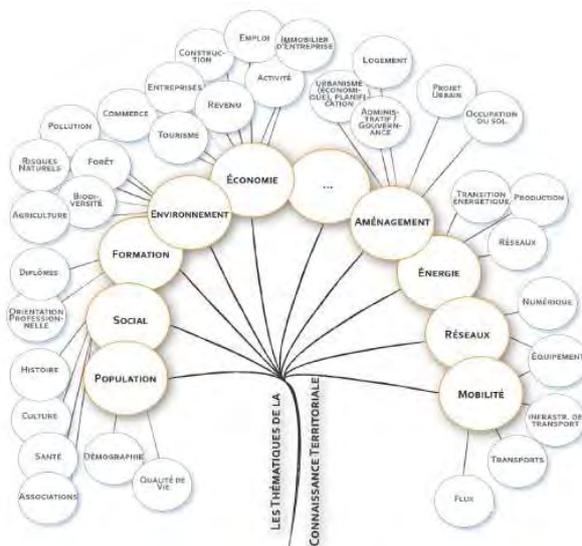
En 2018, cet accompagnement s'est exprimé par une participation au groupe restreint des territoires de projet SCoT-PLUi-PNR, avec lequel la Région teste les orientations qui pourront être prises dans le schéma régional. Les agences d'urbanisme ont également assisté à la réunion des personnes publiques associées, organisée le 5 juillet.

Ainsi, suite à la délibération du conseil régional du 15 décembre 2017 adoptant le cadre d'objectifs et d'orientations du SRADDET, l'année 2018 a permis aux acteurs du territoire régional de contribuer à la réflexion organisée autour des 35 objectifs opérationnels retenus, dans le cadre de trois séries de réunions :

- en mai, concernant le référentiel et les indicateurs de suivi pertinents ;
- en juillet, sur la cartographie indicative permettant d'exprimer les orientations ;
- en novembre, autour de la prescriptivité du schéma et de l'expression des règles adéquates pour mettre en œuvre les objectifs.

Une nouvelle réunion concernant la prescriptivité s'est tenue le 12 décembre. Les agences ont également contribué à la réflexion collective initiée par la Région, en partageant les résultats d'une analyse des quinze SCoT approuvés de la Région, conduite avec le DREAL Bourgogne Franche Comté, dans le double objectif :

- d'éclairer les acteurs régionaux sur le contenu des orientations des SCoT ou PLUi valant SCoT opposables au regard des différentes thématiques que doit traiter le SRADDET ;
- de formuler des propositions et préfigurer les complémentarités possibles à rechercher dans les dispositions du futur SRADDET.



Club PLUi Bourgogne-Franche-Comté : participation aux journées

Deux journées organisées en 2018 :
Gouvernance et Potentiel économique



Partenaire principal

DREAL Bourgogne Franche-Comté

Autres partenaires

Région Bourgogne Franche-Comté

Les DDT de la région

ADU, AUDAB, Agence Sud Bourgogne

Référent / Contact

Anne Quenot / aquenot@autb.fr



Les Forges de Fraisans (DR)

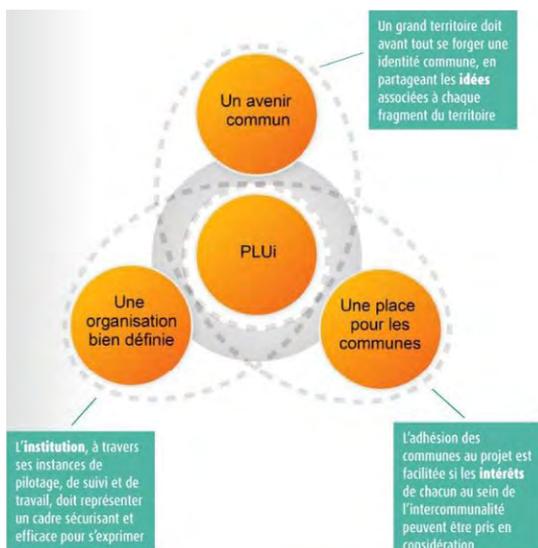
Des réunions préparatoires aux journées du Club PLUi

Le Club territorialisé Bourgogne-Franche-Comté se réunit régulièrement pour élaborer le programme des journées du Club PLUi.

L'AUTB fait partie de l'équipe d'appui pilotée par la DREAL BFC et la Région.

Les réunions préparatoires se font soit à Dijon, soit à Besançon avec la possibilité de visio-conférence afin de réunir un maximum de structures engagées dans l'équipe d'appui partenariale.

En 2018, deux journées ont eu lieu grâce à l'accueil en collectivités engagées dans une démarche de PLUi.



Deux journées club PLUi

La communauté de communes de Jura Nord a accueilli, le 22 mai 2018 à Fraisans (Jura), une réunion du Club PLUi régional consacrée à la gouvernance du PLUi.

Plus de 80 personnes, élus et techniciens de collectivités mais aussi différents partenaires de la planification, étaient présentes pour échanger sur les mécanismes de gouvernance mis en place par les intercommunalités dans le cadre de l'élaboration des PLUi.

Sans surprise, les échanges ont mis en avant l'indispensable association de tous les acteurs du territoire et la nécessité de créer des lieux de discussions pour aboutir au partage du projet territorial. La difficulté principale réside dans la mise en place de dispositifs qui impliquent les habitants.

Afin de tenir dans la durée, la gouvernance peut évoluer pour s'adapter aux besoins qui naissent au fil de l'élaboration du PLUi.

Le second Club a eu lieu le 4 décembre à Rivière-Drugeon (25). La Communauté de Communes Frasne Drugeon a accueilli près de 70 personnes, élus, techniciens et partenaires, pour échanger sur la question du potentiel économique d'un territoire et sa valorisation dans le cadre du PLUi. Des sujets tels que les conditions de développement d'un territoire, les mutations à l'œuvre, l'économie de la ressource ont notamment été abordés. Une intervention de la CCI du Doubs au sujet des GET «Groupes Entreprises et territoires» a démontré la nécessité d'une approche croisée par territoire en s'appuyant sur les EPCI. Ces GET permettent de créer une synergie entre le territoire, les métiers et les entreprises en prenant en compte les problématiques de mobilités, les besoins des salariés en matière de services et de logements.

S'interroger sur une perspective pour son territoire est une nécessité soutenue par M. Aubert (AGROSUP - INRA), visant à rapprocher l'habitant de l'emploi et à soutenir une stratégie de développement globale par un projet de territoire.

CLUB PLUi NATIONAL



DGALN / DHUP / QV3
Anime et pilote le Club



Cerema
Contribue à l'animation et à répondre aux besoins méthodologiques et juridiques



AdCF, France Urbaine, AMF, FNAU, GART
Participent au pilotage du Club et contribuent à la promotion du PLUi

CLUBS PLUi TERRITORIALISES



Référents locaux (DREAL/DDT)
Animent les équipes d'appui locales



Equipes d'appui locales
Recensent les besoins des collectivités, instruisent les sujets identifiés



Collectivités
Participent à l'animation des Clubs territorialisés

Réseau régional d'observation

Participation aux groupes de travail et au comité technique du ROCER

Programme partenarial, 2018

Partenaires

DREAL, IDEO-BFC, Région BFC

Référent / Contact

Caroline Petit/ cpetit@autb.fr



Les partenariats régionaux

L'AUTB entretient des relations avec ses partenaires régionaux (DREAL, Région BFC, IDEOBFC) qui s'inscrivent dans un contexte général d'open data, c'est à dire de partage des données, et par extension de partage des connaissances.

Avec les autres agences d'urbanisme régionales, elle est invitée à participer à des réflexions dans différentes thématiques et notamment concernant le foncier et la consommation d'espace.



Choix du produit IGN OCS GE (Occupation du Sol à Grande Échelle)

Le groupe de travail « Occupation du Sol » se réunit depuis septembre 2016, afin de travailler conjointement sur les méthodes d'élaboration d'un Mode d'Occupation des Sols (MOS).

En 2018, ce groupe a porté ses réflexions sur le produit IGN OCS GE, qui semble répondre aux exigences des acteurs régionaux. En effet, cette donnée conforme INSPIRE, présente une partition du territoire en 14 postes de couverture du sol et en 17 postes d'usage du sol. La surface minimum considérée est de 200 m² en zone bâtie, ce qui apporte un niveau de précision avantageux pour répondre à différentes expertises.

Ce produit commandé par la région sera livré en deux millésimes (2010 et 2017), pour garantir une utilisation optimale dès sa livraison prévue pour début 2020.

Le produit final sera diffusable, c'est pourquoi une séance de travail fut consacrée à la définition des services appropriés aux utilisateurs potentiels : services relatifs à la mise à disposition de la donnée et services de formation et d'accompagnement.

IGN
NÉTIQUE NATIONAL
DU
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
URBAIN
ET
RURALE

OCS GE SOCLE
USAGE DU SOL (US)

Produit conforme aux préconisations nationales du CNIG

US 1 Production primaire					US 235 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel	US 4 Réseaux de transport et d'utilité publique, logistique					US 6 Autre usage					
US11 Agriculture	US12 Sylviculture	US13 Activité d'extraction	US14 Pêche et aquaculture	US15 Autres prod. primaires	US235 Prod. secondaire Prod. tertiaire Usage résidentiel	US4.11 Routier	US4.12 Ferré	US4.13 Aérien	US4.14 Navigable	US4.15 Autres	US4.2 Services logistiques et de stockage	US4.3 Réseau d'utilité publique	US6.1 Zones en transition	US6.2 Zones abandonnées	US6.3 Sans usage	US6.6 Inconnu

Stratégie régionale de la connaissance

La stratégie régionale de la connaissance est née lors de la fusion des régions, elle a pour but de rassembler les initiatives et d'orienter la connaissance au service de l'efficience globale de l'action publique.

Les bases posées en février 2018 définissent un outil de partage de la connaissance territoriale et un portail d'entrée pour la connaissance en région.

L'AUTB fait partie du collège des utilisateurs et producteurs de la connaissance.

Étude de la Toile Territoriale Régionale

Les cohérences territoriales qui « font région »

Programme partenarial 2018

Partenaires principaux

Région Bourgogne Franche Comté

Coopération

AUTB - AUDAB - AUSB - ADUPM

Référent / Contact

Bruno Vidalie / bvidalie@autb.fr

Bourgogne-Franche-Comté, quelle armature territoriale ?

L'ambition de ce travail est de dessiner et de qualifier l'armature de la région. L'armature territoriale est le fondement incontournable du fait régional, de même que la ressource pour toute action d'orientation des équilibres inter-territoriaux.

Après avoir réalisé une typologie des bassins de vie et tiré des portraits de territoires, il faut comprendre ce qui relie ces unités entre elles et selon quels systèmes de complémentarités. Quels sont ces systèmes et sur quoi sont-ils fondés ?

Une analyse des échanges entre territoires

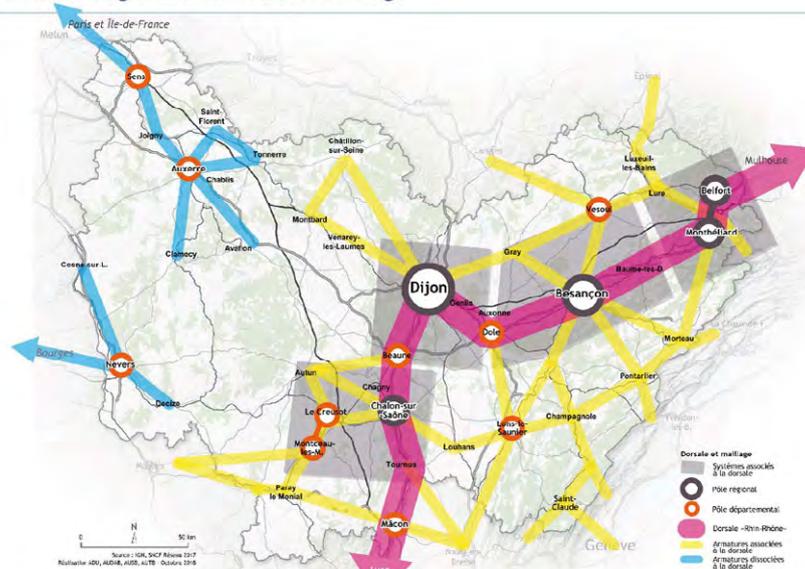
L'étude est construite en deux temps : d'abord un regard par domaines essentiels sur les liens internes et leur nature, ensuite une synthèse transversale relative au fonctionnement régional.

La représentation multi-thématique est établie sur les supports de connectivité à savoir les médias de la mobilité : l'armature routière, l'armature ferroviaire, les flux, les temps d'accès aux services d'usage courant. Il s'en suit un travail d'observation des circulations spatiales causées par les échanges domicile-travail, les migrations résidentielles, les déplacements des étudiants et des lycéens, les mobilités d'entreprises, les liens entre sièges et établissements.

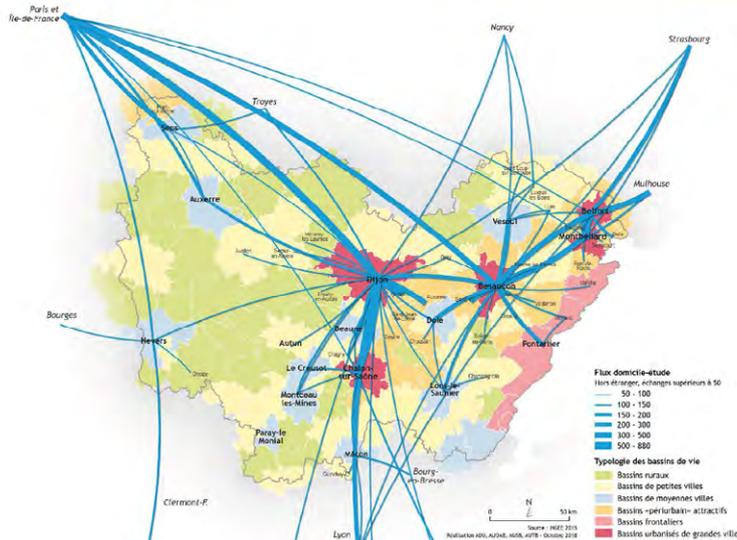
La structure fonctionnelle générale met en avant la spécificité de la toile régionale à travers la hiérarchie des pôles, leurs articulations en systèmes et sous-systèmes, la nature et l'ampleur de leur effet d'accrochage territorial.

L'ensemble de la réflexion met en rapport les dynamiques internes et externes aux limites administratives régionales.

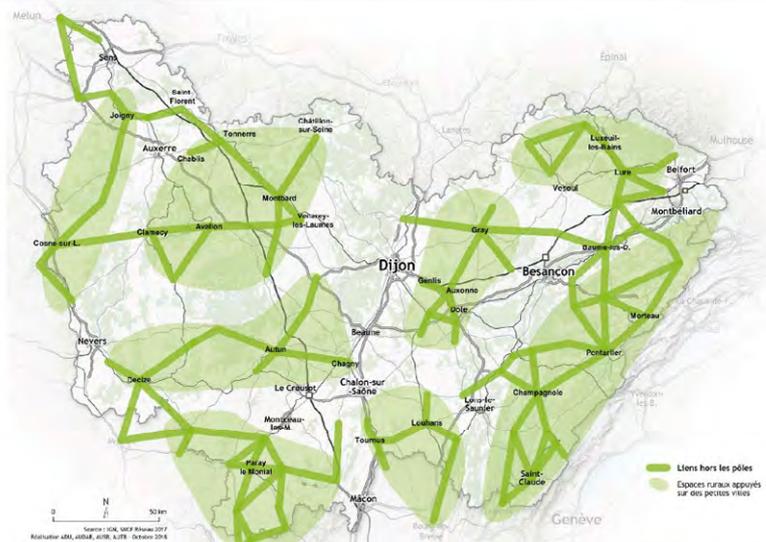
Armature régionale - Dorsale et maillage



Déplacements domicile-études des étudiants de la BFC



Périphéries de l'intérieur



Pôle métropolitain : vers un plan stratégique

Un séminaire pour créer des convergences

Programme partenarial 2018

Partenaires principaux
 Pôle métropolitain de Nord Franche Comté

Coopération
 AUTB / ADUPM

Référent / Contact
 Bruno Vidalie / bvidalie@autb.fr

Accès public
www.autb.fr

Le contexte

Le pôle métropolitain du Nord Franche Comté a été amené à remplacer le SMAU, adoptant un ensemble de compétences redéfini et fédérant les cinq intercommunalités issues de la loi NOTRe. Sur ces bases nouvelles, les élus ont appelé à un temps d'échange et de réflexion devant retracer des orientations et des objectifs.



Un séminaire de travail

Le 12 janvier 2018 les agences d'urbanisme étaient mobilisées pour animer un débat réunissant les élus du pôle métropolitain. Le support de travail visait à prendre en considération le contexte régional, les potentialités économiques, les fonctions métropolitaines, les transports, l'environnement et les ressources naturelles, les conditions de vie...

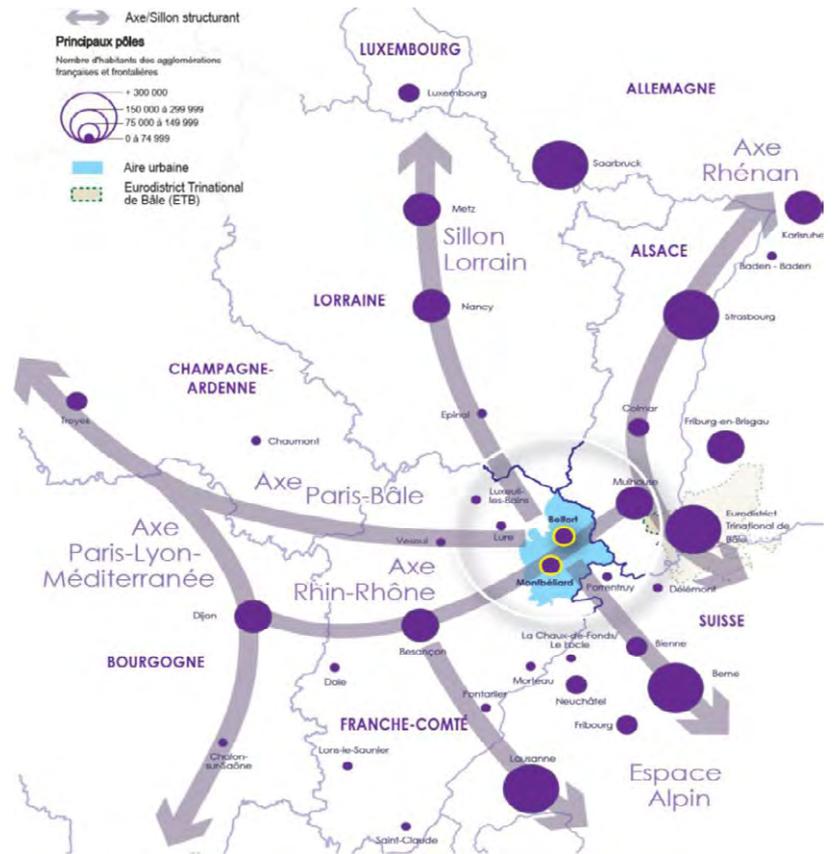
Cette journée de travail a fait que les dossiers prioritaires (accès à l'espace médian, eaux, déchets...) étaient identifiés, de même que la commande était faite d'un approfondissement des choix stratégiques à plus long terme.

SOMMAIRE	
Chapitre 1	Le Nord Franche-Comté en quelques mots
Chapitre 2	Excellence économique
Chapitre 3	Mobilités et communications
Chapitre 4	Environnement et ressources
Chapitre 5	Qualité de vie
Chapitre 6	Fonctions métropolitaines

Une stratégie métropolitaine

La mise en forme de la feuille de route du pôle métropolitain a eu un double objectif : structurer l'action du Pôle et donner une base d'échange avec des partenaires extérieurs avec lesquels se jouent des contractualisations indispensables (État, Région).

Un document issu de plusieurs temps de travail avec le Pôle a été rédigé par les agences. Il pose le cadre pour cinq enjeux : industrie et innovation, mobilité, nature, solidarité et attractivité, métropolisation.



	Nord Franche-Comté	Dijon	Besançon	Vosges Saônoises	Mulhouse
Population 2015	306 000	252 000	193 000	82 000	273 000
Evolution 2010 - 2015	- 0,2 %	+ 2,9 %	+ 1,5 %	- 1,2 %	+ 1,6 %

Pôle métropolitain : projet d'atlas territorial

Un portrait territorial construit autour des cinq enjeux de la stratégie métropolitaine

Programme partenarial 2018

Partenaires principaux

Pôle métropolitain de Nord Franche Comté

Coopération

AUTB / ADUPM

Référent / Contact

Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

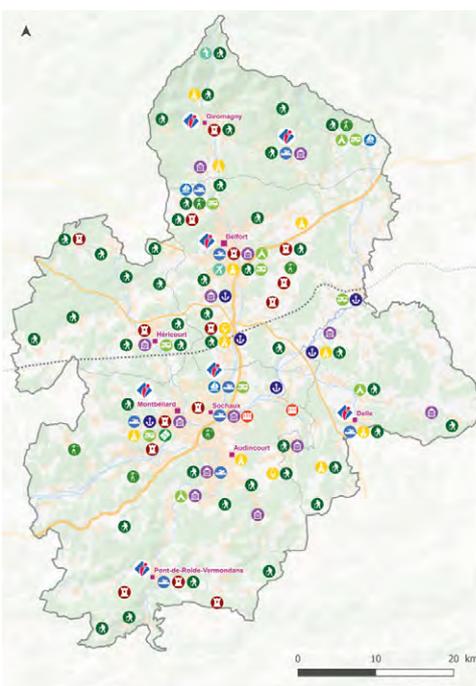
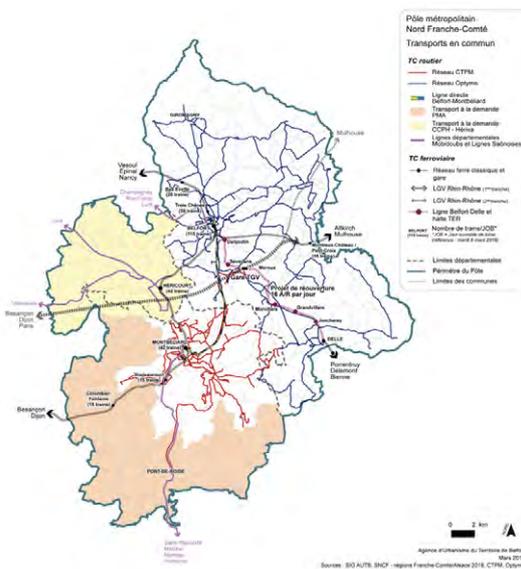
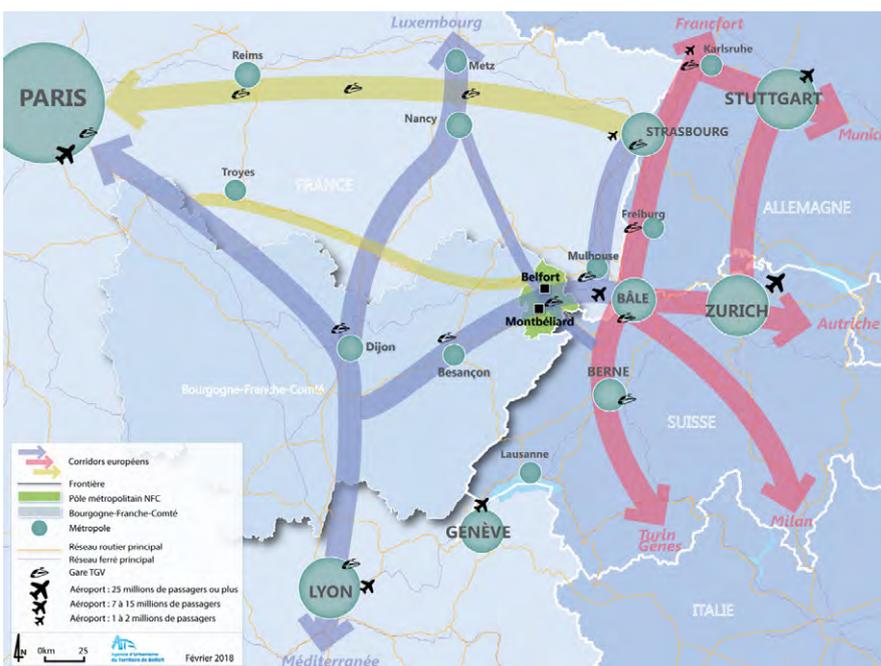
Accès public

www.autb.fr



Le contexte

Le pôle métropolitain du Nord Franche Comté a été amené à remplacer le SMAU, adoptant un ensemble de compétences redéfini et fédérant les cinq intercommunalités issues de la loi NOTRe. Sur ces bases nouvelles, les élus ont souhaité construire un document stratégique pour le Pôle métropolitain. Dans cet objectif, les agences d'urbanisme de Belfort et Montbéliard ont réalisé de nombreux documents (tableaux, cartes...).



Pour un portrait de territoire

Suite au document de stratégie métropolitaine qui été discuté au premier semestre 2018, il a été demandé de réaliser un atlas territorial construit autour de cinq enjeux :

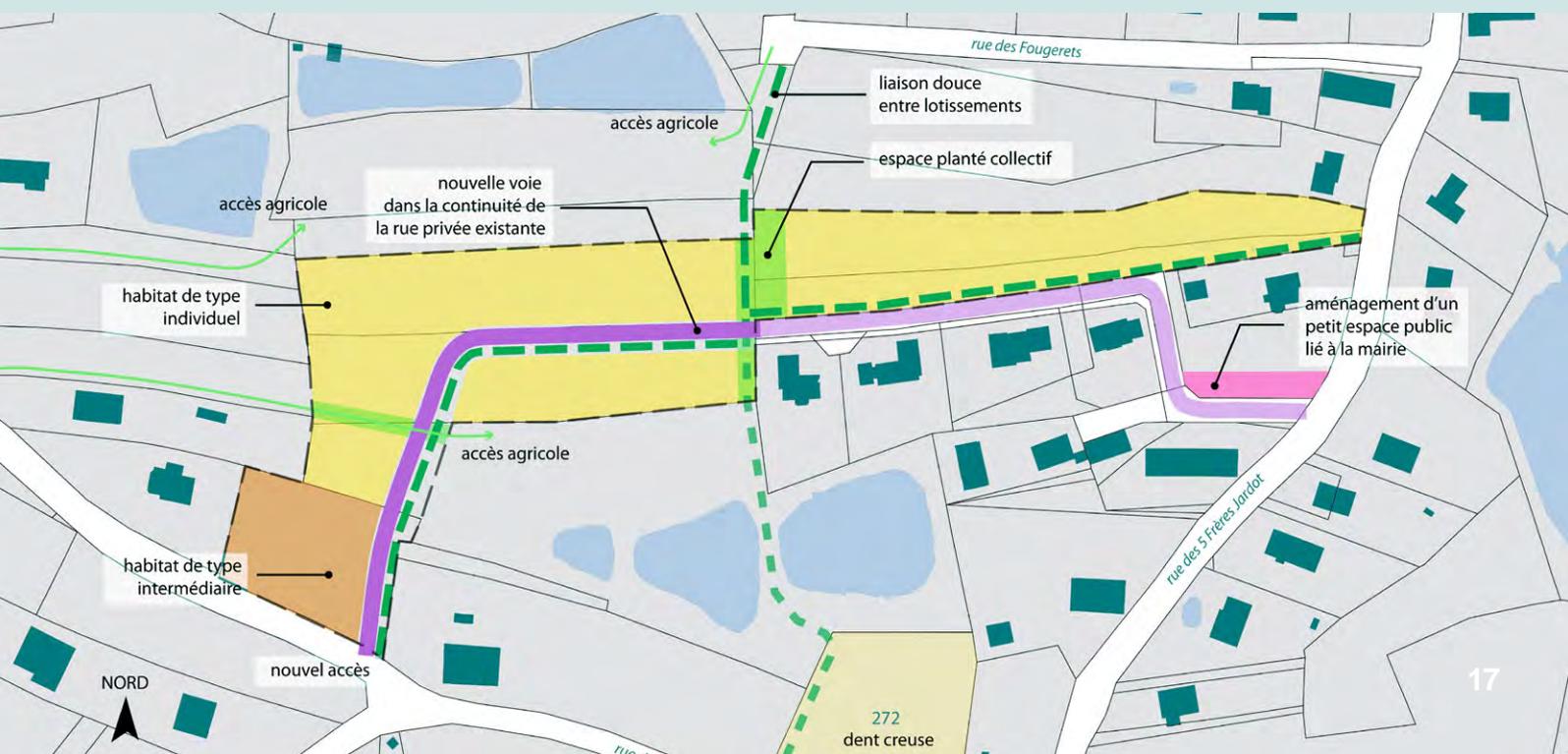
- l'industrie et l'innovation
- la mobilité
- la nature
- la solidarité et l'attractivité
- la métropolisation

- information touristique
- Patrimoine**
 - château, fort, patrimoine militaire, vestiges, ruines
 - patrimoine religieux
 - musée, site historique
 - petite cité comtoise de caractère
 - site industriel, entreprise visitable
- Nature**
 - sentier de randonnée
 - golf, mini-golf, swin-golf
 - camping
 - aire de service campings cars
- Au bord de l'eau, sports d'été / sports d'hiver**
 - centre aquatique, piscine, baignade surveillée
 - base nautique
 - port de plaisance, halte nautique
 - ski
 - patinoire



Planification & Urbanisme réglementaire

- SCoT du Pays des Vosges Saônoises : AMO
- SCoT du Pays des Vosges Saônoises : analyse de l'artificialisation
- PLU de Belfort : appui à la révision
- Mener à bien les 'petites procédures' d'urbanisme
- PLUi de la CCVS : l'implication des communes dans l'élaboration du PADD
- Animation du Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort
- PLU : de l'arrêt à l'approbation
- Réinterroger les modes d'urbanisation pour préserver les terres agricoles



SCoT du pays des Vosges Saônoises

Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

Programme partenarial, 2017-2019

Maître d’ouvrage
 PETR des Vosges Saônoises
 Référént / Contact
 Bruno Vidalie / bvidalie@autb.fr
 Accès public
www.pays-vosges-saonoises.fr

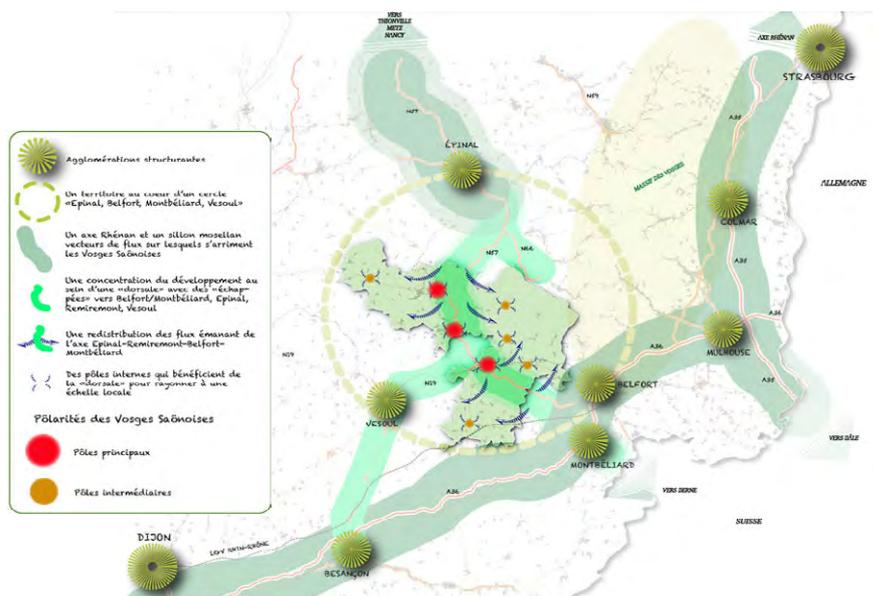


Objet

Le pays des Vosges Saônoises fédère 148 communes d’une population totale de 85 000 habitants. Les villes principales sont Lure et Luxeuil.

La compétence SCoT a été prise en 2014, mais le dispositif opérationnel s’est mis en place en 2016.

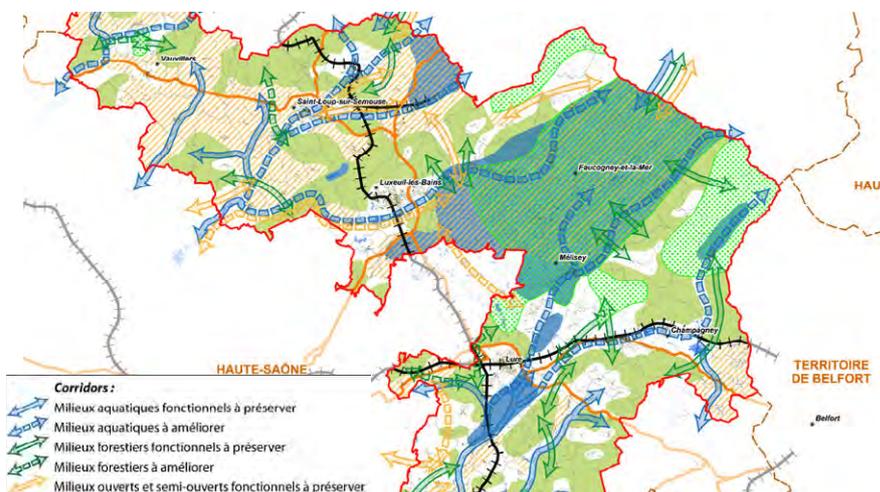
L’AUTB a été pressentie pour un appui à l’élaboration en termes de conseil et de production de certains éléments. Un partenariat a été mis en place sur la période 2016-2019.



Bilan d’action 2018

Dans la continuité de la phase de lancement de 2017, l’AUTB s’est investie en appui de la chargée de mission du SCoT des Vosges Saônoises dans le cadre de points techniques effectués sur la construction du PADD par le groupement d’étude.

L’AUTB a été partie prenante dans le travail d’émergence du PADD : série de réunions de terrain pour une concertation auprès de chaque intercommunalité, réunions de PPA, séminaire autour du PADD.



SCoT du Pays des Vosges Saônoises : Analyse de l'artificialisation

Mise à jour de l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Programme partenarial, 2018

Maître d'ouvrage

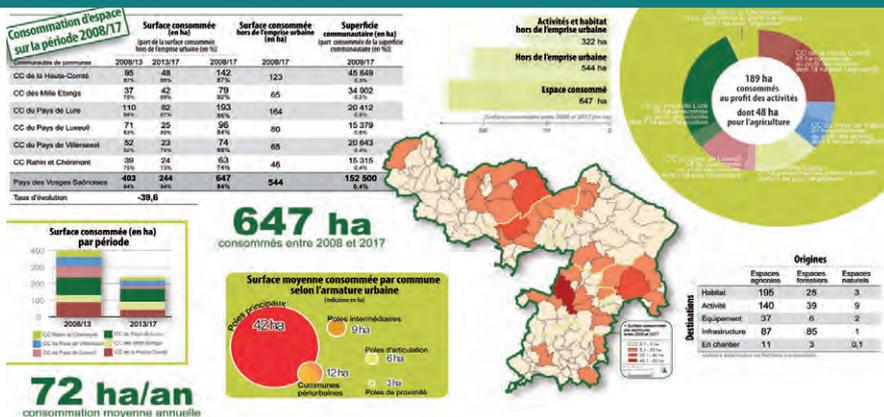
SCoT du Pays des Vosges Saônoises

Support / Format

PDF - 50 pages

Référent / Contact

Caroline Petit / cpetit@autb.fr



Contexte de l'étude

Le rapport de présentation du SCoT doit présenter une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma, et justifier les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation.

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage l'AUTB a réalisé en 2017, l'analyse de la consommation d'espaces par l'artificialisation sur le territoire du SCoT du Pays des Vosges Saônoises.

Cette étude faite à partir de l'observation de photos aériennes est mise à jour en 2018 grâce à l'emploi des données de 2017 (OrthoExpress, IGN).

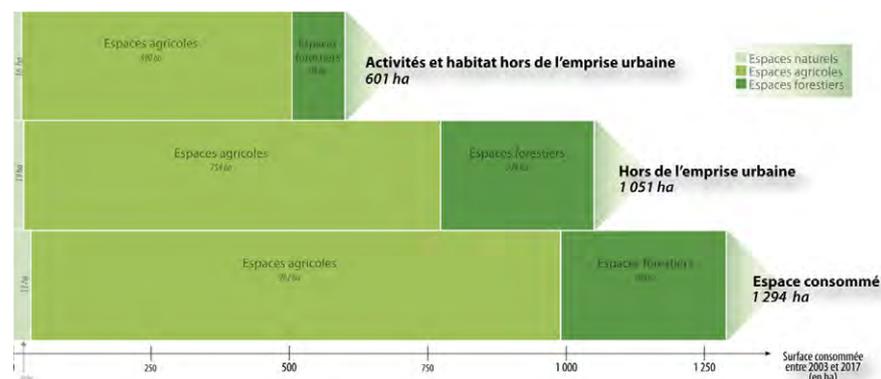


Résultats généraux

La surface totale consommée par l'artificialisation dans le Pays des Vosges Saônoises entre 2003 et 2017, est de 1 294 ha, soit 17 % de la superficie de la tache urbaine. Cela représente une consommation annuelle de 92 ha.

Un ralentissement de la consommation d'espace est notable sur les 3 périodes analysées, avec un taux d'évolution moyen de -39 %.

La surface consommée varie selon le type de commune défini par l'armature urbaine. Ainsi, la surface moyenne consommée par commune est de 72 ha pour les pôles principaux, 20 ha pour les communes périurbaines et 25 ha pour les pôles intermédiaires.



Une large part de l'artificialisation (81 %) s'est réalisée hors de l'emprise urbaine selon divers types d'extension.

Avec la diminution de la part due aux infrastructures, l'habitat et les activités sont les principales destinations des espaces artificialisés.

Résultats détaillés

La base de l'analyse est généralisée au territoire du Pays des Vosges Saônoises et des fiches caractérisent le phénomène d'artificialisation sur chaque Communes, pour chaque points spécifiques et chaque périodes particulières.

Technique de saisie

Pour faciliter la saisie des données, un carroyage couvrant tout le territoire est utilisé. Il permet de synthétiser les informations relevées visuellement. Cette technique a fait ses preuves avec la mise à jour de cette analyse.



Plan Local d'Urbanisme de Belfort

Appui à la révision

Programme partenarial 2018

Maître d'ouvrage

Ville de Belfort - Service urbanisme

Référents / Contact

Bruno Vidalie / Julien Journeault

contact@autb.fr

Accès public

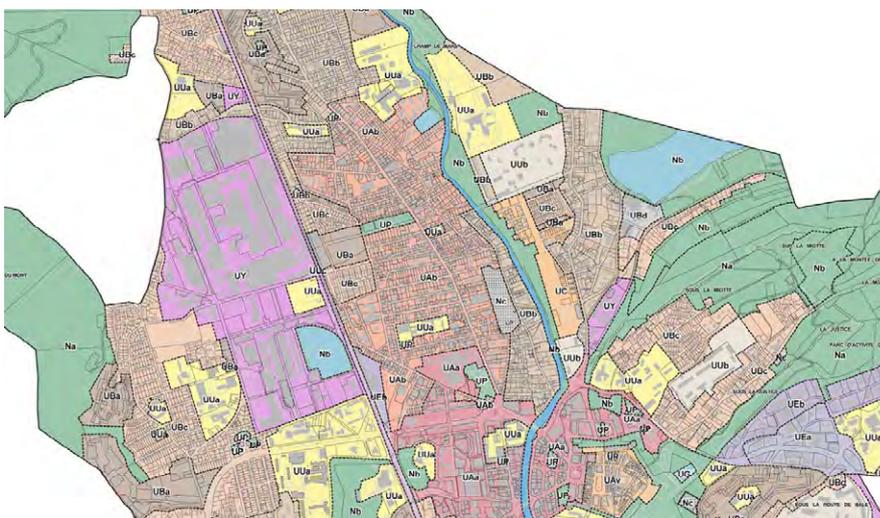
www.ville-belfort.fr



Le contexte

Depuis la mise en révision du PLU par la Ville de Belfort, plusieurs phases actives se sont succédées, avec une reprise générale des travaux en 2015.

Cet important chantier de reconstruction est l'objet d'un partenariat entre les services de la Ville (Urbanisme, Espaces verts) qui en assurent le pilotage, et l'AUTB intervenant en appui.



Travail de finalisation et de concertation

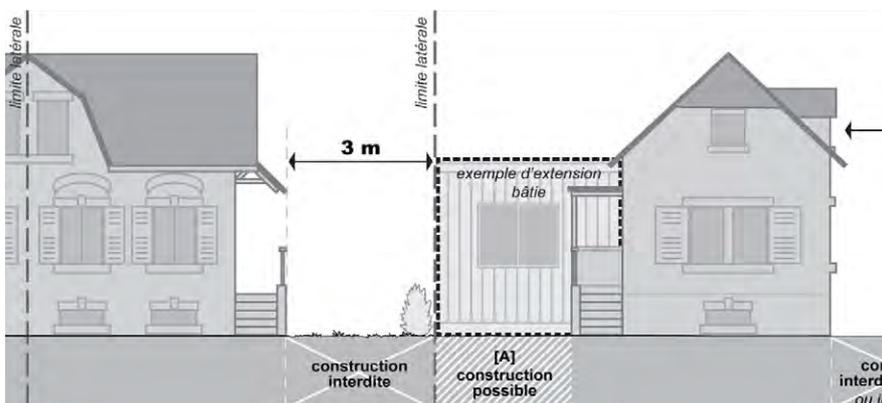
La complexité urbaine de Belfort impose une grande vigilance quant au contenu et la complémentarité des multiples pièces rénovées du PLU... d'où un gros travail conduit pour la structuration du dossier général et de ses annexes, l'actualisation et l'achèvement des documents et la mise en forme du volet réglementaire. L'agence a effectué une reprise rédactionnelle, la mise en conformité avec les récentes dispositions juridiques du code de l'urbanisme. Sont intervenus le complément des analyses de terrain, des données corrigées, des ajustements de zonage et de toutes les pièces graphiques.

La phase de concertation a perduré pendant toute l'année avec des modes d'échange directs dans le cadre des conseils de quartiers et d'échanges en ligne via internet. Les échanges ont été aussi entretenus avec les administrations de l'État.

Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques

Le PLU de Belfort a recours à la disposition de l'OAP thématique pour mettre en avant le patrimoine dans la globalité de la démarche du PLU.

Cette orientation donnant lieu à des dispositions réglementaires multiples et disséminées, il convenait que les OAP leur redonnent du corps et de la lisibilité. Le volet environnemental et celui du patrimoine bâti sont ainsi réaffirmés pour construire une trame naturelle dans toute la ville et pour préserver l'héritage urbain du bâti et des repères paysagers urbains.



Mener à bien les « petites procédures » d'urbanisme

Révision allégée
Modification simplifiée
Mise en compatibilité

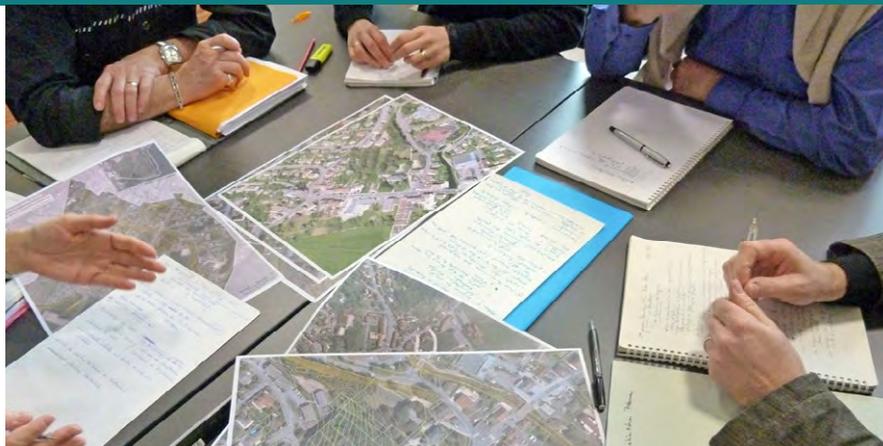
Programme partenarial, 2018

Partenaires principaux

Communes du Territoire de Belfort adhérentes

Référent / Contact

Anne-Sophie Peureux / aspeureux@autb.fr



La gestion des POS / PLU

Les documents d'urbanisme sont établis pour bénéficier d'un minimum de stabilité indispensable à leur crédibilité. Leur contenu ne peut cependant être considéré comme fixé une fois pour toutes dans les moindres détails. Depuis plusieurs années, on observe un recours plus important aux procédures de modification simplifiée et de mise en compatibilité avec une déclaration de projet.

L'expertise de l'AUTB

Les exemples ne manquent pas dans notre département et l'AUTB a mené des procédures relatives par exemple à la création de la station de traitement des eaux usées 'Sud Savoureuse' à Trévenans, à la réalisation d'un nouveau quartier résidentiel à Delle (qui a nécessité le classement d'un secteur naturel en zone à urbaniser), ou encore à l'implantation du projet des cabanes dans les arbres à Jonchery.

En 2018, l'agence a ainsi assisté plusieurs communes :

- Argiésans, pour la rectification d'une erreur matérielle suite au passage d'une canalisation de gaz (MS).
- Sermamagny, pour la création d'un secteur destiné à l'accueil d'installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, notamment les antennes relais de téléphonie mobile (MS).
- Moval, pour permettre la réalisation d'un projet d'habitat sénior (MS).
- Châtenois-les-Forges, pour un projet d'installation de plusieurs éoliennes dans le Bois de Châtenois (MEC).

Des « petites » procédures plus complexes et plus longues

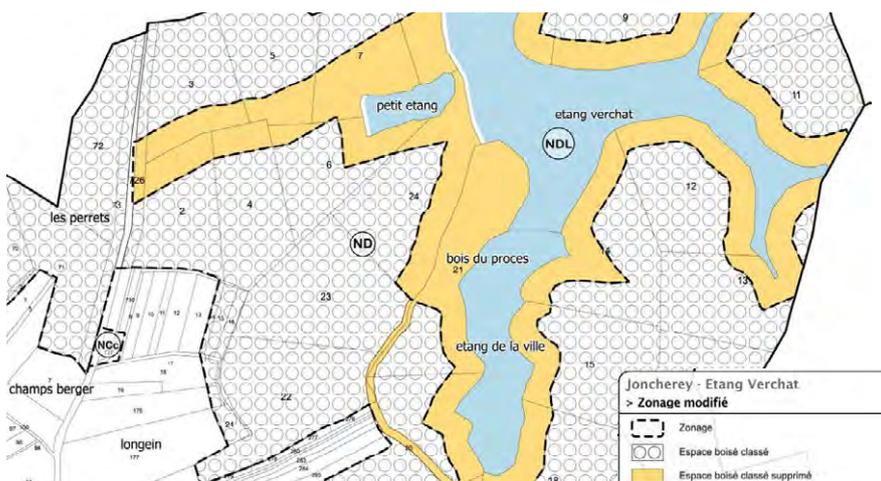
La modification simplifiée (MS) permet d'adapter le règlement écrit ou le zonage pour une opération mineure. L'absence d'enquête publique ne rend pas la procédure plus rapide ou plus simple dans la mesure où la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) doit être saisie (délai d'instruction de 2 mois) afin de déterminer si une évaluation environnementale est nécessaire.

La mise en compatibilité (MEC) avec une déclaration de projet est également de plus en plus usitée : cette procédure permet à la commune d'accueillir, de façon ponctuelle, un projet qui présente un intérêt général (condition *sine qua non*) mais dont l'initiative et la gestion peuvent être privées.

La finalité première de cette procédure, régie par l'article L. 300-6 du code de l'urbanisme, est donc la mise en compatibilité simple et accélérée du document d'urbanisme.

Cette mise en compatibilité du PLU peut avoir pour effet de porter atteinte à l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), c'est en cela qu'elle diffère de la procédure de révision dite 'allégée'.

La commune s'engage dans ce projet d'intérêt général en faisant une déclaration de projet', qui emporte la mise en compatibilité du PLU.



PLUi de la CCVS : L'implication des communes dans l'élaboration du PADD

La prise en compte de l'échelon communal et des besoins locaux spécifiques dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Programme partenarial 2018

Maître d'ouvrage
Communauté de communes des Vosges du Sud
Réfèrent / Contact
Anne Quenot / aquenot@autb.fr



À la rencontre de chaque commune

Après avoir consulté très largement les acteurs socioprofessionnels locaux en 2017, une série de réunions auprès de chaque conseil municipal des 22 communes a été organisée. Une immersion au plus près des élus grâce à un accueil en mairie avec un zoom sur le territoire communal a permis une analyse du terrain et des besoins locaux. Une fiche communale a été préparée par l'AUTB avec des chiffres-clés par commune, un repérage cartographique et une liste de questions présentées de manière identique dans chaque conseil municipal. Par cette démarche ascendante, le vice-président en charge du PLUi et l'AUTB a intégré une meilleure connaissance des caractéristiques communales et enregistré de nombreuses interrogations sur la réduction des espaces constructibles.

Les communes, relais d'information auprès de la population

Une réunion publique a été organisée et a permis aux communes de relayer l'information sur l'avancement du PLUi. Afin d'être au plus proche des habitants, les futures réunions publiques seront délocalisées.

- 5/ ÉCONOMIE - NOUVELLES FILIÈRES**
- Créer des conditions favorables à l'utilisation du bois dans les constructions
 - Réduire l'empreinte écologique
 - Créer des conditions favorables à l'exploitation en limitant des nuisances
 - Permettre la diversification agricole en accompagnant les projets
 - Créer les infrastructures propices au tourisme forestier
 - S'appuyer sur le développement du numérique
 - Maîtriser la consommation foncière des espaces agricoles et forestiers
- Y a-t-il des projets de diversification agricole (nouvelles installations, repris et agrandissement, diversification, mécanisation...) ou de projets autour de la filière bois ?
- 6/ DÉPLACEMENTS**
- Diversifier l'offre de transport alternative, encourager la multimodalité en complément de l'offre existante
 - Faire évoluer qualitativement les aménagements de voies et libérer de l'espace public
- Avez-vous des projets d'aménagement routiers, de stationnement, de voies piétonnes ou cyclables ?
- 7/ ÉQUIPEMENTS ET SERVICES**
- Organiser un maillage autour des équipements services
 - Améliorer les équipements de proximité : école, commerce, santé...
 - Saisir les opportunités pour améliorer/créer des équipements
- Avez-vous des projets de création d'équipements à court terme ?
- 8/ FAU**
- Protéger la ressource en eau potable suffisante mais vulnérable

Chiffres-clés

	Vescémont
population municipale 2016 INSEE	766 hab.
évolution de population 1999-2015 INSEE	+71 hab
jeunes (moins de 20 ans) 2014 INSEE	24 %
seniors (65 ans ou plus) 2014 INSEE	19 %
ménages 2014 INSEE	313
taille des ménages 2014 INSEE	2,45 pers.
personnes seules 2014 INSEE	24 %
familles avec enfant(s) 2014 INSEE	37 %
revenu mensuel médian 2014 INSEE-Fiscali	1 874 €
actifs occupés 2014 INSEE	322
emplois 2014 INSEE	75
superficie des sites d'activités 2017 AUTB-AAS ZAE	1,7 ha
équipements 2016 INSEE BPE	13
écoles maternelles et élémentaires 2017-2019 IA-DSDEN00	1
élèves 2017 2019 IA-DSDEN00	47
ménages disposant d'une voiture 2014 INSEE	91 %
temps d'accès moyen à l'A36 2017 AUTB SRS	25 minutes
arrêts de bus Cplymo 2017 SMTD	1
places de stationnement 2017 AUTB	10
logements 2014 INSEE	300 logts
part de maisons 2014 INSEE	92 %
part de ménages propriétaires occupants 2014 INSEE	87 %

Encourager les communes à s'interroger sur leur potentiel foncier et leurs projets

Mettre en cohérence les besoins en matière de foncier avec les besoins (estimés...) de logements et d'autres constructions (équipements, services, activités...) implique parfois une remise en cause du classement dans les documents d'urbanisme en vigueur ou récemment rendus caducs. L'AUTB a comme objectif d'être la plus pédagogique possible malgré des terminologies et définitions peu usitées par de nombreux élus. Les concepts d'"enveloppe urbaine", de "croisement d'informations", de "dents creuses" peuvent compliquer le retour d'informations. Toutefois, les élus ont produit un gros travail d'identification du potentiel foncier qui a été transmis à l'AUTB. Ces données ont toutes été retraitées afin de poursuivre la démarche avec les élus.

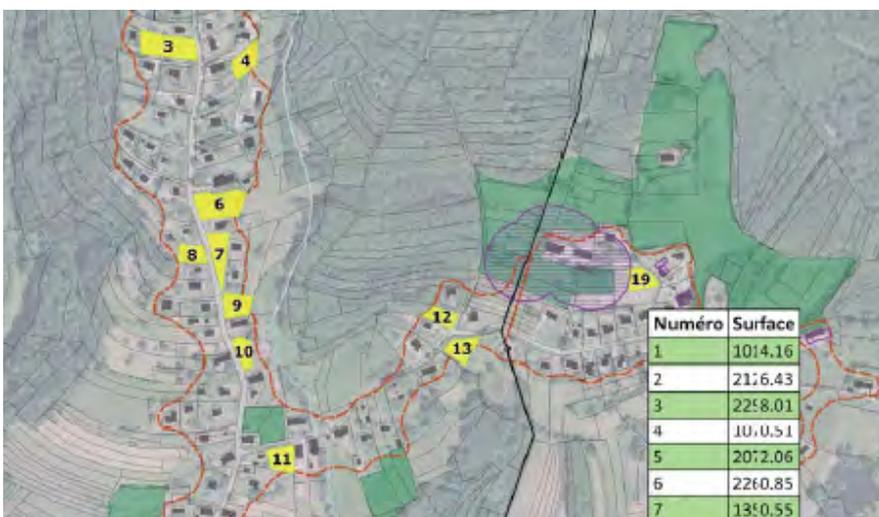
RÉUNION PUBLIQUE
de concertation

Mercredi 4 juillet 2018
à 20h
Salle EISCAE - Eteuffont
26 Grande Rue (à côté de la piscine)

ÉLABORATION DU
PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Première réunion :

- Qu'est-ce que le PLUi ?
- Les étapes clés
- Diagnostic et enjeux du territoire



Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort 2018

Programme partenarial 2018

Maître d'ouvrage

SMSCoT

Référent / Contact

Bruno Vidalie / bvidalie@autb.fr

Accès public

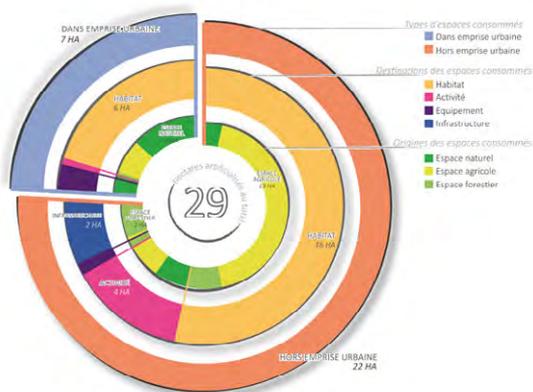
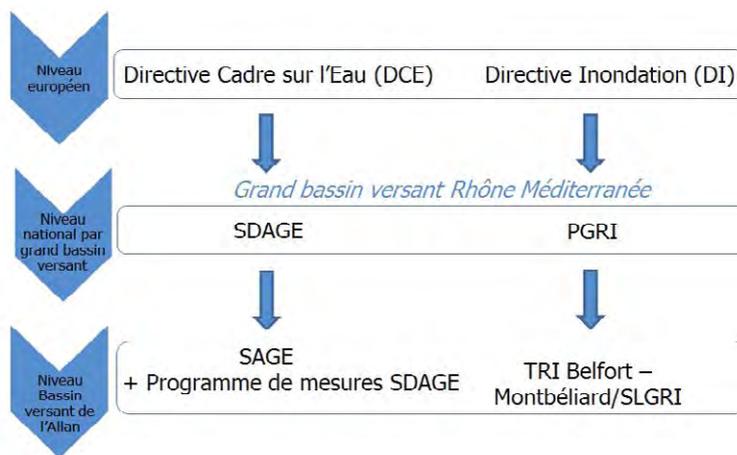
www.scotbelfort.autb.fr



Objet de l'activité

L'AUTB est la principale structure de support des activités du syndicat mixte ; ce dernier est membre de l'association. À ce titre les travaux préparatoires des délibérations sont réalisés par l'agence, de même que sont préparées les diverses questions sur lesquelles le SMSCoT est amené à se prononcer.

Un site internet assure une fonction d'information au public.



Concernant le SCoT lui-même

Tenu par l'obligation de compatibilité avec le SDAGE Corse-Méditerranée et avec les SAGE et PGR de l'Allan, le SCoT du Territoire de Belfort approuvé en février 2014 a été l'objet d'une analyse approfondie, de laquelle le comité syndical a conclu du respect en l'état des documents supérieurs. Un rapport de 90 pages détaille les éléments vérifiés.

Concernant le suivi du SCoT du point de vue de l'évolution du territoire, le syndicat mixte est tenu d'une évaluation à six ans des évolutions observées au regard des prévisions. Ce travail a été entamé sur la question des mutations foncières et sera poursuivi en 2019.

Que s'est-il passé en 2018 ?

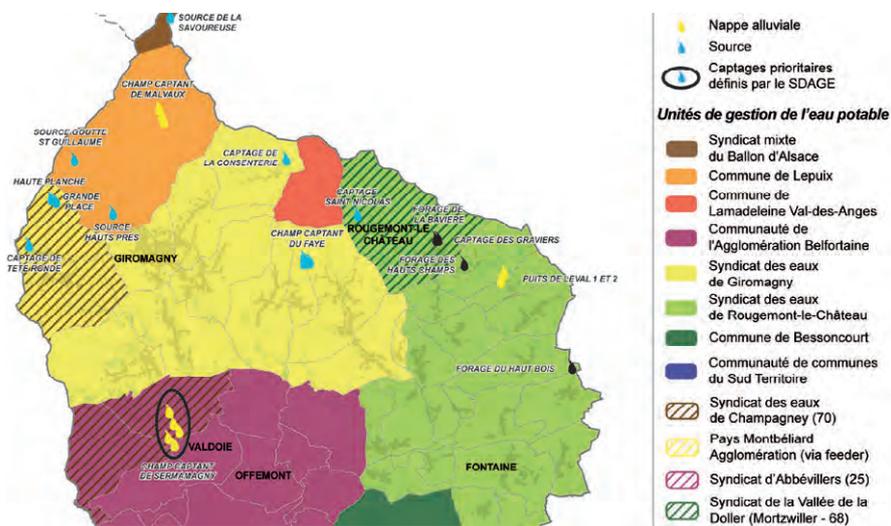
Le Syndicat Mixte du SCoT a été sollicité pour avis dans des commissions départementales :

- CDAC (cinq réunions),
- CDNPS (une réunion),
- CDPENAF (dix réunions ou consultations électroniques).

Il a aussi été consulté en tant que personne publique pour des réunions de PLU en cours d'étude et pour avis sur des documents arrêtés.

Neuf rapports communaux ont été présentés en comité syndical.

Le PLH du Grand Belfort a été présenté.



Réinterroger les modes d'urbanisation pour préserver les terres agricoles

Veille technique et documentaire sur les questions d'artificialisation

11 janvier 2018 - Paris

Organisateurs

Ministère de la transition écologique et solidaire

Ministère de la cohésion des territoires

Support / Format

Documentation

Référent / Contact

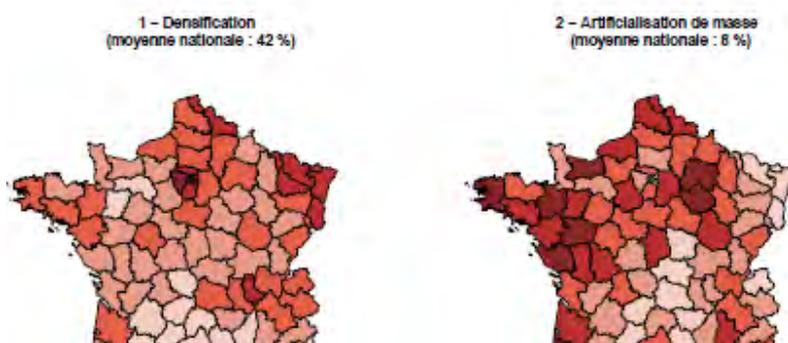
Caroline Petit / cpetit@autb.fr



Évaluation de l'artificialisation

Dans le cadre de documents d'urbanisme réglementaires (PLU(i) et SCoT), mais aussi à travers l'observatoire de l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers, l'AUTB suit l'évolution de l'artificialisation des sols depuis les années 2000.

La participation aux groupes de travail régionaux et aux rencontres nationales comme le séminaire « Réinterroger les modes d'urbanisation » permet d'entrevoir les travaux réalisés par les différents acteurs de l'aménagement. Ainsi, la veille concernant le sujet de l'artificialisation est enrichie.



Caractérisation des espaces consommés par le bâti en France métropolitaine entre 2005 et 2013
Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition écologique et solidaire

Programme et teneur des interventions

La première partie du séminaire (matinée) était dévolue à la présentation de diverses études quantitatives et qualitatives sur l'artificialisation du territoire métropolitain français. Il faut en retenir que les indicateurs permettant d'apprécier cette notion sont toujours plus nombreux (formes de l'artificialisation, indicateurs ICE...), et qu'il ne faut pas hésiter à approfondir les recherches en croisant les données avec d'autres, telles que l'évolution de la population, pour réellement appréhender le phénomène.

La deuxième partie du séminaire (début d'après-midi) était consacrée aux types d'habitat dense et à leur acceptation par le public. Plusieurs exemples de densification ont été présentés (PLU(i) de Bordeaux, densification en territoire moyennement tendu...). La sociologue Monique Eleb rappelait notamment qu'il faut travailler sur l'aménagement intérieur des logements et faire qu'il soit en adéquation avec les modes de vie contemporains.

La dernière partie du séminaire mettait en perspectives de nouvelles visions pour appréhender l'artificialisation. Une méthodologie permettant de caractériser les espaces agricoles pour leur donner une place dans la planification urbaine a été présentée. D'autres intervenants prônaient la fin de l'opposition entre urbain et rural/agricole, par le mélange de leurs composantes propres.

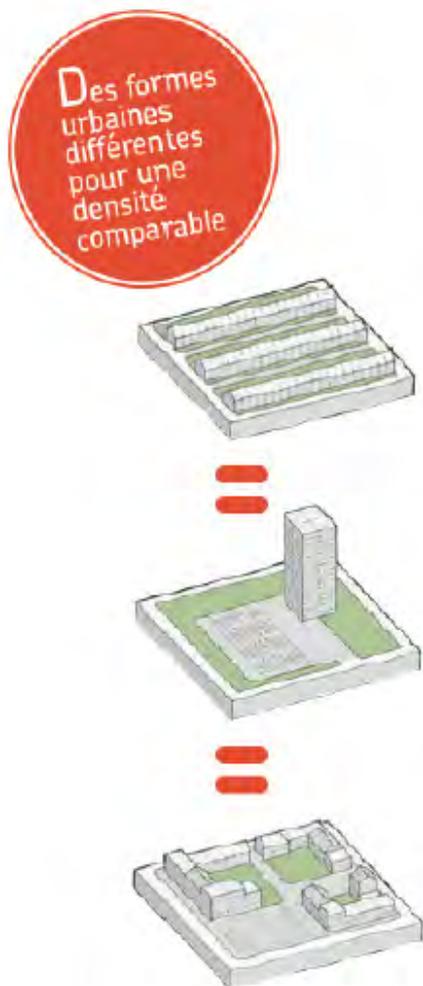


ILLUSTRATION SCoTAM

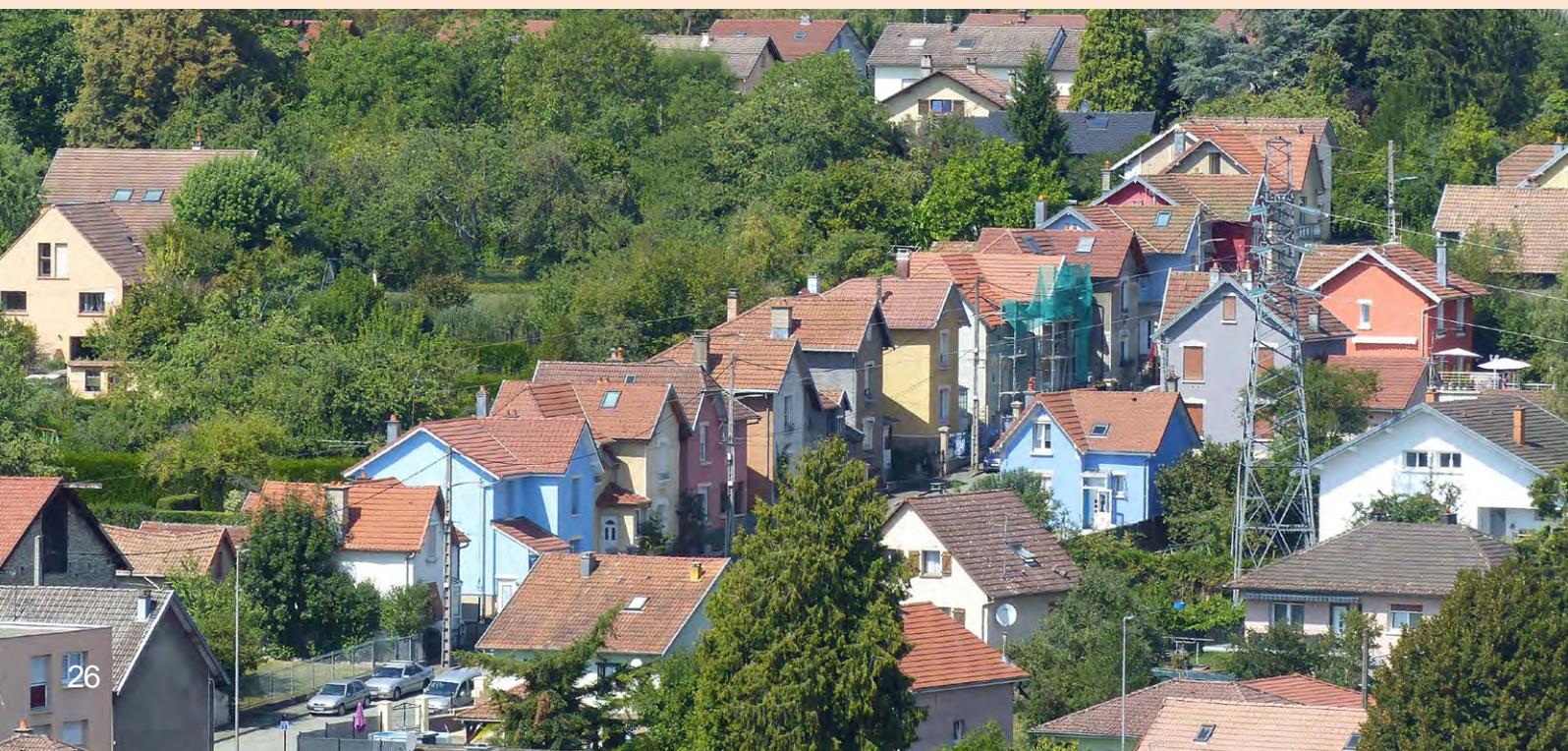


FABRIQUES ARCHITECTURES PAYSAGES



Socio-démographie & Habitat

- L'activité immobilière et foncière dans le Territoire de Belfort
- Appui au dispositif 'Action Cœur de Ville'
- Observatoire de la démographie et de l'habitat
- Appui aux politiques de l'habitat du Grand Belfort
- Observatoire photographique : la reconversion du Parc-à-Ballons



L'activité immobilière et foncière dans le Territoire de Belfort

Recensement des opérations livrées et en projet, de 3 lots et plus

Programme partenarial, 2018

Partenaires

Communes, opérateurs privés, bailleurs sociaux

Support / Format

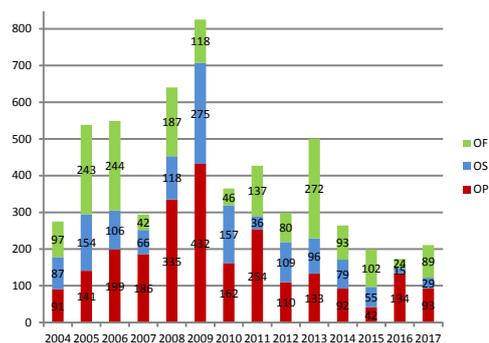
PDF en format A4

Référent / Contact

Laurence Ducommun / lducommun@autb.fr

Accès

téléchargeable sur www.autb.fr



Les opérations livrées depuis 2004

Les opérations recensées

Ont été recensées et étudiées :

- les opérations de logements collectifs et les opérations de création de logements individuels (hors diffus), publiques et privées, livrées au 1^{er} janvier 2018. Sont pris en compte dans la production de logements : les logements neufs et les réhabilitations privées ou publiques, créatrices de nouveaux logements. Seules les opérations de 3 logements et plus sont ici prises en compte.
- les opérations de lotissement ou de ZAC mises en vente en 2017. Seules les opérations foncières de 3 lots et plus ont été prises en compte. Les opérations de taille inférieure sont généralement le fait d'une division parcellaire réalisée par des particuliers.
- les opérations immobilières et foncières en projet, dont la livraison est prévue pour 2018 ou les années suivantes.

Contexte et objectif de l'observatoire

Depuis 2004, ce travail d'enquête auprès des acteurs de l'immobilier a pour objectif de disposer d'une vision générale de l'activité immobilière et foncière à l'échelle du département. Il consiste en un recensement et un recueil d'informations des opérations de création de logements ou de lots de terrains à bâtir livrés au 01/01/2018, ainsi qu'un repérage exhaustif des projets à venir.

Depuis l'automne 2017, une version en ligne du suivi de l'activité immobilière est disponible, ce qui facilitera la mise à jour et constituera une véritable veille continue : www.autb.fr/habitat/actimm



Ce qu'il faut retenir

2017 enregistre un volume de 216 logements ou lots pour 19 opérations. La presque totalité des logements issus des opérations de 3 logements et plus sont situés dans le Grand Belfort, soit 90%. À Belfort deux lotissements ont été livrés : Le Clos de la Miotte (19 lots) et Les Jardins du Mont (25 lots). Dans le reste du département, 9 opérations privées (soit 78 logements) 2 opérations sociales (29 logements) et 4 lotissements (45 lots) ont été mis sur le marché.

À court et moyen terme (2021), 250 logements privés seraient mis sur le marché dans le Territoire de Belfort (dont 62 pour la seule commune de Bavilliers).

87 logements sociaux sont prévus dans l'agglomération d'ici la fin de l'année 2021, plutôt des petites opérations et quelques acquisitions-amélioration, et plus de 300 parcelles en lotissement dont près d'un quart issu de Néolia.

À Belfort, à court et moyen terme, ce sont 145 logements qui devraient être livrés et une trentaine de lots portés par la commune. Notons également le potentiel de la ville avec 311 logements issus de la ZAC de l'Hôpital, environ 300 logements dans la ZAC du Parc à Ballons et jusqu'à 200 logements sur le site de l'ancienne centrale laitière des Forges.



Appui au dispositif 'Action Cœur de Ville'

'Phase d'initialisation'
Programme partenarial, 2018



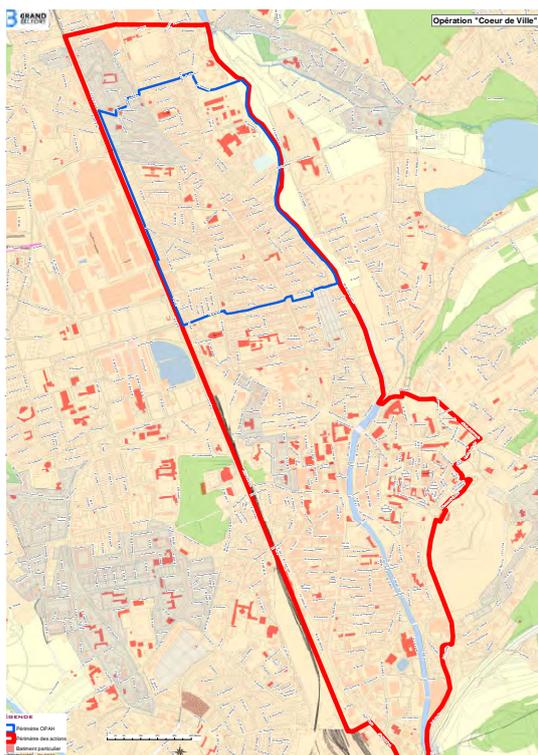
Partenaire
Grand Belfort - État - Ville de Belfort
Réfèrent / Contact
Laurence Ducommun / lducommun@autb.fr



Objectifs du dispositif

Le plan 'Action cœur de ville' a été lancé par l'État. Il répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. Le programme s'étend sur cinq ans.

Si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie. Élaboré en concertation avec l'association Villes de France, les élus locaux et les acteurs économiques des territoires, le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

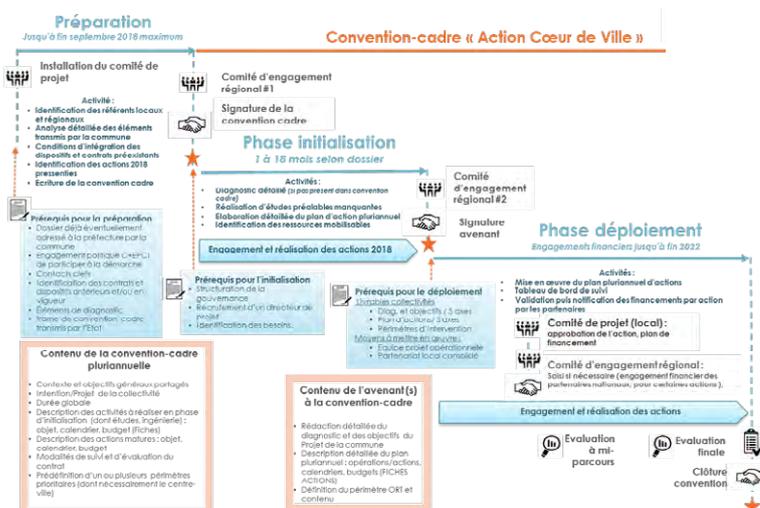


Un projet global pour Belfort et son territoire, décliné en 5 axes

Les actions de revitalisation sont inscrites dans une convention signée le 28 septembre 2018. Celle-ci engagera tant la commune que son intercommunalité et les partenaires publics et privés du plan autour de cinq axes structurants pour l'attractivité des villes moyennes :

- réhabilitation-restructuration de l'habitat ;
- développement économique et commercial équilibré ;
- accessibilité, mobilité et connexions ;
- mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ;
- accès aux équipements et aux services publics.

Ce plan est mis en œuvre sur 5 ans, avec les collectivités territoriales en fédérant les partenaires (Agence nationale de l'habitat, Action Logement, Caisse des dépôts...), au plan national comme au plan local.



Les contributions de l'AUTB

Par sa capacité à spatialiser et analyser les faits urbains et à proposer des hypothèses d'aménagements concrets et projeter la ville de demain, l'AUTB est intervenue avec les acteurs locaux dans la définition du fil de travail directeur, le repérage des actions et leur planification. Elle interviendra dès 2019 sur :

- un diagnostic territorial détaillé des thématiques et des enjeux liés, entre les fonctions du cœur d'agglomération et le reste du bassin de vie, pour envisager les rééquilibrages que nécessiterait la redynamisation du cœur d'agglomération,
- un diagnostic urbanistique dans le but de préparer les actions opérationnelles, à l'aide d'un outil numérique,
- différentes études préalables de définition, de programmation et de faisabilité des secteurs identifiés.

Observatoire de la démographie et de l'habitat

Programme partenarial, 2018

Partenaires

INSEE, DREAL, Grand Belfort, Ville de Belfort

Référents / Contacts

Laurence Ducommun / lducommun@autb.fr
 Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

Accès

téléchargeable sur www.autb.fr



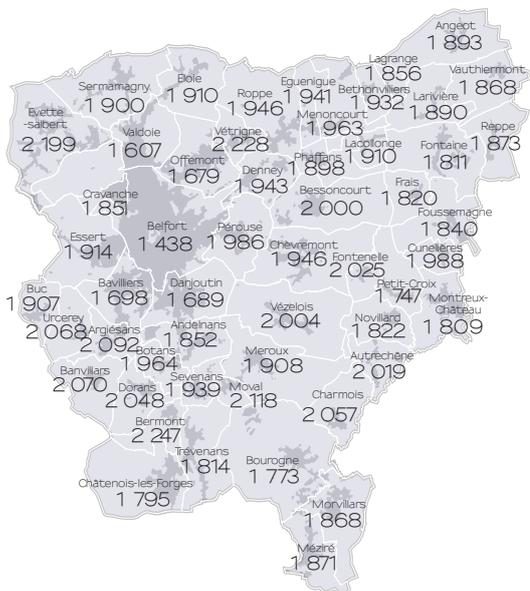
Objectif de l'activité

Les évolutions démographiques et de l'habitat sont l'objet d'un suivi permanent à partir des données INSEE, d'autres sources et d'une analyse des territoires (dynamiques territoriales comparées).

Ces éléments donnent lieu à plusieurs publications au cours de l'année et trouvent leur utilité dans les politiques publiques.



Le niveau de vie médian dans le Grand Belfort en 2015
 Source : INSEE 2015, Insee-DGFP-Cnaf-Cnav-Crmsa, Fichier localisé social et fiscal 2015



Les publications et les contributions

- *Les Chiffres-Clés de l'Habitat* : l'étude expose les grandes tendances de l'habitat à différentes échelles (Belfort, Grand Belfort, Territoire de Belfort) à l'aide des données disponibles les plus récentes.
- *Les Indicateurs de l'Habitat du Grand Belfort* : un fascicule de 8 pages contient les principaux indicateurs sur plusieurs thématiques (la population, les ménages, la politique de la ville, l'habitat, la construction et le marché de l'habitat).
- *Les populations légales 2015* : un document de 4 pages fait le point sur les résultats des populations légales.
- L'AUTB effectue une mise à disposition continue de données, analyses (graphiques, tableaux, cartes) pour des partenaires.

	Logements	Accroissement du parc depuis 1999	Part d'appartements	Part de propriétaires	Part de logements sociaux
	2015	2015	2015	2015	2017
Pays de Montbéliard Agglo.	68 817	+14 %	45 %	61 %	22 %
Grand Besançon	102 641	+20 %	65 %	48 %	18 %
Territoire de Belfort	71 397	+18 %	53 %	55 %	20 %
Bourgogne Franche-Comté	1 545 795	+15 %	35 %	63 %	12 %
Pôle métropolitain NFC	150 048	+16 %	48 %	59 %	18 %
Grand Belfort	52 579	+17 %	60 %	50 %	23 %

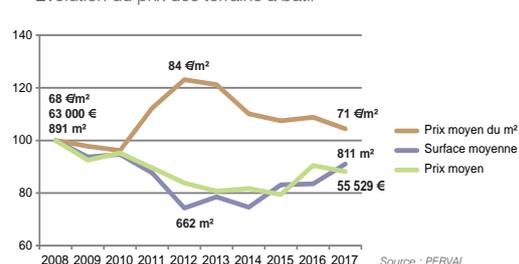
Les perspectives

Une étude sur la vacance du parc privé, une fiche de synthèse du parc privé, l'actualisation du document chiffres clés DESU et un portrait des 10 quartiers belfortains sont programmées en 2019. De plus, les travaux réalisés en 2018 seront reconduits au cours de l'année 2019.

Prix moyen des appartements anciens en 2017



Évolution du prix des terrains à bâtir



Appui aux politiques de l'habitat du Grand Belfort

Programme local de l'habitat Renouvellement urbain Cohésion sociale

Programme partenarial, 2018

Partenaires

Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Référents / Contacts

Laurence Ducommun / lducommun@autb.fr
Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr



Objectif de l'activité

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération exerce différentes compétences, dont l'application de politiques en terme d'Habitat.

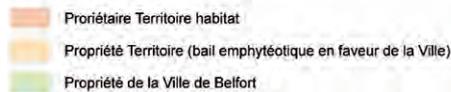
L'AUTB intervient en appui par la production d'éléments d'analyses et de réflexion pour les différentes politiques mises en œuvre dans ce domaine.

Nouvelle territorialisation des communes du Grand Belfort dans le cadre du PLH

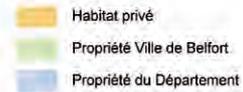


Organisation de la trame viaire du secteur Dorey

avant le NPNRU



après le NPNRU



Les contributions

- Le conseil communautaire du Grand Belfort a engagé la procédure de modification simplifiée de son Programme Local de l'Habitat suite à l'élargissement du périmètre de l'agglomération. L'AUTB a élaboré un diagnostic qui intègre les 20 nouvelles communes. Suite à ce diagnostic l'AUTB a participé à la réflexion sur la nouvelle territorialisation et des besoins en logements.
- Parmi les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, le quartier des Résidences a été retenu pour faire partie du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le programme de renouvellement urbain des Résidences est porté localement par le Grand Belfort et l'AUTB appuie la collectivité pour amender les dossiers portés à l'ANRU.
- Le Contrat de Ville Unique et Global (CVUG), signé le 11 mai 2015, guide les interventions de différents acteurs au sein des 5 Quartiers prioritaires du Grand Belfort (QPV). 2018 est l'année de la réalisation d'un bilan à mi-parcours pour évaluer les actions conduites. Les 5 et 6 novembre 2018, des ateliers thématiques se sont tenus autour des priorités du Contrat de Ville. L'AUTB a été mise à contribution pour élaborer un fascicule qui rassemble des éléments statistiques sur les QPV, et pour présenter un diagnostic sur l'égalité femmes-hommes.

Des perspectives pour 2019

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'OPAH-RU et du dispositif 'Action cœur de ville', un observatoire des Déclarations d'Intention d'Aliéner et des Demandes de Valeurs Foncières sera développé pour :

- appréhender les tendances du marché de l'occasion,
- mesurer les impacts des dispositifs sur le marché de l'habitat et des commerces.

2019 sera également l'année de l'évaluation à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat 2016-2021 (PLH).

Observatoire photographique du paysage



La reconversion du Parc-à-Ballons

Programme partenarial 2018

Supports

Photothèque en ligne et publication annuelle

Accès

Consultation et téléchargement sur autb.fr

> ressources / photothèque (albums)

> productions / environnement (livrets)

Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



Une mémoire des paysages

L'observatoire photographique rend compte des dynamiques de mutation du territoire et des effets des choix d'aménagement sur la longue durée.

Cette démarche intéresse de multiples dimensions de l'aménagement, comme l'artificialisation des sols, les pratiques agricoles, les continuités écologiques, les activités économiques, les usages de la mobilité, la production immobilière, la politique de la ville...

Le Parc-à-Ballons : d'une zone militaire à un quartier résidentiel

À la fin des années 1990, les vastes terrains de l'ERM, entre la Savoureuse et l'avenue Jean Moulin, représentent pour Belfort une des dernières possibilités significatives de développement au sein de l'emprise urbaine.

La commune choisit d'urbaniser ce secteur sous la forme d'une zone d'aménagement concerté à vocation d'habitat. Un plan d'ensemble affirme un grand axe fédérateur, organise des îlots constructibles et propose des typologies bâties variées dans la continuité des quartiers adjacents.

Une vingtaine d'années après son lancement, les objectifs initiaux ne sont pas tous réalisés, mais les opérations immobilières successives ont élargi l'offre résidentielle, progressivement densifié ce nouveau quartier et profondément transformé le paysage.



L'observatoire photographique : une ressource partagée

À la suite d'une première phase exploratoire et méthodologique (2013), l'observatoire s'est déployé sous la double forme d'une photothèque en ligne et d'une publication thématique annuelle.

Ont ainsi été illustrés entre autres les abords de la gare de Belfort, le thème de la consommation foncière, les grandes opérations de rénovation urbaine, ou encore l'aménagement de l'étang des Forges.

Avec ce travail de suivi au long cours se constitue progressivement une archive précieuse pour mieux observer, décrire et comprendre notre environnement. Le tout est disponible en ligne sur le site de l'AUTB.





Équipements & Services

- La démographie médicale dans le Grand Belfort
- Appui au SDAASP du Territoire de Belfort
- Carte scolaire de la Ville de Belfort
- Égalité « Femme-Homme » dans le Grand Belfort



Appui au SDAASP du Territoire de Belfort

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

Programme partenarial, 2018

Partenaires

Conseil Départemental du Territoire de Belfort,
Préfecture du Territoire de Belfort

Référent / Contact

Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

Accès

téléchargeable sur www.autb.fr

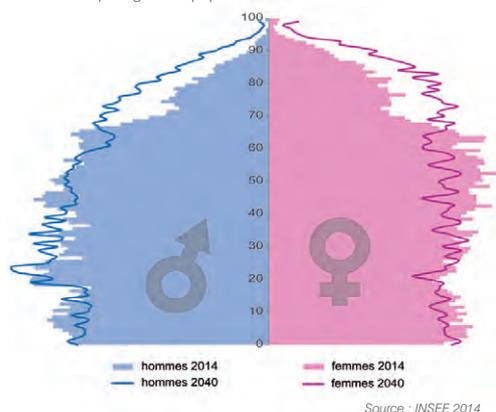


Les objectifs du SDAASP

- Faire un diagnostic croisant les besoins et l'offre de services.
Il s'agit d'identifier les déficits existants en matière d'accessibilité aux services.
 - Définir un plan d'amélioration de l'accessibilité des services.
Il s'agit d'identifier les facteurs clés du maintien ou de l'amélioration de leur accessibilité à déployer dans le cadre d'un programme d'actions.
- L'AUTB a réalisé le diagnostic et la synthèse du document.



La structure par âge de la population du Territoire de Belfort



L'accessibilité des services, un enjeu primordial pour les habitants

L'accessibilité des services concerne tout habitant d'un territoire. Accéder aux services de base est indispensable à la vie quotidienne : faire ses courses, consulter son médecin, faire le plein de carburant, acheter son pain... Il s'agit de besoins dont l'accessibilité est un enjeu quotidien. L'accessibilité des services est différente en fonction des types d'habitants, de l'âge, des types de services sollicités (école, aide à domicile...). Elle dépend de la capacité à se déplacer ou dans la capacité à maîtriser les nouvelles technologies pour certains services à distance (Pôle Emploi, Impôts...). La notion de fréquence est importante puisqu'elle peut être différente selon l'usage du service mobilisé.

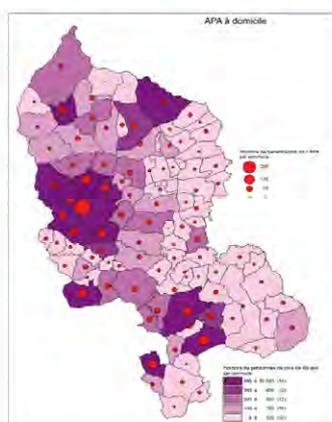
La méthode et le périmètre d'étude

Grâce à un comité technique, le schéma est réalisé sur le plan suivant :

- une introduction avec le cadre législatif et réglementaire, les objectifs et la méthode ;
- un diagnostic territorial de l'offre de services ;
- une analyse de l'offre de services par grands domaines (fiches) ;
- un programme d'actions construit à partir de 4 axes stratégiques.

Ce schéma devrait se finaliser au premier semestre 2019.

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE A DOMICILE (APA)



Existant :

Le Département du Territoire de Belfort compte 9% de personnes âgées de 75 ans et plus, soit plus de 12 500 personnes.
Au 31 décembre 2015, 1 976 personnes de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à Domicile, 60 % d'entre elles sont en GIR 4 (le niveau de dépendance le moins élevé) contre seulement un peu plus de 2% en GIR 1 (personnes totalement dépendantes).
Près de 40% sont âgés de 80 ans et plus. 75% sont des femmes.

Projets en cours :

Poursuite du travail partenarial local avec les acteurs de terrain (CCAS, mairies, médecins libéraux, services d'aides à domicile, etc.) afin de maintenir un haut niveau de repérage et d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.
Amélioration du repérage des situations d'épuisement des proches aidants afin de les soutenir et de ne pas compromettre le maintien à domicile de l'aidé.
Mise en place d'un accompagnement budgétaire dédié pour les personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile, qui subissent une précarité financière croissante.

Analyse :

Le taux de couverture de l'APA à domicile est de 15,2 % (pour 100 personnes de 75 ans et plus), ce qui le place bien au-dessous de la moyenne nationale (12 %) et régionale (12,8 %). Ce très bon résultat est la conséquence d'un travail de terrain systématique et approfondi des conseillères en gérontologie.
La totalité des communes du département est couverte par le dispositif et ce de manière relativement homogène. Globalement, les communes comptant le plus de personnes âgées sont celles qui connaissent proportionnellement le plus de bénéficiaires de l'APA à Domicile. On note néanmoins un taux de pénétration plus fort sur Belfort, Delle et Grandvillars.
L'accessibilité financière de l'APA à domicile (meilleure prise en charge par le Département diminution du reste à charge des usagers) a été consolidée avec la revalorisation des plafonds des plans d'aide intervenue en mars 2016 suite à la loi d'Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015.

Carte scolaire de la Ville de Belfort

Prospective sur les effectifs scolaires de la Ville de Belfort

Programme partenarial, 2018

Partenaires

Ville de Belfort

Référent / Contact

Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

Accès

transmis à la Ville de Belfort

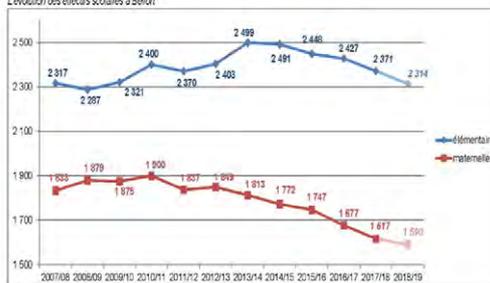


Le contexte

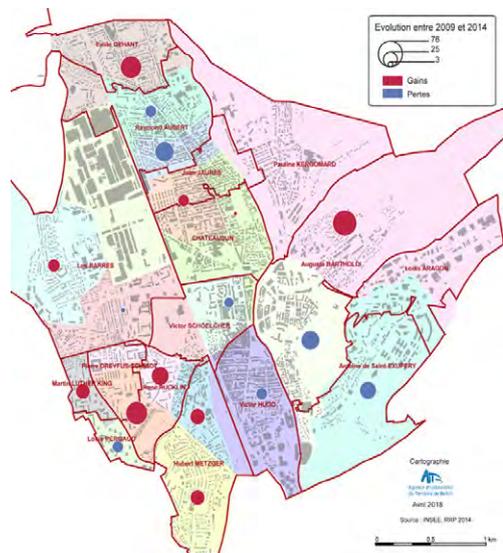
Les effectifs scolaires varient et la Ville de Belfort souhaite disposer de chiffres sur les effectifs à la rentrée prochaine afin de pouvoir échanger avec l'Inspection académique sur les éventuelles ouvertures ou fermetures de classes.

La baisse des effectifs scolaires se poursuit

L'évolution des effectifs scolaires à Belfort



L'évolution des 3-5 ans entre 2009 et 2014 par IRIS



Les principaux enseignements

Les effectifs scolaires baissent régulièrement et continueront à reculer dans les prochaines années en raison d'un nombre de naissances à Belfort en diminution. Cette baisse se concentre dans les écoles situées dans les quartiers de la Politique de la Ville.

À l'inverse, les opérations d'habitat en cours et en projet interrogent sur la nécessité de faire évoluer les périmètres de la carte scolaire. Il y a l'école des Barres dont les effectifs sont en hausse et devraient continuer à augmenter grâce à l'urbanisation du quartier du Mont. À plus long terme, il y a l'impact fort d'opérations d'envergure comme la ZAC de l'Hôpital, ou le Parc-à-Ballons.

Les perspectives

En 2019, pour faire face à la baisse continue des effectifs, un travail de prospective pour les trois prochaines années scolaires est inscrit dans le programme de travail de l'Agence avec la Ville de Belfort.

Ce travail évoluera sur une mission d'analyse du patrimoine scolaire et de diagnostic urbain des écoles de la Ville.

Les écoles élémentaires

Ecoles élémentaires	IEN	Spécificités	2017-2018			2018-2019					Evolution	Projet de carte scolaire	
			Total	Classes	capacité indicative d'accueil	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			Total
Louis Aragon	B2	REP	68	4	de 73 à 96	12	15	13	14	14	68	0	
Jean Jaurès	B4	Assimilé QPV	113	5	de 97 à 120	18	16	26	23	18	101	-12	
Jules Heidet	B2		108	5	de 113 à 140	18	22	24	19	21	104	-4	fermeture conditionnelle
Jean Moulin	B2		116	6	de 113 à 140	25	19	27	18	16	105	-10	fermeture conditionnelle
Saint-Exupéry	B2	REP	120	6	de 121 à 144	24	27	29	15	21	116	-4	ouverture
Emile Géhart	B4	PV	130	6	de 121 à 144	22	22	36	17	29	126	-4	
V. Schoelcher	B2	PV	134	6	de 121 à 144	28	23	28	27	24	130	-4	
Châteaudun	B4	Assimilé QPV	121	6	de 121 à 144	22	19	24	20	27	112	-9	
Dreyfus-Schmidt	B1	REP	164	8	de 169 à 192	38	30	28	37	25	168	-6	ouverture
Les Barres	B2	PV	170	8	de 169 à 192	49	43	41	32	21	186	+16	ouverture
Raymond Aubert	B4	Assimilé QPV	184	8	de 169 à 192	33	45	31	36	31	176	-8	
Hubert Metzger	B1		183	8	de 197 à 224	39	43	31	37	33	183	0	
R. Rucklin (Rés.)	B1	REP	192	9	de 193 à 218	40	38	35	34	40	187	-5	ouverture
Victor Hugo	B1		277	10	de 253 à 280	44	50	66	58	62	280	+3	
L. Pergaud	B1	REP+	292	17	de 313 à 335	51	66	49	60	56	282	-10	Ouverture (2 classes)
			2 371	111		463	478	488	447	438	2 314	-57	

Égalité femmes - hommes

Analyse socio-démographique de l'égalité femmes - hommes

Programme partenarial, 2018

Partenaires

Grand Belfort, Ville de Belfort

Référent / Contact

Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

Accès

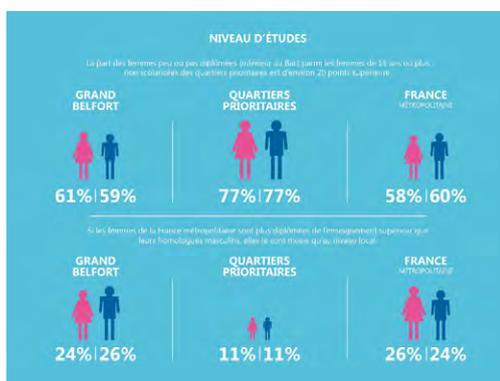
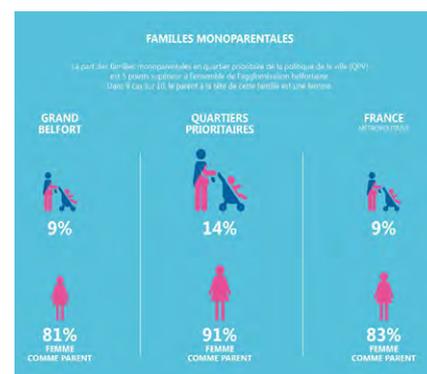
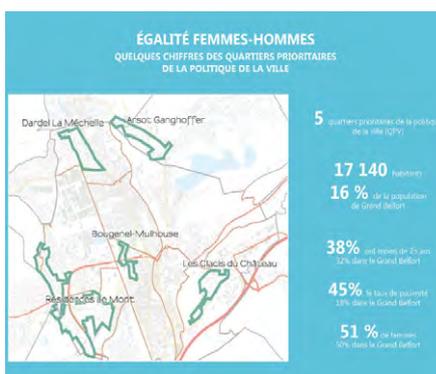
téléchargeable sur www.autb.fr



Le contexte

Des évolutions législatives récentes ont permis de se pencher localement sur la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Ville de Belfort a souhaité approfondir la démarche en analysant les inégalités entre les femmes et les hommes avec un diagnostic territorial.



Des inégalités entre les femmes et les hommes plus marquées

Ce diagnostic s'est inscrit dans une logique comparative avec d'autres territoires (Grand Belfort, Territoire de Belfort, Région Bourgogne-Franche-Comté, et France métropolitaine).

Malgré une situation qui tend à s'améliorer, les écarts entre les femmes et les hommes demeurent plus élevés à Belfort que sur l'ensemble du territoire régional ou métropolitain.

Les Belfortaines sont plus exposées au chômage et à la précarité. Elles ont surtout des difficultés à articuler vie professionnelle et vie familiale, avec des conséquences en termes d'accès à l'emploi et de revenu. Les mères de familles monoparentales sont particulièrement touchées.

Le 5 et 6 novembre, des ateliers de la Politique de la Ville ont été organisés à Belfort, dont un dédié à l'égalité femmes-hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont encore plus fortes dans les quartiers de la Politique de la Ville. Les actions pour réduire ces inégalités ont été recensées et des pistes de réflexion ont été abordées lors de cette matinée d'échanges entre acteurs locaux.

Les actions menées

Une politique est menée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes avec le soutien aux associations (Femmes-Relais 90, Solidarité Femmes...), les manifestations et actions (journée internationale de la Femme du 8 mars, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Octobre Rose) et la mise en œuvre de l'axe transversal femmes-hommes du Contrat de Ville Unique et Global 2015-2020 (sensibilisation, actions, participation financière...).

	Fam Monoparentales en 2015	dont Fam Mono Hommes		dont Fam Mono Femmes	
		Nombre	Part	Nombre	Part
Belfort	2893	416	14,4%	2477	85,6%
Grand Belfort	5025	912	18,1%	4114	81,9%
Territoire de Belfort	6566	1290	19,6%	5277	80,4%
BFC	104903	20411	19,5%	84492	80,5%
France métropolitaine	2650357	470893	17,8%	2179464	82,2%

Source : INSEE 2015



Espace économique

- Atlas des sites à vocation d'activité



Atlas des sites à vocation d'activités

Mutation et mutualisation

Programme partenarial

Partenaires principaux

Grand Belfort, CCST, CD90, DDT90, Région

Autres partenaires

ADNFC, CCI, TANDEM

Support

Fiches au format .pdf

Référent / Contact

Boris Loichot / bloichot@autb.fr

Accès public

www.atlaseco.autb.fr



Le renouvellement du contenu

L'atlas regroupe l'ensemble des secteurs à vocation d'activités définis dans les documents d'urbanisme des communes du Territoire de Belfort. Cela concerne 172 zones.

Les fiches des 33 zones classées zones d'activités économiques (ZAE) ont été repensées afin d'intégrer de nouveaux indicateurs sur le foncier ou l'accessibilité. Une approche qualitative complète cette nouvelle fiche.



Organisation de la zone	Forces	Faiblesses
Aménagement voirie & stationnement 	✓	
Agencement du bâti & Architecture 	✓	
Qualité de l'environnement & Paysage 		✓
Qualité de services 	✓	
Environnement de la zone		
Situation & Accessibilité 	✓	
Interface de la zone avec son environnement, Traitement des limites 		✓

Une mutualisation des données amorcée à l'échelle régionale

Dans le cadre de son partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté, l'agence participe à un groupe de travail dédié aux zones d'activités économiques.

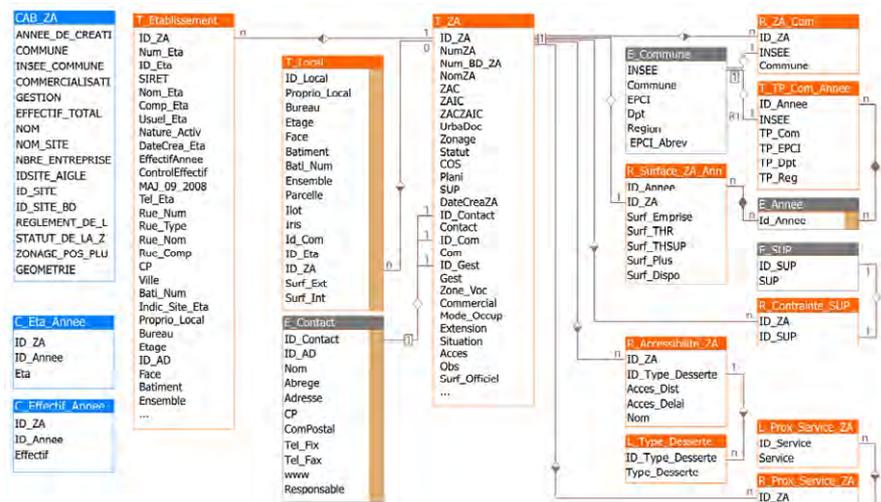
Animé par IDÉO BFC (structure régionale destinée à l'acquisition, la mutualisation et le partage de données) et l'ARD (Agence Régionale de Développement), ce groupe de travail s'attache actuellement à la mutualisation des modèles de données des différentes structures présentes : chambres consulaires, Directions Départementales des Territoires, agglomérations, départements, agences de développement et agences d'urbanisme.

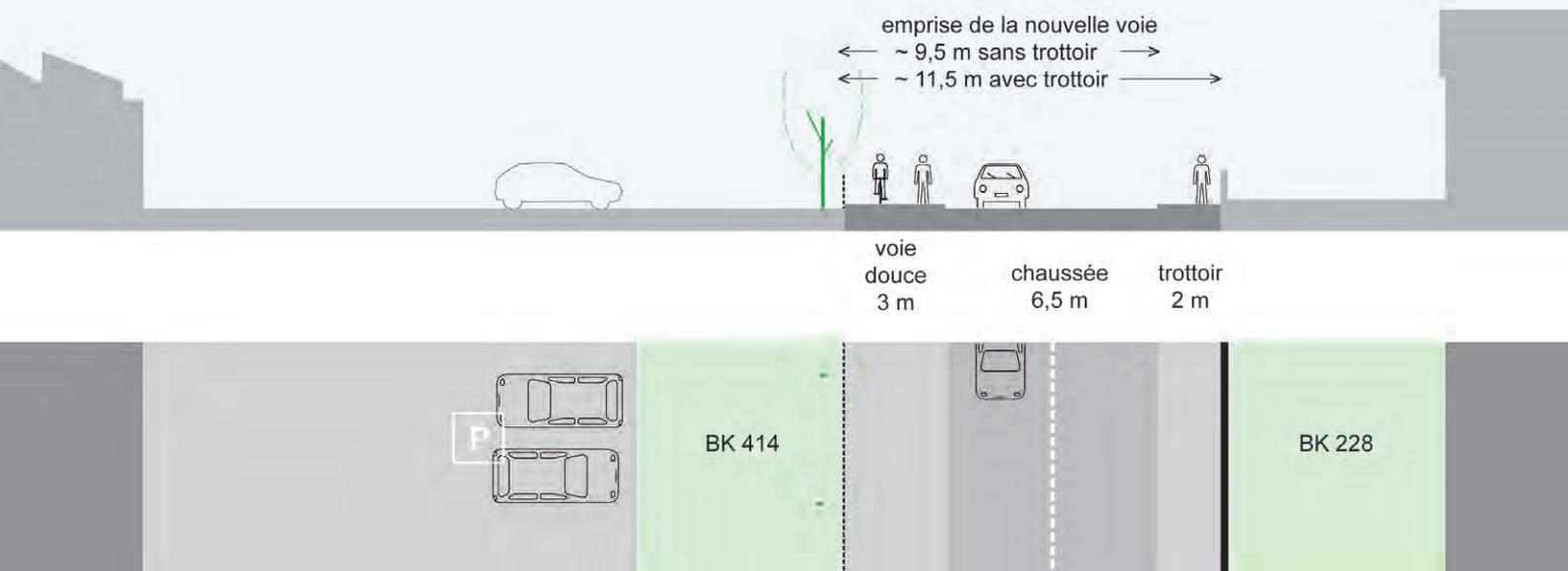
L'AUTB a ainsi mis à disposition ses travaux, déjà partagés par ailleurs avec l'ARD et l'ADU depuis plusieurs années. Ce partenariat technique permettra de mieux appréhender les usages liés aux atlas existants et fera ainsi évoluer l'atlas des sites à vocation d'activités du Territoire de Belfort.

Une actualisation en continu

L'agence effectue des mises à jour issues de nos partenaires, d'appels téléphoniques à destination des entreprises et de relevés d'informations effectués dans chaque zone. Cette actualisation s'effectue sur plusieurs mois avant d'être regroupée et restituée dans l'édition annuelle.

Les fiches actualisées sont disponibles dès l'intégration des données terminée.





Mobilité

- Inscription de la RN 1019 au Contrat de Plan État-Région
- Schéma directeur du secteur de l'échangeur de Sevenans
- Création d'une nouvelle voie à Valdoie



Inscription de la RN1019 au Contrat de Plan État-Région

Argumentaire et note d'enjeux

Programme partenarial, 2018

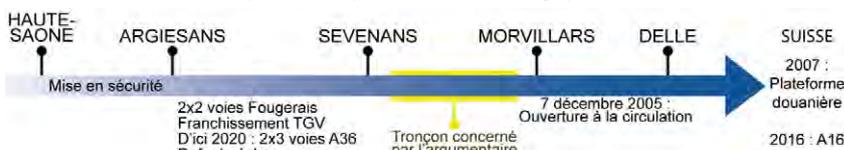
Partenaire principal
 Conseil Départemental du Territoire de Belfort
 Support / Format
 Dossier A3 - 8 pages
 Référent / Contact
 Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr



Contexte et objectifs

Dans le cadre du programme routier national du CPER en vigueur, le Conseil Départemental du Territoire de Belfort souhaite soumettre à l'État un argumentaire pour l'inscription de la RN1019, dans le but d'obtenir les financements pour les études de faisabilité de la mise à 4 voies des derniers tronçons. L'argumentaire, à la fois clair court et percutant, balaye trois grandes raisons sur lesquelles l'État peut se baser pour intégrer la RN1019 au CPER.

La RN1019 au fil du temps : frise spatiale et chronologique

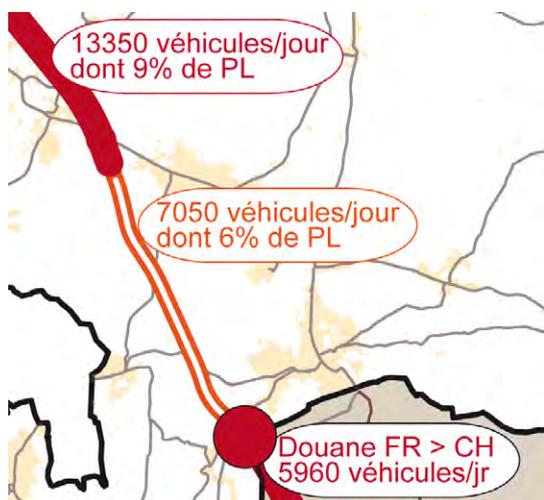


L'argumentaire en détail

1/ **La RN1019, une route en évolution avec un investissement constant du CD90** : détails des travaux au fil du temps, données chiffrées, montages financiers... Ces premiers éléments mettent en avant l'investissement réel du CD90 dans l'entretien et le développement de la RN1019 depuis de nombreuses années.

2/ **L'infrastructure aujourd'hui, dynamisme et économie** : le deuxième volet apporte un regard précis sur le dynamisme et l'économie autour de l'axe RN1019, sans omettre les politiques publiques d'urbanisme et de planification avancées sur ce secteur, là aussi depuis plusieurs années.

3/ **La RN1019, au cœur d'un système géographique interrégional** : pôle métropolitain Nord Franche-Comté, porte d'entrée avec le Canton du Jura, réseau Belfort-Mulhouse-Bâle-Bienne.



Méthodologie

Un balayage historique a tout d'abord été réalisé pour mieux percevoir l'évolution de la RN1019 au fil du temps. Aussi pour promouvoir le secteur, l'argumentaire ne s'arrête pas uniquement à l'aspect fonctionnel de la RN1019 mais s'étend aussi à d'autres thématiques comme l'économie aux alentours, le rapport à d'autres territoires, etc.

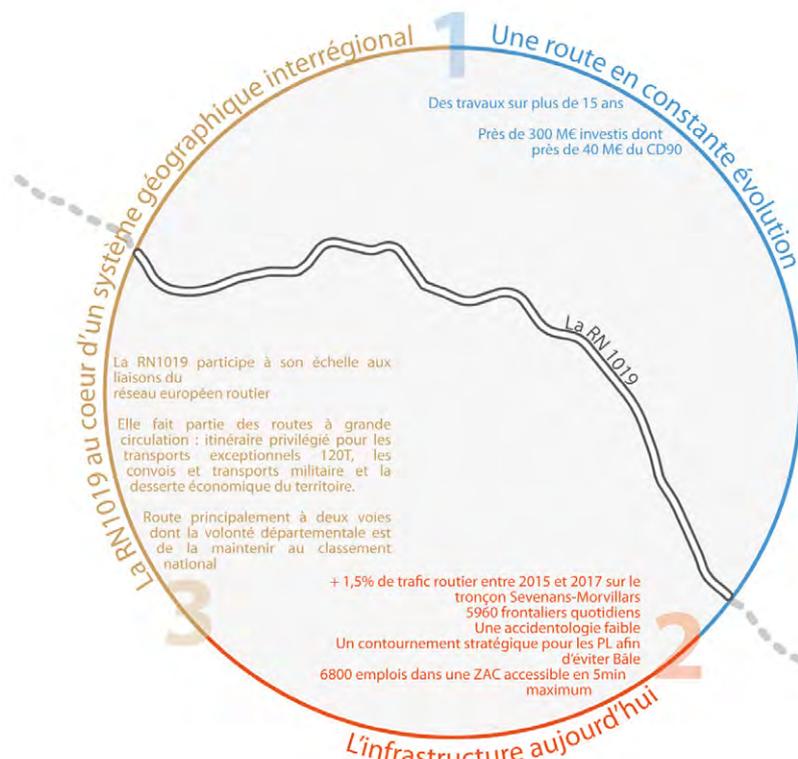


Schéma directeur du secteur de l'échangeur de Sevenans

Vision partagée autour de l'échangeur de Sevenans et de l'espace médian

Programme partenarial, 2018

Partenaire principal

CD 90

Support / Format

Dossier A3 - 43 pages

Référent / Contact

Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr



Contexte et objectifs

Depuis le début des travaux du nœud routier RN1019-A36, un besoin d'une maîtrise qualitative globale et transversale de ce secteur impacté par ce nouvel équipement se fait ressentir par les communes riveraines. C'est en effet un secteur vitrine à ne pas laisser à la dérive, et le CD 90 se positionne alors en collectivité chef de file pour construire une vision commune autour de cet échangeur.



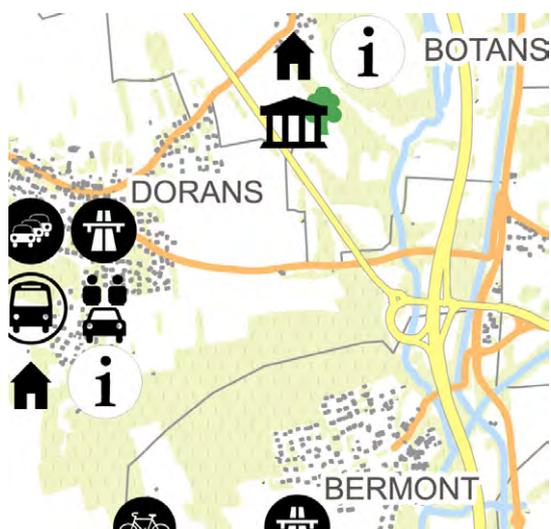
Principaux résultats et suites à donner

Pendant les entretiens communaux, cinq grandes thématiques étaient à chaque fois abordées avec les élus : Mobilité / Cadre de vie / Urbanisme / Économie-équipements / Environnement. Les élus ont alors pu s'exprimer sur les besoins, les projets ou l'existant dans chacun de ces domaines. La synthèse qui en découle a permis d'identifier clairement les besoins les plus couramment exprimés. À titre d'exemples, dans la thématique « mobilité », le besoin de développer le réseau cyclable est exprimé dans dix communes sur les treize interrogées ; dans la thématique « économie », huit communes sur treize souhaitent voir se développer des équipements.

C'est sur l'ensemble de ces besoins et surtout sur les plus récurrents que se basent les plans d'aménagement et les grandes orientations proposés dans le schéma directeur. Avec un portage et un financement identifiés, des actions inscrites dans le temps pourront être menées.

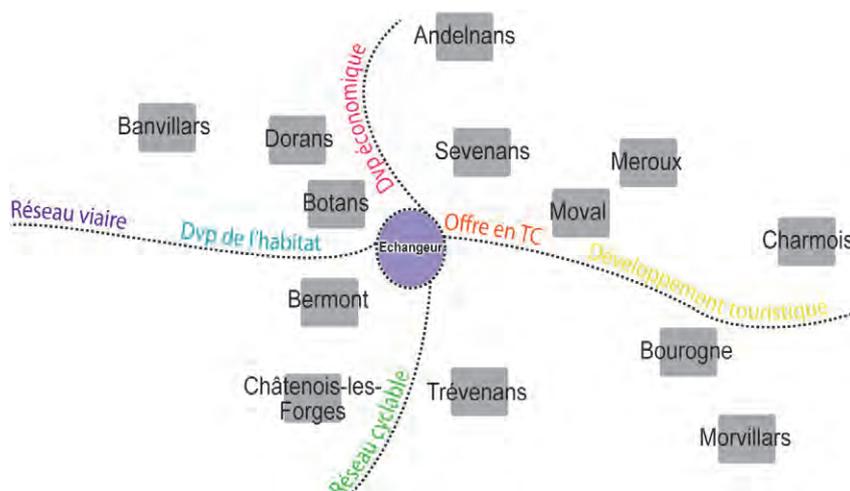
Les deux plans d'aménagement touchent plusieurs territoires communaux et diverses thématiques tandis que les orientations affichées sont plus de l'ordre de la politique publique globale.

Pour le CD 90, ce schéma directeur permettra de mieux cibler les aides financières en priorisant les actions et les projets sur ce territoire impacté par le nœud routier de Sevenans.



Contenu de l'étude

Le rapport complet est constitué de différentes parties : le contexte géographique avec le périmètre et les communes concernées, la synthèse (entretiens communaux écrits, tableaux récapitulatif par thématique et cartes d'analyse) ainsi que deux plans d'aménagement sectoriels (Secteur Cabris + axe RD19-437) et six grandes orientations (schématisées ci-contre) pouvant aider le CD 90 dans sa politique d'aide aux communes.



Création d'une nouvelle voie à Valdoie

Note technique et orientations

Programme partenarial, 2018

Maître d'ouvrage

Commune de Valdoie

Support / Format

Document PDF - 12 pages

Référent / Contact

Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr



La demande

La ville de Valdoie projette la création d'une nouvelle voie entre la rue Carnot et la rue du 1^{er} Mai, comprenant l'aménagement d'une liaison pour les modes doux.

Par ailleurs en charge de l'élaboration du PLU de la commune, l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort est sollicitée pour son conseil et ses recommandations.

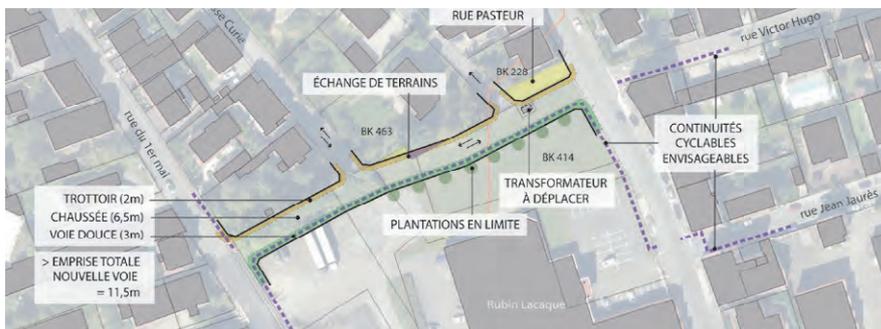
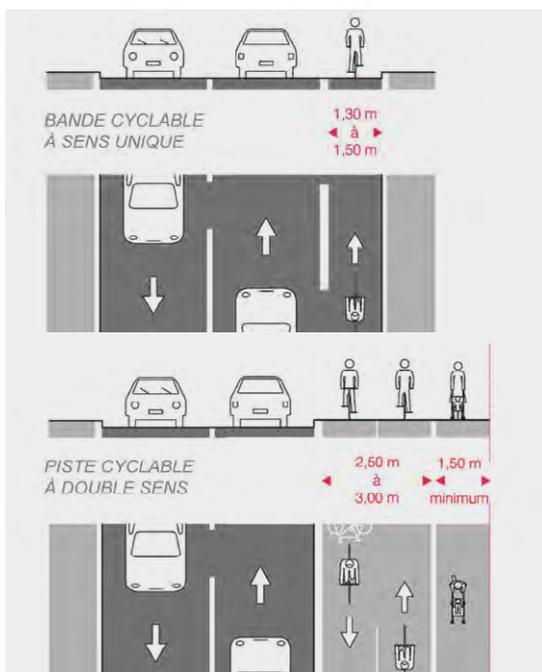


L'apport de l'AUTB

Le document remis à la commune réunit dans une première partie des éléments de connaissance pour la composition et le dimensionnement des voies routières, cyclables et piétonnes.

Il propose dans une seconde partie un scénario d'aménagement pour la nouvelle voie, avec plusieurs variantes compte tenu de la configuration actuelle des rues adjacentes et des usages et évolutions possibles de la voie en projet.

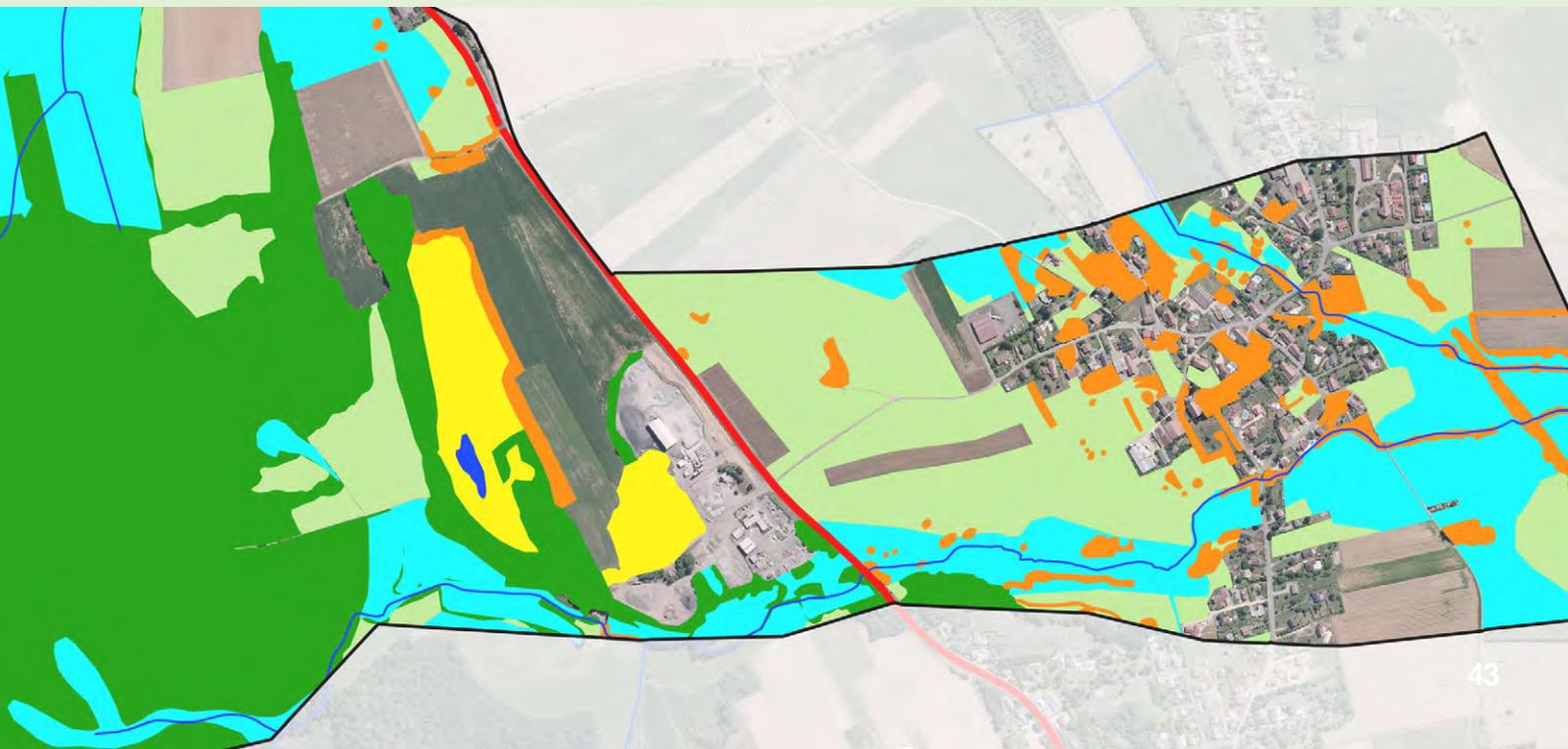
Sont questionnés la vocation de la nouvelle desserte et ses conséquences (pour le quartier mais aussi à l'échelle intercommunale), sa composition, ses usages, son profil, la gestion des carrefours, sans oublier les implications du projet en matière de foncier.





Environnement

- Diagnostic environnemental : l'outil SIGOGNE
- Diagnostic environnemental : la prise en compte des risques et nuisances
- Diagnostic environnemental : l'intégration de la Trame Verte et Bleue
- L'observatoire photographique en ligne



Diagnostic environnemental : l'outil SIGOGNE

Utilisation des données par l'AUTB

Programme de travail

Partenaires principaux

Communes, EPCI

Référent / Contact à l'AUTB

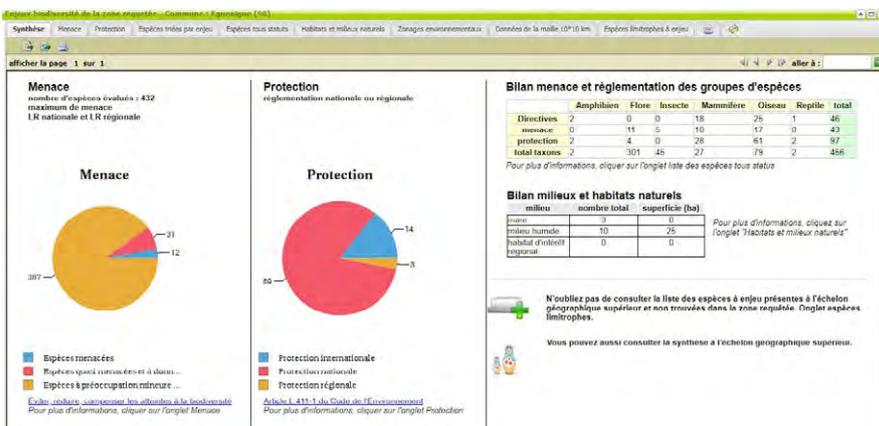
Anthony Groffod / agroffod@autb.fr



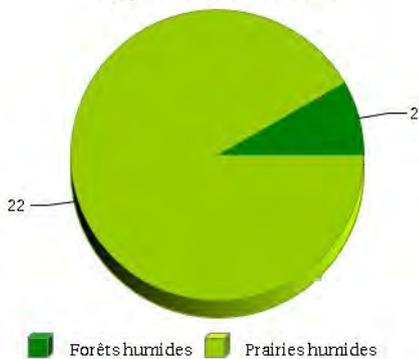
Présentation de l'outil SIGOGNE

Développé à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, SIGOGNE est un géoportail de la biodiversité qui propose des services de diffusions de données aux utilisateurs (grand public, associations, collectivités, entreprises...).

L'AUTB est un acteur partenaire de l'outil et l'utilise pour réaliser les diagnostics écologiques de ses documents d'urbanisme.



Type de milieu (ha)



Un outil au service de l'élaboration des diagnostics écologiques

Afin de mieux connaître le patrimoine naturel et de prendre en compte les enjeux écologiques dans l'élaboration des documents d'urbanisme, l'AUTB s'appuie en grande partie sur les données recueillies sur SIGOGNE pour :

- Connaître les espèces végétales et animales recensées sur une commune ;
- Connaître les espèces protégées, rares et menacées de disparition (espèces à enjeu) et appliquer le principe Éviter – Réduire – Compenser ;
- Connaître les espaces naturels protégés et inventoriés (Natura 2000, Znieff...) ;
- Connaître les habitats naturels et des zones humides potentielles ;
- Exporter les données sous forme de tableurs pour les intégrer dans le diagnostic.

SIGOGNE est utilisé comme un outil d'aide à la décision dans les projets d'aménagement du territoire. Son application est déclinée à toutes les échelles (zone de projet, commune, EPCI, département...) et permet l'édition de synthèses et de graphiques associés.

Les contributeurs et la source des données

Les données sont issues des inventaires et des travaux de nombreux organismes et associations qui œuvrent dans le domaine de la préservation des milieux naturels : Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire Botanique, Agence Française de la Biodiversité, Conservatoire des Espaces Naturels, collectivités, bureaux d'étude... Les données sont validées scientifiquement avant d'être diffusées.



Diagnostic environnemental : la prise en compte des risques et nuisances

Mobilisation et intégration des données dans les documents d'urbanisme

Programme de travail

Partenaires principaux

Communes, EPCI

Référent / Contact à l'AUTB

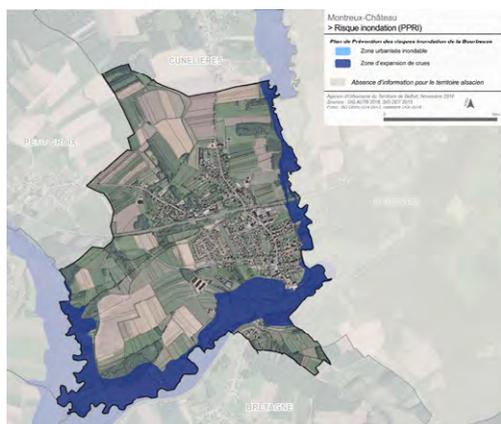
Anthony Groffod / agroffod@autb.fr



Objectif du diagnostic

Lors de l'élaboration du diagnostic environnemental d'un document d'urbanisme, une part importante du travail est consacrée à l'identification des risques et des nuisances sur le territoire.

La nature et l'intensité des risques et des nuisances varient en fonction de la localité. Leur prise en compte vise à assurer une protection pour les biens, les personnes et leur santé.

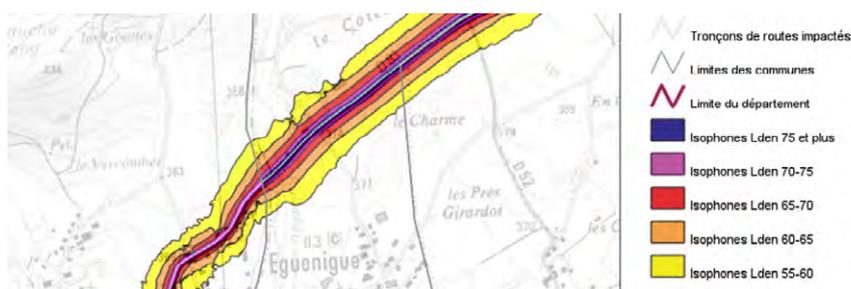


Sources des données et mises à jour

Les données sont issues de différentes sources et sont compilées pour obtenir un diagnostic le plus complet possible :

- porter à connaissance de l'État,
- plan de prévention des risques inondation,
- atlas des zones inondables,
- bases de données BASOL et BASIAS,
- base de données des ICPE,
- cartographie des mouvements de terrain,
- cartes stratégiques de bruit,
- cartes stratégiques de la qualité de l'air...

L'élaboration d'un document d'urbanisme se déroulant sur plusieurs années, un travail de mise à jour des données est réalisé régulièrement par l'AUTB afin de disposer d'un diagnostic opérationnel.



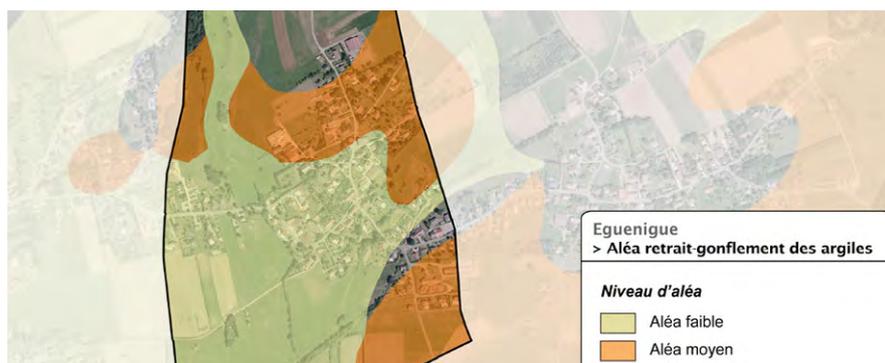
Les principaux risques et nuisances pris en compte

- Les risques naturels : inondation et mouvements de terrain (dont mouvements liés au retrait-gonflement des argiles et mouvements liés à l'activité minière)...
- Les risques technologiques : transport de matières dangereuses, risque industriel et présence d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)...
- Les nuisances : périmètres de réciprocité des bâtiments agricoles, nuisances sonores...
- Les pollutions : qualité de l'air, sites et sols pollués ou potentiellement pollués, décharges...

Temps d'échanges et appropriation locale

L'élaboration d'un document d'urbanisme est un moment d'échanges entre la collectivité, les habitants et l'AUTB.

La compilation de ces informations permet de prendre en compte l'ensemble des risques dans le projet d'urbanisme. Les informations sont ainsi recensées dans un seul document (le rapport de présentation du PLU) et sont accessibles aux habitants. Ce travail peut servir de support à la collectivité pour d'autres aménagements et permet également aux usagers de s'approprier les enjeux de leur territoire.



Diagnostic environnemental : l'intégration de la Trame Verte et Bleue

Prise en compte et protection des continuités écologiques

Programme de travail

Partenaires principaux

Communes, EPCI

Référent / Contact à l'AUTB

Anthony Groffod / agroffod@autb.fr

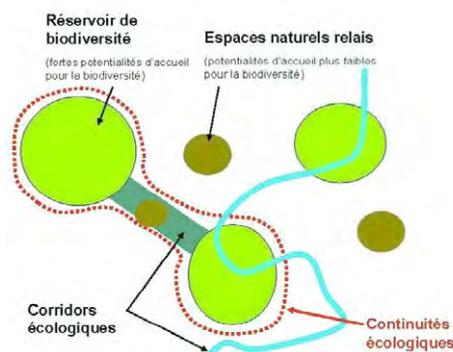
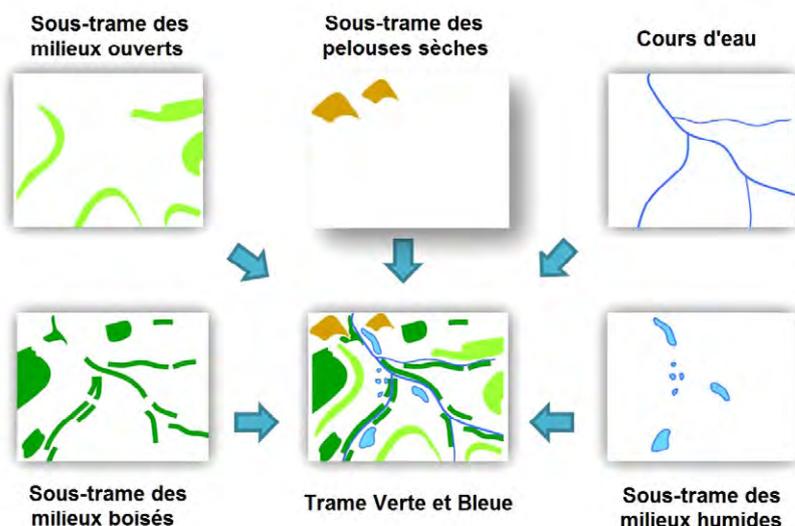


Qu'est ce que la Trame Verte et Bleue ?

La TVB est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et par l'étude spécifique du SCoT. Elle est constituée de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques qui permettent aux espèces de se déplacer et d'assurer leur cycle de vie. Chaque espèce est reliée à une ou plusieurs sous-trames en fonction de son écologie.

Dans le Territoire de Belfort, les principales sous-trames sont :

- la trame forestière : forêts, haies, bosquets...
- la trame des espaces ouverts : prairies, vergers, pelouses sèches...
- la trame bleue : rivières, étangs, ripisylves, mares, zones humides...



Les outils au service de la TVB

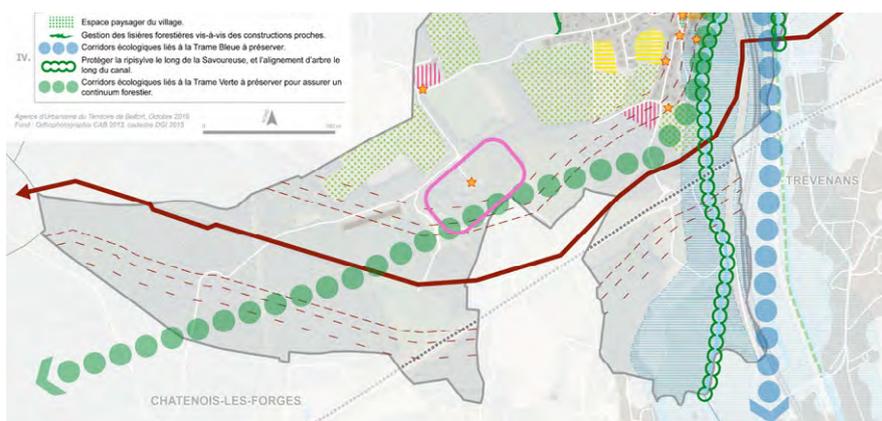
Les documents d'urbanisme participent à l'identification de la TVB et à sa préservation. Ils prennent en compte les enjeux régionaux identifiés dans le SRCE ainsi que les enjeux départementaux (étude TVB du SCoT du Territoire de Belfort) en les déclinant à l'échelle locale.

Les outils réglementaires permettant de protéger les éléments naturels sont :

- L'article L.151-23 du Code de l'urbanisme pour préserver les éléments du paysage (arbres isolés, haies, ripisylves...);
- Les espaces boisés classés (EBC) pour protéger les bois et les forêts;
- Les zones agricoles (A) ou naturelles (N) pour préserver les milieux;
- Les emplacements réservés pour les espaces verts à créer et les espaces nécessaires aux continuités écologiques.

Traduction de la TVB dans les PLU

- Le rapport de présentation identifie la TVB;
- Elle est intégrée dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD);
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) localisent précisément les éléments naturels à conserver;
- Le règlement écrit propose des principes permettant de favoriser sa prise en compte;
- Le zonage localise les secteurs inconstructibles et les éléments naturels à protéger;
- L'évaluation environnementale identifie les incidences du projet et propose des solutions.



L'observatoire photographique en ligne

Un outil de suivi des évolutions du cadre de vie

Programme partenarial

Accès

Albums thématiques :

www.flickr.com/photos/autb/albums

Séries photographiques :

www.flickr.com/photos/obsautb/albums

Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



« La reprise de vue conforme à une photographie antérieure (...) est un moyen d'améliorer la perception de lieux supposés familiers et d'accéder aux phénomènes complexes, parfois spectaculaires, parfois discrets, qui les modifient sans cesse. »

Gilbert Fastenaekens, photographe

Une banque de données photographiques

La photothèque de l'AUTB porte sur toutes les dimensions de l'aménagement du territoire. Elle s'enrichit au gré des études réalisées dans le cadre du programme de travail.

Depuis 2014, une partie de ce fonds est accessible en ligne via la plateforme de partage Flickr. Début 2019, plus de 3 300 images sont consultables en ligne, présentées sous forme d'albums : une soixantaine d'albums thématiques et près de cinquante albums communaux.

Régulièrement, un sujet lié à l'actualité de l'AUTB ou du Territoire est mis en lumière via 'l'album du mois' sur le site internet de l'agence.

Un observatoire pour remonter le temps

L'observatoire photographique constitue une photothèque spécifique (à ce jour 35 albums par lieu). Il est fondé sur le suivi chronologique de sites en évolution, à des fins d'analyse des paysages urbains et ruraux et de leurs mutations.

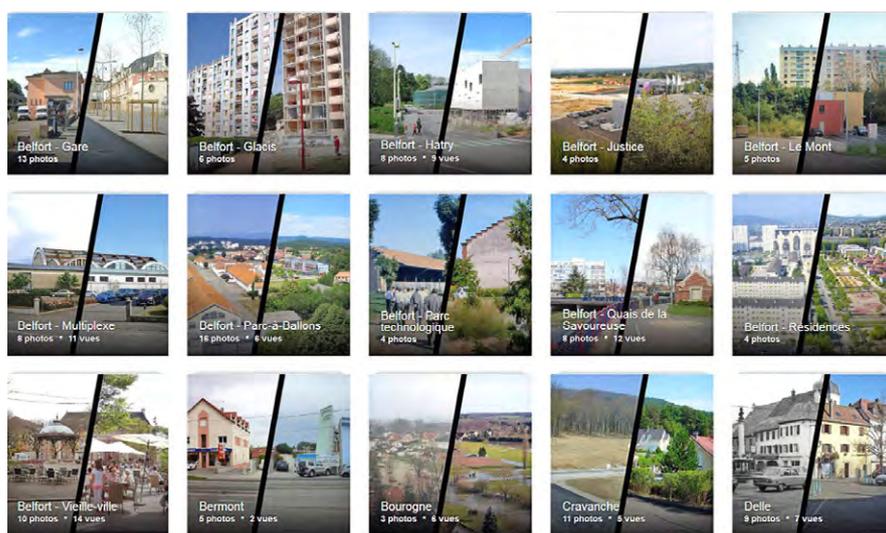
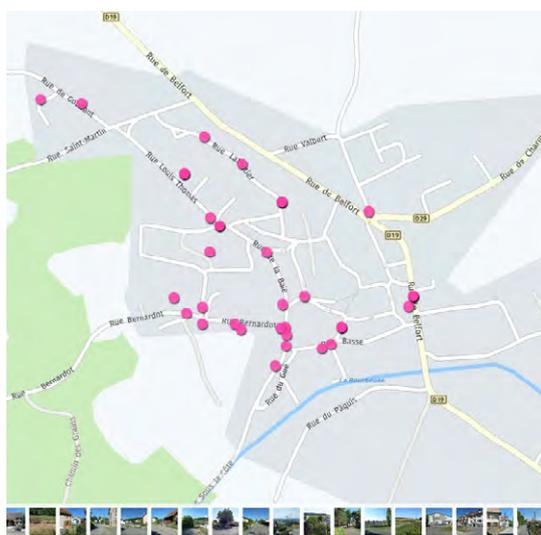
Les séries photographiques 'avant-après' construisent progressivement une mémoire des paysages. Elles sont présentées sous forme d'albums par lieu. Elles font par ailleurs l'objet d'une publication annuelle thématique.

Des ressources à partager

Toutes les prises de vue sont légendées et datées. Une partie est en outre géolocalisée et par conséquent accessible via une carte.

Le corpus est aussi bien à usage interne pour l'équipe de l'AUTB qu'à destination des partenaires, et plus largement de quiconque s'intéresse au Territoire...

Les images disponibles en ligne sont libres de droits pour une utilisation non commerciale, sans modification, avec mention de l'auteur initial.





Conception urbaine

- La démarche de labellisation des éco-quartiers
- Auxelles-Haut : ancien site Plubeau
- La place de Franche-Comté à Belfort
- La place de la République à Belfort
- L'ancienne centrale laitière des Forges à Belfort
- Projet de pôle commercial et de services à Bourogne



La démarche de labellisation des écoquartiers

Participation aux groupes d'experts et à la commission régionale Ecoquartiers

Programme partenarial 2014 et suivants

Maître d'ouvrage

DREAL BFC

Partenaires

Autres agences d'urbanisme

Référent / Contact

Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr



Les Prairies du Canal - Illkirch Graffenstaden - Bas-Rhin

L'intervention de l'AUTB

L'agence intervient dans le processus de labellisation depuis 2014, dans la réalisation d'expertises de projets de ces régions.

Quatre projets présentés pour l'étape 2 ont été ainsi expertisés par l'agence :

- Vandœuvre les Nancy (54), Biancamaria ;
- Besançon (25), Quartier Viotte ;
- Chantraine (88), Parc de l'Arsenal ;
- Illkirch-Graffenstaden (67), Les Prairies du Canal.

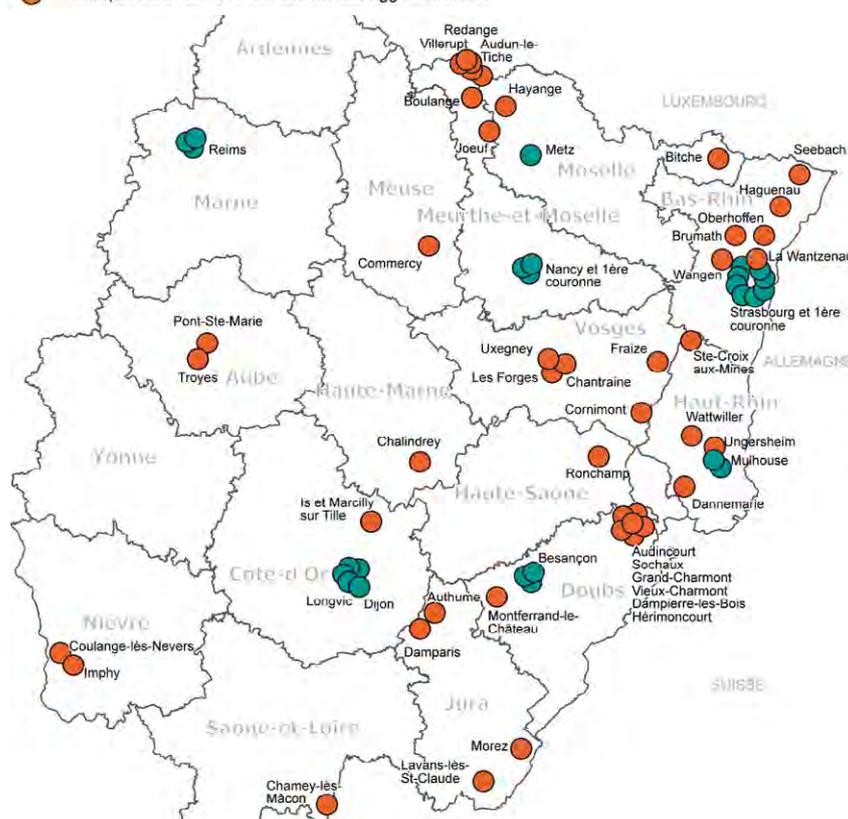
Un projet présenté à l'étape 4 a été expertisé cette année :

- Lyon (69), La Duchère, quartier en renouvellement urbain.

Ces cinq quartiers affichent tous des ambitions différentes, par leur composition et leur dimension. Tous cependant répondent à des objectifs de développement urbain, de reconquête urbaine ou de rééquilibrage en termes d'habitat et de qualité de vie.

L'AUTB est en outre membre depuis 2016 de la commission régionale Bourgogne-Franche-Comté.

- Ecoquartiers situés en agglomérations dont la commune principale comprend plus de 100 000 hab
- Ecoquartiers situés en dehors de ces agglomérations



Les projets labellisés en France et dans les régions proches

Après les attributions de cette 6^{ème} campagne de labellisation, fin 2018, la France compte 570 «EcoQuartiers» labellisés par l'État. Suite à la redéfinition en quatre stades d'avancement, ils se répartissent en :

- 338 labellisations en étape 1
- 68 en étape 3
- 158 en étape 2
- 6 en étape 4

Dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, les projets labellisés sont au nombre de 65 (31 en étape 1, 25 en étape 2, 8 en étape 3 et 1 en étape 4).

40 % seulement des écoquartiers sont situés dans des agglomérations dont la commune principale comprend plus de 100 000 habitants (cf. carte). Le développement des projets d'écoquartiers n'est donc pas une spécificité des grandes agglomérations du quart Nord-Est de la France.

Le Label

Lancé en 2012, le label EcoQuartier a pour ambition de distinguer l'exemplarité des projets d'aménagement durable et de préciser les conditions de leur réussite. Il est bâti sur une charte de 20 engagements, rassemblés en 4 dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement climat. Il ne s'agit pas d'une norme ou d'un modèle unique d'urbanisation, mais la valorisation d'une démarche progressive et souple, adaptée aux contextes et aux villes de toutes catégories.

Auxelles-Haut, ancien site Plubeau

Options d'aménagement

Programme partenarial, 2018

Partenaires

CCVS - Commune d'Auxelles-Haut

Support / Format

A4 it relié / PDF - 12 pages

Référent / Contact

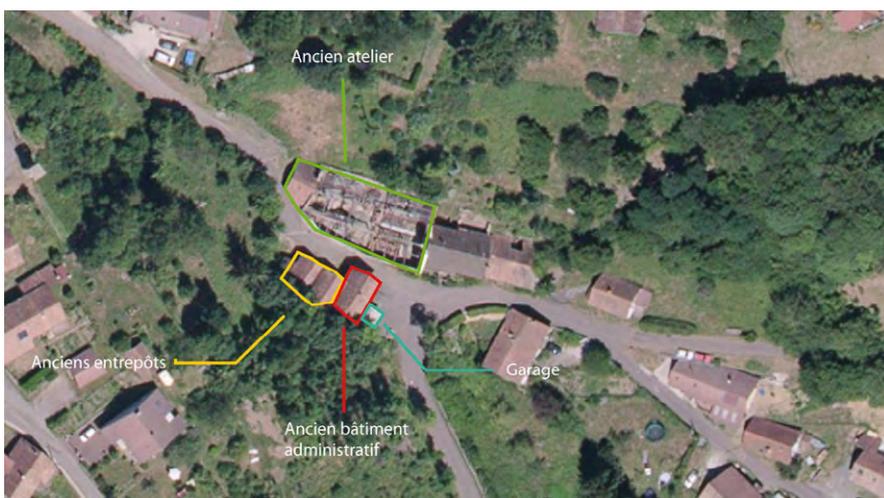
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



Objet et contenu

À l'occasion d'une transaction immobilière, la commune d'Auxelles-Haut a sollicité l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort pour une réflexion sur l'aménagement de l'ancien site industriel Plubeau et de ses abords.

La note produite expose les caractéristiques de cet espace localisé au cœur du village, fait le bilan des contraintes et avance plusieurs pistes d'aménagement illustrées en plan.

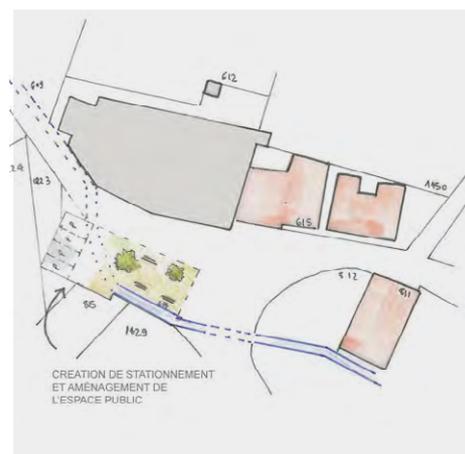
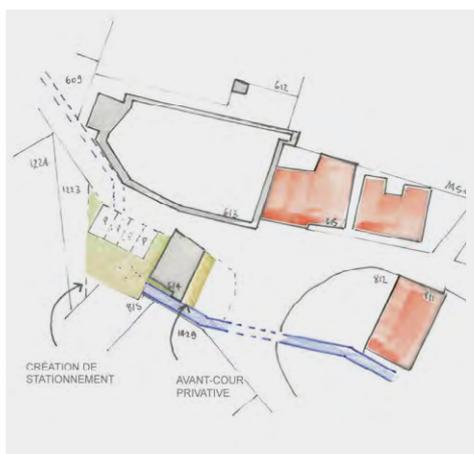
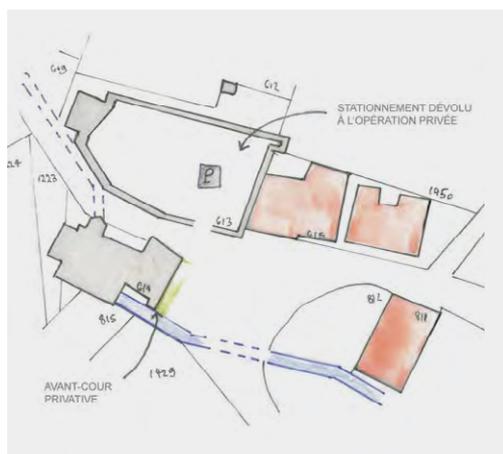


Le regard de l'AUTB

En fonction des caractéristiques des terrains, de l'état des constructions existantes et de la nature de l'environnement proche (voie, carrefour, talus, ruisseau), plusieurs hypothèses de travail cherchent à exprimer le potentiel de ce site, à la fois en termes d'aménagement de l'espace public et d'insertion d'un projet privé de rénovation.

Réemploi de tous les bâtiments, rénovation bâtie partielle ou recalibrage et traitement qualitatif de l'espace du carrefour, il s'agit de modéliser des options tranchées afin d'éclairer les choix de la collectivité.

Dans tous les cas se posent les questions de la redéfinition des limites entre foncier public et privé, ainsi que des besoins en stationnement dans un contexte très contraint.



La place de Franche-Comté à Belfort

Renouvellement d'un espace public de centre-ville

Programme partenarial, 2018

Partenaire principal / Maître d'ouvrage

Ville de Belfort

Support / Format

A4 it relié / PDF

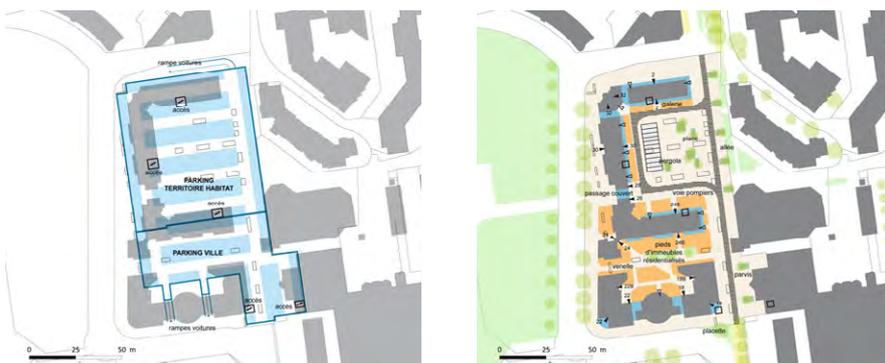
Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



Un espace central sous-valorisé

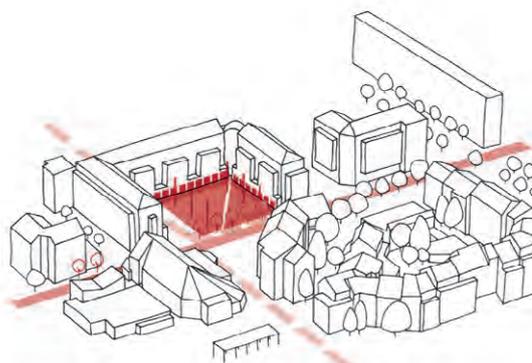
La place de Franche-Comté est implantée sur le site des anciennes casernes Bougenel et Gérard, cédées à la Ville dans les années 1970. Elle se situe en cœur de ville, au carrefour des axes piétons et cyclables reliant le centre et la vieille ville aux quartiers ouest de Belfort. Elle a vocation à devenir un lieu mieux inséré dans les dynamiques urbaines du centre-ville.



Un projet intégré au programme 'Action cœur de ville'

Au sein d'un ensemble d'espaces piétonniers, dont la place du Forum récemment réaménagée, cet espace est contigu à un grand nombre d'équipements, services publics et commerces.

Dessinée et aménagée dans les années 1980, la place est aujourd'hui dégradée. Outre le traitement des pathologies liées au vieillissement de sa structure sur dalle, il est nécessaire de lui donner davantage de visibilité, de valoriser ses connections aux quartiers voisins, de mieux l'insérer dans la dynamique résidentielle et commerciale du centre-ville, enfin de lui redonner un rôle et une qualité d'espace de vie pour la population.

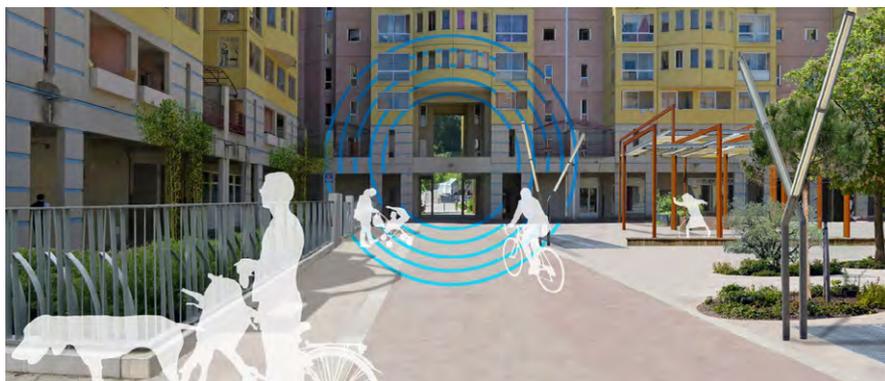


Une démarche en plusieurs temps

Un premier temps est consacré à la présentation générale du site, ainsi qu'aux dynamiques qui l'animent.

S'ensuit un bilan de ses atouts et difficultés pour cerner les enjeux d'aménagement.

Enfin, des perspectives de renouvellement sont explorées et illustrées (stratégie d'aménagement transitoire, résidentialisation partielle...), dans l'optique d'améliorer la qualité des lieux.



La place de la République à Belfort

Réflexion sur un espace public majeur du centre ancien

Programme partenarial, 2018

Maître d'ouvrage
Ville de Belfort

Partenaires
UDAP, Services techniques de la Ville

Référent / Contact
Julien Journeault / jjourneault@autb.fr



L'articulation de deux tissus urbains historiques

À l'emplacement de l'ancienne Porte de France, la place de la République articule d'une part le quartier historique de la Vieille-ville inscrit dans le pentagone fortifié de Vauban, et d'autre part le quartier néo-hausmannien Carnot.

Elle concentre administrations, équipements et institutions régaliennes telles que la Préfecture et le Palais de Justice, dont les façades tiennent davantage de l'architecture néo-hausmannienne que de la Vieille-ville.



Le programme « Action Cœur de ville »

La place de la République est un lieu retenu dans le dossier « Action cœur de ville » auquel répond la Ville de Belfort.

L'Agence d'urbanisme élabore dans un premier temps un état des lieux et un diagnostic sur cette pièce urbaine : histoire, patrimoine, paysage, fonctions, usages, mobiliers urbains...

Une image à renouveler

Quant à l'espace même de la place, son aménagement a très peu évolué depuis de nombreuses décennies. Seules quelques adaptations ont facilité l'organisation du stationnement sur et autour de l'espace central.

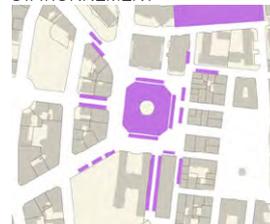
Alors que des aménagements relativement récents ont eu lieu de part et d'autre en centre-ville, la place de la République semble stagner en termes d'image urbaine, et se limite à sa disposition de « nœud » circulaire.

Elle relève pourtant d'un enjeu supplémentaire de par sa situation aux portes d'un site patrimonial et touristique.

ÉQUIPEMENTS



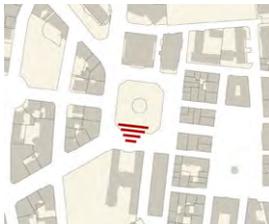
STATIONNEMENT



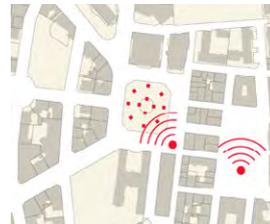
PLANTATIONS



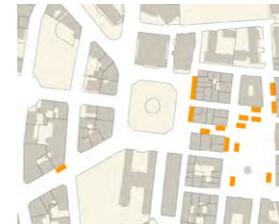
CÉRÉMONIES OFFICIELLES



SCÈNES MUSICALES



TERRASSES



Ancienne centrale laitière des Forges à Belfort

Enjeux d'un site en renouvellement

Programme partenarial, 2018

Partenaire principal / Maître d'ouvrage

Ville de Belfort

Support / Format

PDF - 8 pages

Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



Une rétrospective et des perspectives

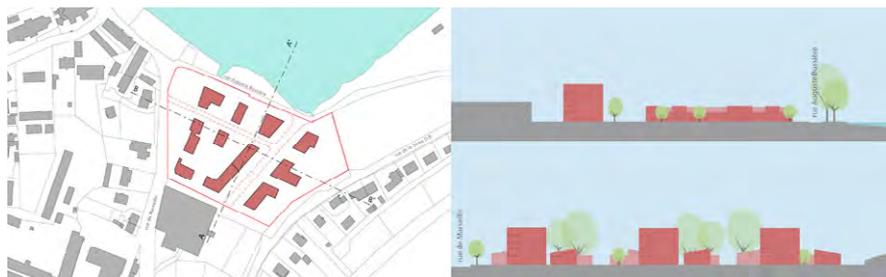
En 2012, l'arrêt des activités de la Laiterie lance la mutation foncière du site de production, constitué de plusieurs parcelles formant un îlot d'environ 2,7 hectares face à l'étang des Forges.

Au fil des mois et années qui suivent, plusieurs études urbaines préalables éclairent les spécificités et le potentiel du site, tandis que des projets immobiliers se succèdent dans un contexte polémique d'opposition notamment de la part des riverains.

En 2018, à la demande de la Ville de Belfort, une note d'enjeux de l'AUTB retrace dans les grandes lignes les éléments de connaissance du site et des projets qui s'y appliquent, puis explore des pistes alternatives pour l'aménagement de ce secteur.

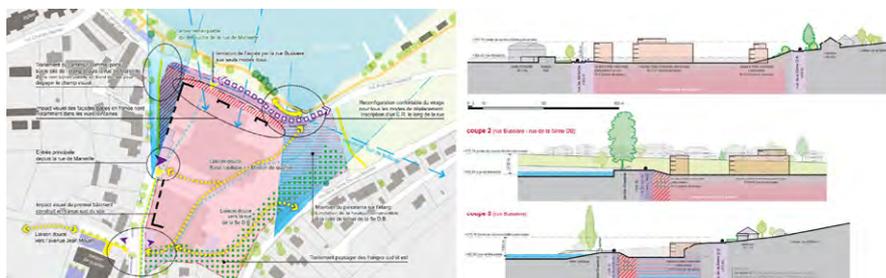
Plusieurs éclairages sur un contexte sensible

La première partie de la synthèse revient sur une étude initiale d'insertion paysagère et de simulation de types bâtis. Elle rappelle les évolutions réglementaires du secteur et donne une estimation du potentiel constructible des terrains compte tenu des prescriptions actuelles. Elle présente les variantes des projets immobiliers engagés et résume leurs impacts sur le site. Elle propose enfin un point de vue original sur cet espace et un programme alternatif, en rendant compte d'un diplôme d'architecte sur le renouvellement urbain de l'ancienne Laiterie.



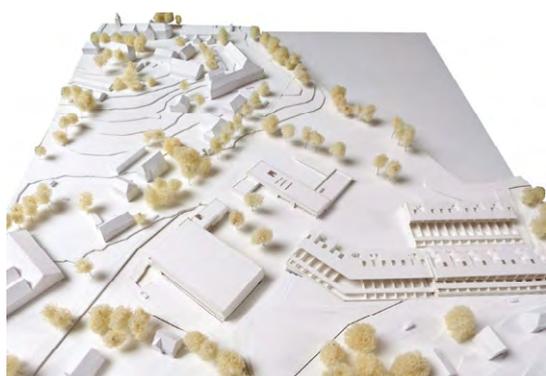
Une réflexion stratégique pour les années à venir

La note fait ensuite état des pistes de réflexion sur la programmation d'un projet urbain et architectural. Elle mentionne explicitement quelques points de vigilance quant au futur aménagement : définition d'objectifs partagés et importance du suivi, intégration poussée des atouts du site et de son environnement, engagements pour un urbanisme durable, phasage et pilotage des opérations, organisation des fonctions temporaires s'il y a lieu...



Un corpus de ressources

Enfin, le document renvoie pour plus de détails à un ensemble de ressources sur le sujet (études urbaines, diagnostics techniques, documents réglementaires, articles de presse).



Projet de pôle commercial et de services à Bourogne

Appui à la maîtrise d'ouvrage

Programme partenarial, 2018

Maître d'ouvrage

Commune de Bourogne

Autre partenaire

GBCA, service aux communes

Référent / Contact

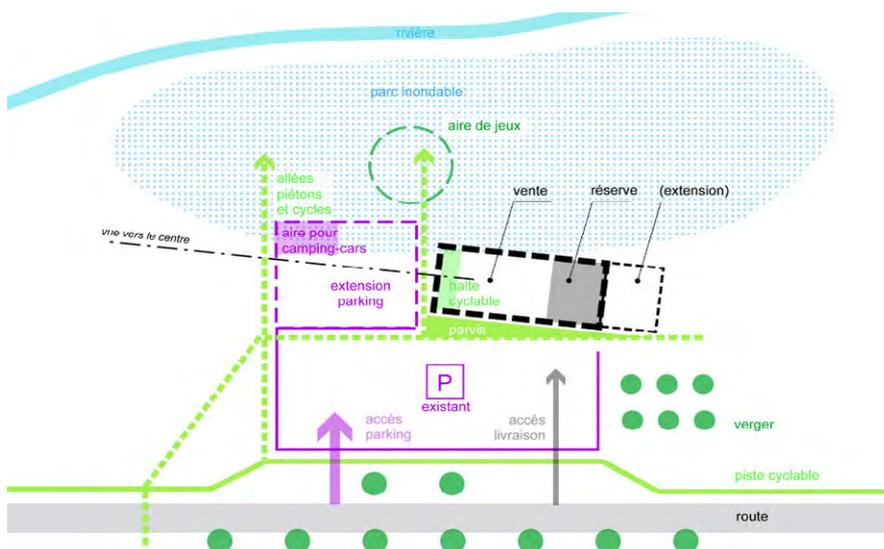
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



Une vision communale d'avenir

Afin de pérenniser le commerce alimentaire existant et de préparer les conditions du développement de l'offre de proximité, la commune souhaite étudier les conditions d'implantation d'un nouveau bâtiment commercial sur un terrain communal.

Dès l'origine, ce projet est envisagé comme une opportunité d'associer en un même lieu plusieurs autres fonctions, notamment touristiques, de services et d'agrément, dans un aménagement à même de conforter la commune en tant que pôle.



Une démarche partenariale pour consolider et sécuriser le projet

En parallèle de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, l'AUTB s'implique pour aider à la formulation des objectifs, à la rédaction du programme et au balisage du calendrier prévisionnel de l'opération portée par la commune. La mission d'accompagnement associe les services de l'agglomération pour couvrir l'essentiel du processus : demande de certificat d'urbanisme opérationnel, élaboration du programme détaillé, intégration des études diagnostiques préalables, rédaction d'un cahier des charges, estimatif des travaux, appui à la consultation et au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, assistance à la passation des marchés, animation et suivi du projet.



BÂTIMENT (base)		
local commercial principal, non équipé	vente	120 m ²
	réserve	80 m ²
halte (salle hors-sac, sanitaires)		30 m ²
<u>sous-total</u>		
BÂTIMENT (extension)		
cellules commerciales		100 m ²
<u>sous-total</u>		
RÉSEAUX		
assainissement		120 m
eau potable		30 m
électricité		30 m
télécom		30 m
<u>sous-total</u>		
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS (aire camping-cars non comprise)		
reprise partielle du stationnement		500 m ²
espace vert courant, hors mobilier		500 m ²
<u>sous-total</u>		
HONORAIRES		
maîtrise d'œuvre + études + contrôle		



Les documents d'urbanisme dans le Territoire de Belfort
CARTOTHÈME #3 11/2018



La gestion de l'eau potable dans le Territoire de Belfort
CARTOTHÈME #2 10/2018



Les écoles élémentaires dans le Territoire de Belfort
CARTOTHÈME #1 09/2018



Animation - Diffusion - Ressources

- 39ème Rencontre des agences d'urbanisme
- Les Cartothèmes de l'AUTB
- Atelier-Débat : L'activité immobilière du Territoire et les capacités financières des ménages
- Atelier-Débat : Les écoquartiers, une démarche adaptée à une diversité de projets
- Atelier-Débat : Mémoire et mutations du territoire
- Le site internet autb.fr
- Les archives et la documentation de l'AUTB



39^{ème} Rencontre des agences d'urbanisme

Participation au colloque national de la FNAU

du 7 au 9 novembre 2018

Lieu

Lille - Dunkerque

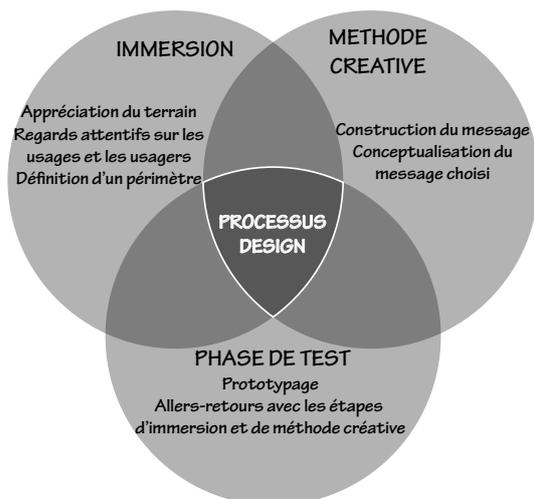
Organisation

Agence d'Urbanisme Flandre Dunkerque
Agence de développement et d'Urbanisme de Lille Métropole



De l'audace pour nos territoires

Chaque année, la FNAU réunit quelque 950 participants (élus, techniciens et professionnels) intéressés par les questions que posent le fonctionnement et l'évolution des villes et des territoires ont pris part à cet événement. Cette 39^{ème} manifestation avait pour thème phare l'audace et l'innovation pour nos territoires.



Design, audace, innovations

À l'ère de plusieurs changements sociétaux, les territoires et acteurs doivent innover pour exister. L'innovation doit s'imposer en supprimant les frontières. Si la transition numérique se présente comme une solution, elle n'est pas unique. La prise en compte des usages et usagers dans la conception des projets territoriaux permet de faire preuve d'audace sans craindre l'échec et en se basant sur la créativité, l'expérimentation et l'adaptation.

Les agences d'urbanisme pourraient alors devenir des lieux d'expérimentation, tels des laboratoires de «Recherche et Développement» pour l'élaboration des politiques publiques.

Le processus de design donne la possibilité à la collectivité de se démarquer en répondant aux spécificités locales pour proposer des modèles urbains ambitieux et audacieux.

La nécessité de médiation, de pédagogie, place les agences au premier plan dans l'adaptation des territoires à ces nouveaux enjeux.

L'AUTB a depuis longtemps adopté un mécanisme similaire au *processus design*, basé sur l'humain, la connaissance fine du territoire et des compétences aussi variées que transversales.

Les représentants de l'AUTB

Dominique Brigand, Anne Quenot, Hélène Kauffmann et Caroline Petit ont représenté l'AUTB pour cette rencontre.

Chacun de ces professionnels a participé à l'un des 14 ateliers proposés le 8 novembre :

- Urbanisme tactique : expérimenter avant d'aménager.
- La nouvelle économie : nouveau cycle, nouveaux lieux et hybridation des acteurs.
- Data design : réinventer la connaissance et la conception de la ville.
- Le design comme projet de développement et de marketing territorial.

Cf. fiches détaillées par atelier.



Les *Cartothèmes* de l'AUTB

Une information mensuelle au travers de cartes thématiques

Maîtrise d'ouvrage

Interne

Référent / Contact

Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr

Caroline Petit / cpetit@autb.fr

Ressources

Diffusion par courriel

Présentoir de l'accueil

Rubrique *Cartothème* sur autb.fr



Parler d'urbanisme et de territoire dans une infolettre graphique

Par le moyen de cartes, l'AUTB a choisi de communiquer sur des sujets au cœur de l'actualité de ses territoires d'études.

Le parti a été pris de miser sur une publication mensuelle d'une carte, diffusée par courriel auprès des partenaires de l'AUTB et du réseau national des agences d'urbanisme.

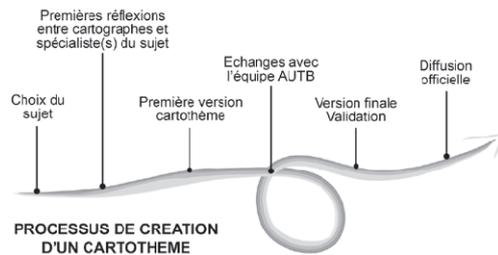
Thématiques	sept 18	oct 18	nov 18	déc 18	janv 19	fév 19	mars 19	avr 19	mai 19	etc.
Urbanisme réglementaire			Etat des documents d'urbanisme							
Socio-Démo	Etablissements scolaires				Populations légales 2016					
Mobilité				Ligne Belfort-Delle						
Projet urbain										
Environnement		Eau potable								
Economie										
Habitat										

Concevoir et construire un *Cartothème*

L'objectif étant de communiquer sur l'ensemble des thématiques de l'AUTB, un planning est élaboré sur une année. Une banque de sujets ainsi qu'un suivi de l'actualité permettent de construire un calendrier des publications à moyen terme.

Une fois un sujet choisi, l'équipe cartographe et le spécialiste du sujet construisent à plusieurs mains le *Cartothème* : problématique, message à communiquer, choix des données et graphisme adéquat, rédaction du commentaire.

Les *Cartothèmes* sont validés par l'ensemble de l'équipe de l'AUTB avant publication.

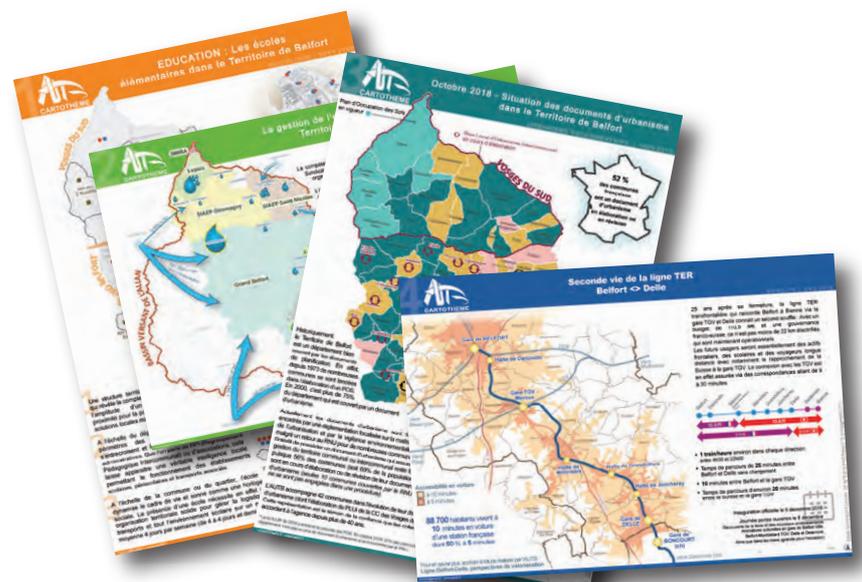


Cibler les membres de l'AUTB et donner l'accès au grand public

Depuis septembre 2018, par le système d'envoi régulier de courriel, le *Cartothème* est reçu par l'ensemble des membres de l'AUTB. Ces derniers peuvent ensuite aller plus loin via le site web : s'il y a lieu, le *Cartothème* renvoie à des études complètes réalisées par l'Agence.

Avec le *Cartothème*, en quelques minutes, le lecteur peut apprendre l'essentiel sur un sujet spécifique, et s'il le souhaite aller plus loin dans la compréhension ou l'apprentissage du sujet traité.

Vous souhaitez recevoir Cartothème : Abonnez-vous via contact@autb.fr



L'activité immobilière du Territoire et les capacités financières des ménages

Atelier-débat thématique
du 28 mars 2018 à Essert



Partenaire
Commune d'Essert

Référent / Contact
Laurence Ducommun / lducommun@autb.fr



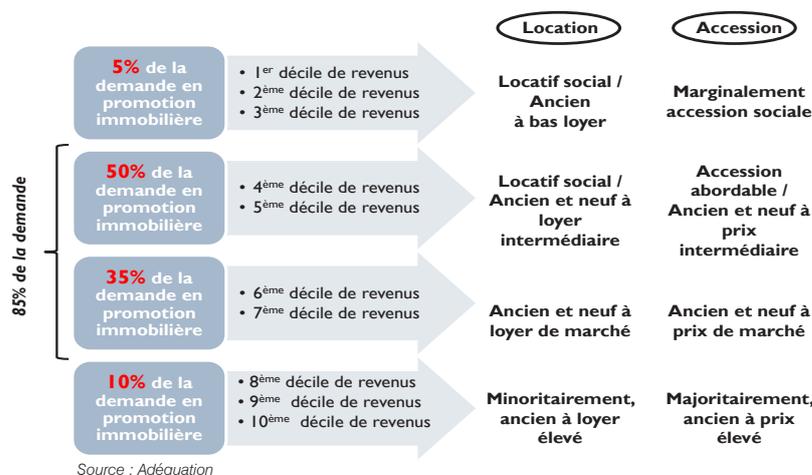
Regards de l'agence d'urbanisme sur 40 ans de projets

Pour célébrer quarante années d'activité, l'AUTB revient sur les questions d'aménagement qui ont marqué cette période sous la forme d'une exposition composée de panneaux thématiques et d'une collection de maquettes. Pour faire 'vivre' cette exposition, L'AUTB propose de la rendre itinérante auprès des communes et de l'accompagner avec des ateliers-débats.

Le premier rendez-vous est pris avec la commune d'Essert pour un atelier sur l'activité immobilière et les capacités financières des ménages. Les analyses au niveau national indiquent que la hausse des prix de l'immobilier pèse de plus en plus sur la capacité des ménages à se financer alors que les conditions de financement n'ont cessé de s'améliorer... Qu'en est-il du Territoire de Belfort ?



Les dynamiques résidentielles en partant des budgets de la demande



La demande des ménages pour un logement se dirige vers plusieurs marchés immobiliers (promotion, lots à bâtir, diffus, revente, locatif) accompagnés de plusieurs dispositifs : prêt social location-accession (PSLA), prêt à taux zéro (PTZ), locatif social, intermédiaire...)

85% de cette demande en logement s'effectue à partir du 4^{ème} décile de revenus jusqu'au 7^{ème} décile de revenus, ce qui représente 40% des ménages. Les ménages appartenant aux déciles inférieurs sont généralement contraints d'habiter dans le parc social ou sont limités au marché de l'ancien. Les ménages dotés de revenus supérieurs au 7^{ème} décile, privilégient le marché de la maison ou d'appartements de standing en centre-ville et proposés par le marché de la transaction.



Les carrés Sweet à Essert - à partir de 175 500 €



Le Clos de la Miotte à Belfort
Terrain 95 000 € - Terrain + maison : 300 000 €

Des projets sont ainsi confrontés aux revenus des ménages. D'après nos calculs, certains programmes devraient trouver des acquéreurs plutôt facilement alors que d'autres semblent hors marché... Le bilan s'effectuera ces prochaines années. En outre, des questions sous-jacentes se posent : Comment mettre en adéquation les capacités financières des ménages et les programmes déjà engagés ? Comment appréhender finement les besoins, la demande ?

Les écoquartiers, une démarche adaptée à une diversité de projets

Atelier-débat thématique
du 28 septembre 2018 à Valdoie



Partenaires

Commune de Valdoie
Communauté de communes Rahin et Chérimont
Atelier Cité Architecture

Référent / Contact

Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr



Regards de l'agence d'urbanisme sur 40 ans de projets

Pour célébrer quarante années d'activité, l'AUTB revient sur les questions d'aménagement qui ont marqué cette période sous la forme d'une exposition composée de panneaux thématiques et d'une collection de maquettes. Pour faire 'vivre' cette exposition, L'AUTB propose de la rendre itinérante auprès des communes et de l'accompagner avec des ateliers-débats.

Le rendez-vous pris avec la commune de Valdoie a été consacré à la diversité des écoquartiers. Les projets développés dans l'ensemble de la France montrent la grande hétérogénéité des formes, tailles et vocations des écoquartiers.

Cet échange a permis également de présenter une réalisation atypique : la Filature de Ronchamp, ancien site industriel réintégré à la ville, en pôle de multifonctionnel et candidat à l'étape 2 du label EcoQuartier.



Une démarche qui fait écho à la crise environnementale mondiale

Au delà des quartiers qui ont acquis une renommée internationale, tels que le quartier Vauban à Fribourg, en Allemagne, les projets de quartiers durables ont essaimé dans toute la France.

La démarche EcoQuartier, initiée par l'État en 2008, a permis d'engager plus de 500 projets, dont une vingtaine en Bourgogne-Franche-Comté. Leur variété montre à quel point cette démarche a permis l'émergence d'opérations de renouvellement urbain, de revitalisation de centres-bourgs, de réintégration de friches industrielles dans l'espace urbain, d'extensions résidentielles, à des échelles diverses (de moins de 10 logements à plusieurs centaines), dans des agglomérations de taille importante ou de modestes villages.



Grenoble (38)



La Rivière (38)



Villedieu-Lepuits (39)

La démarche EcoQuartier est composée de 4 étapes (de l'engagement à sa confirmation) et de 20 engagements qui structurent la réflexion des projets. Elle conduit à intégrer ceux-ci dans leur environnement naturel et bâti, à élargir le panel d'acteurs en présence, à intégrer les habitants présents ou futurs à leur définition, dans une exigence de cohérence d'ensemble et de justesse économique.

Mémoire et mutations du territoire

Ateliers-débats thématiques

2 et 9 octobre 2018

Partenaires

Ville de Belfort, IDEE, CCSRB, OIKOS, l'Aventure, Territoire Habitat

Référent / Contact

Bruno Vidalie / contact@autb.fr

Accès

www.autb.fr



Un cycle de conférence

Une session en trois temps a été conçue par IDEE, Université Populaire, sur la question de la mémoire des faits urbains. L'AUTB s'y est associée en animant deux des trois présentations programmées, devant les auditeurs d'IDEE et autres citoyens belfortains.



2/ Histoire du logement social dans le Territoire de Belfort

Une deuxième intervention construite avec Territoire Habitat a permis de retracer une histoire du logement ouvrier, puis social. Il a été mesuré à quel point ce type d'habitat s'est impliqué dans la construction économique et dans le développement urbain, et comment il est porteur d'innovation sur les modes de vie. De même aujourd'hui le logement social reste au centre des enjeux sociaux et urbains.



3/ Récits de vies et projets mémoriels

Le sociologue Guillaume Guthleben a pris le troisième relais de ce cycle, en présentant son analyse des expressions qui portent, près de 20 ans après, sur la première démolition d'une immense barre HLM : la « Locomotive » en mai 2000. Les récits d'habitants et les films d'amateurs, au-delà de la description des faits, constituent une idéalisation du passé à la mesure des doutes qui pèsent sur le présent.

1/ Urbanisme et patrimoine

Le thème de l'urbanisme et de l'identité de Belfort a été l'occasion de revenir sur la construction historique de la ville et des apports du passé aujourd'hui reconnus comme des valeurs patrimoniales.

Le patrimoine contribue à l'identité des différents lieux en tant que témoignage de valeurs morales collectives (la solidarité, le courage, la résistance, la capacité de créer et d'embellir) et en tant qu'ensemble d'éléments à préserver (le style des constructions, l'harmonie des quartiers et des paysages, les ressources naturelles).

Il a été expliqué comment le PLU de Belfort institue un système de protection de ces biens et de ces valeurs.



Le site internet autb.fr

Les usages du site internet de l'agence

Maîtrise d'ouvrage interne

Référent / Contact
Boris Loichot / bloichot@autb.fr

Accès public
www.autb.fr



Un nom de domaine pour plusieurs sites

En plus du site autb.fr, destiné à communiquer sur l'agence et ses productions, deux autres sites basés sur le même nom de domaine ont été réalisés : l'atlas des sites à vocation d'activités (atlaseco.autb.fr) et le SCoT du Territoire de Belfort (scotbelfort.autb.fr). Pour répondre à des besoins de concertation, l'agence a proposé à ses partenaires de réaliser des pages spécifiques pour leurs études, notamment des PLU et PLUi.

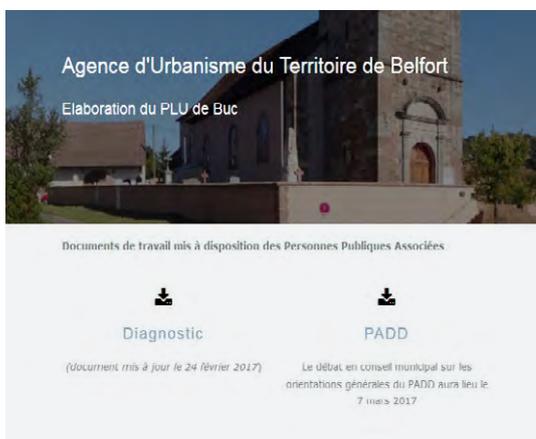
Le site de l'agence

Le nouveau site internet a été réalisé en interne.

L'ergonomie du site se base sur les modes de consultation dits multi-supports (smartphone, tablette, ordinateur, TV connectée...). Pour cela, le site est adaptatif (ou 'responsive') et offre une ergonomie appropriée quel que soit le support.

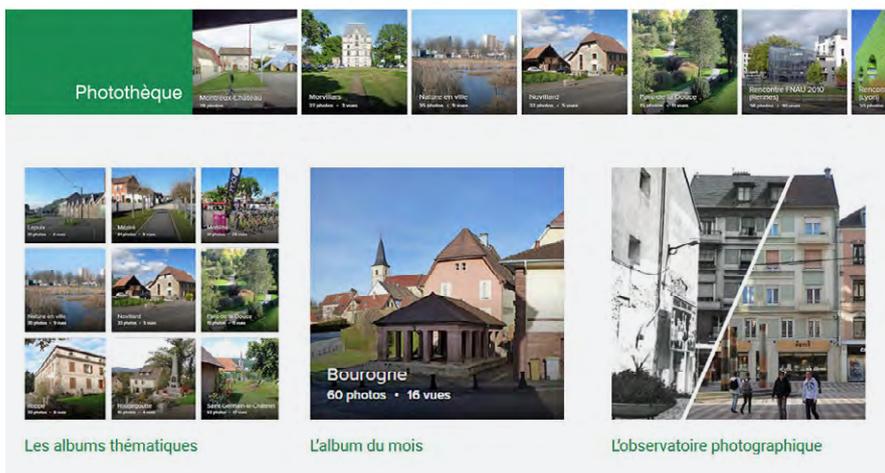
L'aspect visuel évolue également. Epuré et clair, le site valorise ses actualités.

Dans son contenu, des rubriques font leur apparition comme la photothèque qui propose à l'utilisateur différents liens vers les albums de l'agence. Les autres rubriques restent identiques avec la présentation de l'agence et de son équipe, les travaux, rapports et fiches études, et enfin des ressources comme le fonds documentaire ou les chiffres clés.



Une palette d'outils à disposition

Ce qui devait être à l'origine un outil de communication a évolué sur l'appli avec la réalisation de questionnaires en ligne, de cartographies mais également d'applications internes à l'agence. L'usage du FTP, protocole permettant de transférer des fichiers, est devenu fréquent, notamment pour simplifier l'envoi de fichiers de grande taille. Progressivement, les usages vont se diversifier, aussi bien pour le partage des travaux de l'agence que pour des besoins internes.



Être acteur de sa communication

La refonte du site s'est accompagnée d'une nouvelle organisation interne destinée à favoriser l'actualisation régulière du contenu. Ainsi, des membres de l'équipe alimentent, animent et actualisent le site pour apporter le dynamisme nécessaire à son attractivité.

L'AUTB met également à jour ses publications sur le site internet de la FNAU (fédération nationale des agences d'urbanisme).

Les archives et la documentation de l'AUTB

Structuration et partage des ressources documentaires

Maîtrise d'ouvrage

En interne

Partenaires

Archives départementales

Référent / Contact

Caroline Demeusy / cdemeusy@autb.fr

Conditions d'accès

Sur place / www.autb.fr



40 années d'archives

Depuis 1977, date de la création de l'agence, les études de l'AUTB ont été enregistrées et conservées, constituant aujourd'hui un ensemble de grand intérêt.

Un travail de tri et de catalogage a été mis en place dans une volonté de valoriser ce fonds.

La documentation au quotidien

En plus de ses propres archives, l'AUTB gère un arrivage documentaire quotidien.

Trois principales ressources sont traitées :

- la presse quotidienne, qui est gérée au jour le jour avec la création d'une revue de presse interne en version numérique destinée aux collaborateurs ;
- les envois des publications du milieu professionnel ainsi que des autres agences d'urbanisme du réseau FNAU ;
- les revues et magazines auxquels l'agence est abonnée comme « le Moniteur », « Urbanisme », « Construction Urbanisme », etc.

Régulièrement, et à la demande des collaborateurs, l'AUTB se porte également acquéreuse d'ouvrages sur tous les thèmes qui lui sont utiles, tels que l'environnement, l'aménagement, la mobilité, l'habitat...

Les moyens d'accès et de consultation

Les travaux de l'agence – qui regroupent les études, les dossiers, les notes et les documents intermédiaires de travail ou encore des cartes – ont été triés et classés. Une partie est aujourd'hui exposée dans les locaux de l'Agence, et consultable sur place.

Toutefois, dans un souci de restructuration de la documentation et surtout de gain de place, l'AUTB a fait le choix de délocaliser une partie de son fonds documentaire aux Archives départementales, auprès desquelles elle a fait un dépôt. 82 boîtes d'archives représentant des centaines d'études sont ainsi délocalisées, mais restent accessibles et consultables sur demande préalable.

L'AUTB a également extrait de sa documentation plusieurs milliers de diapositives, photographies et négatifs couvrant la période 1978-1989 sur Belfort et son Territoire. Un premier tri a été effectué par l'Agence puis déposé aux Archives départementales. Ce fonds a été pris en charge par une personne spécialisée dans la photographie, qui a réalisé un inventaire exhaustif et détaillé de chaque versement. Ainsi, à chaque reportage de l'AUTB correspond un classeur consultable aujourd'hui aux Archives départementales.

Des demandes de consultation de la part d'étudiants encouragent aujourd'hui l'AUTB à faire connaître ses archives en passant notamment par le biais du nouveau site internet de l'agence.



Observations : les articles 1-5, 8-14, 18-21, 25-26, 31, 41, 44 et 54 contiennent des photographies.

Numéros des articles	Description sommaire et dates extrêmes	Indexation
	Etude et suivi de projets d'urbanisme et d'équipement.	
1	Dorans, Offemont, Menoncourt, Meroux, 1991-2000.	
2	Offemont, Beaucourt, 1983-1997.	
3-5	Delle, 1969-1997.	
6	Sévenans, Bavilliers, 1977-1998.	
7	Essert, Chaux, 1973-1997.	
8	Valdoie, 1991-1994.	
9-10	Bourgnone, Danjoutin, 1973-1995.	
11	Morvillars, Bavilliers, 1983-1993.	
12	Valdoie (ZAC de la Rosemontoise et de l'Arso), 1982-1995.	
13	Essert, Belfort (ZAC du Port, ZAC d'Altkirch), 1979-1997.	
14	Pérouse, Belfort, 1979-1996.	
15-16	Belfort (ZAC), 1978-1990.	
17	District d'agglomération, 1997-1999.	
18	Delle (ZAC), Evette (POS), Danjoutin (POS), 1983-1998.	
19-34	Belfort (Glacis, les Hauts, emprises militaires, théâtre, pistes cyclables), Malsaucy, Savoureuse, 1980-1999.	

Deux nouvelles rubriques ont ainsi fait leur apparition sur le site internet de l'AUTB :

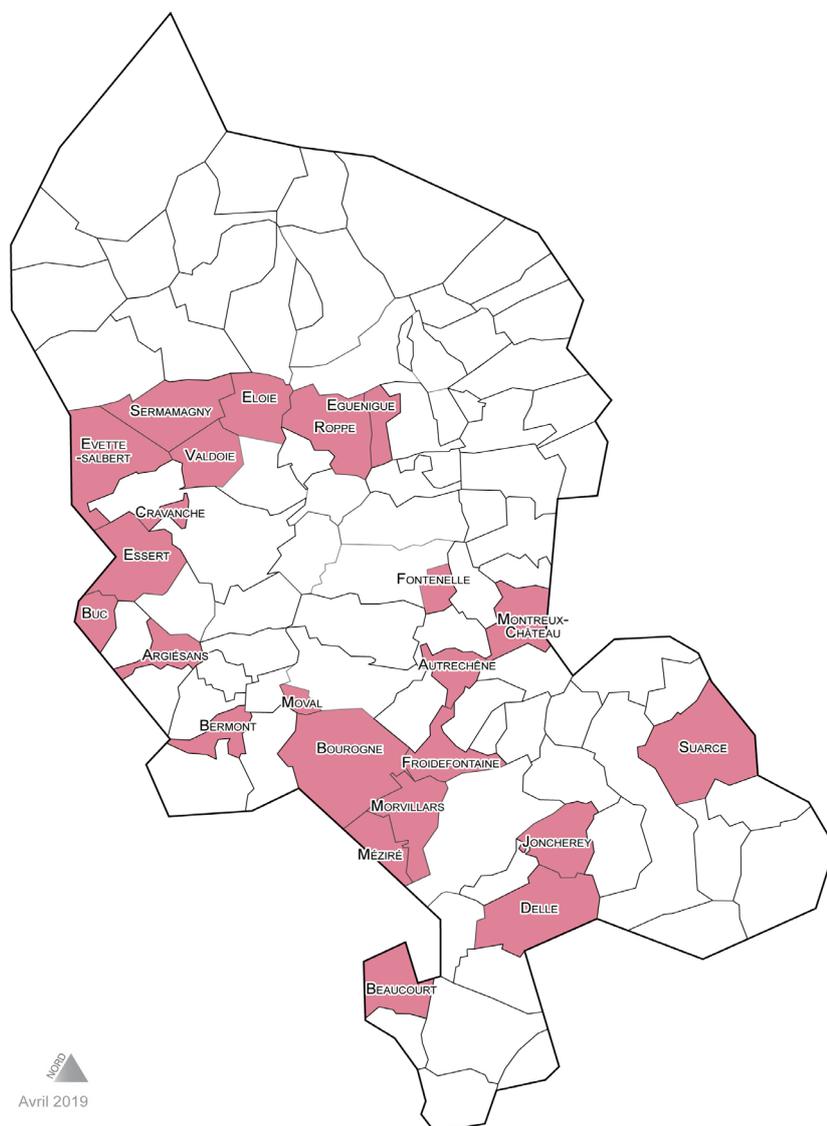
- la première présente une sélection d'ouvrages de référence portant sur l'aménagement du territoire ;
- la deuxième propose une fois par mois un nouvel album photos sur une commune ou un thème d'actualité.

L'AUTB encourage tous ses partenaires et membres à consulter son fonds documentaire et ses archives.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

LES CONTRATS EXTÉRIEURS

Les contrats extérieurs en cours en 2018



Élaborations de PLU

- Autrechêne
- Bermont
- Bourogne
- Buc
- Delle
- Éguenigue
- Éloitte
- Fontenelle
- Froidefontaine
- Joncherey
- Méziré
- Montreux-Château
- Moval
- Roppe
- Valdoie

Révisions de PLU

- Beaucourt
- Cravanche
- Essert
- Évette-Salbert
- Suarce

Modifications simplifiées

- Morvillars
- Moval
- Sermamagny

Autres

- Argiésans
- Froidefontaine

PROGRAMME DE TRAVAIL 2019

- 1 Enjeux territoriaux, régionaux et locaux
 - 2 Planification & Urbanisme réglementaire
 - 3 Socio-démographie & Habitat
 - 4 Équipements & Services
 - 5 Espace économique
 - 6 Mobilité
 - 7 Environnement
 - 8 Conception urbaine
 - 9 Animation - Diffusion - Ressources
- + Intérêt partenarial et modalités de partage

1

ENJEUX TERRITORIAUX, RÉGIONAUX ET LOCAUX

Les questions relatives à l'articulation des échelles de territoires, du régional au local, restent incontournables. Elles ont toutefois des orientations particulières. Si depuis plusieurs années, sous l'effet de réformes énergiques redéfinissant les périmètres administratifs et les compétences des territoires, de la région à l'intercommunalité, on a beaucoup investi dans la recomposition structurelle, il semble que l'on touche désormais à des réalisations plus concrètes, auxquelles l'AUTB, souvent en partenariat avec les autres agences d'urbanisme de la région, est associée :

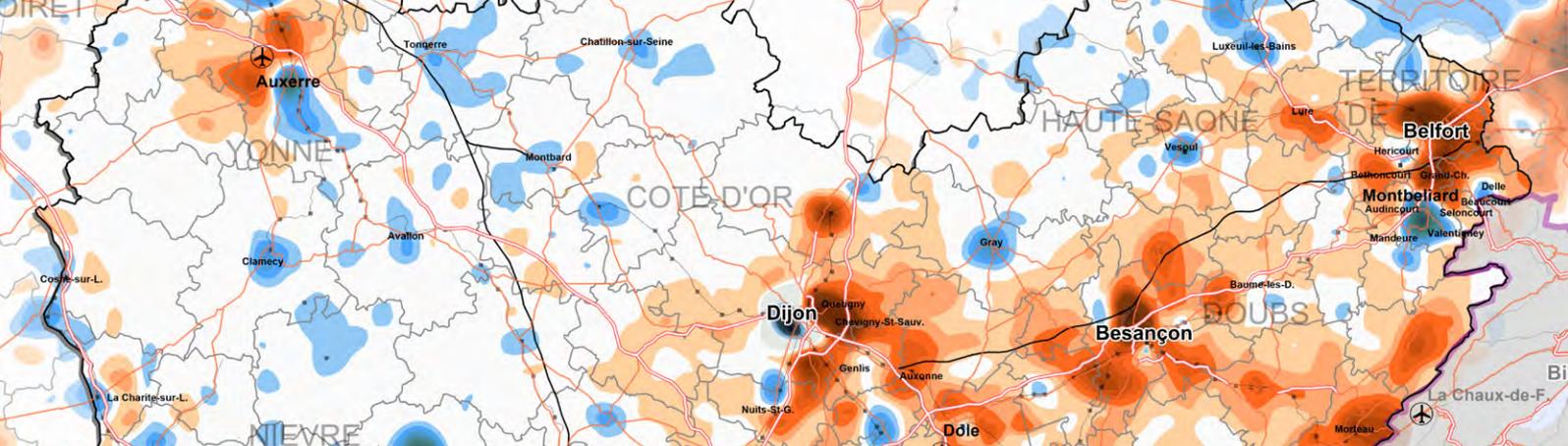
- *La Région Bourgogne-Franche-Comté dans son nouveau format a progressé dans le projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et se tourne vers la mise en œuvre.*
- *Le Pôle métropolitain, dont l'équipe a été constituée, s'investit sur les dossiers stratégiques (Territoire d'innovation, d'industrie, de santé...) et dans l'animation des partenariats entre les collectivités qui le composent.*
- *Le Territoire de Belfort voit se mettre en place des infrastructures majeures (gare TGV, voies routières, centre hospitalier, pôle d'activité...) et doit en maîtriser les effets induits. Il doit aussi trouver les équilibres nécessaires à un développement durable.*

1.1 – Stratégie régionale de la connaissance

L'État et la Région animent depuis plusieurs années un groupe d'acteurs publics tournés vers l'utilisation de données numériques. La finalité est de mutualiser et de coordonner les usages pour enrichir la connaissance du territoire dans son observation et son fonctionnement. Les quatre agences d'urbanisme de BFC sont associées à ces réflexions.

Les thèmes engagés sont la consommation d'espace (groupe ROCER) et l'économie. L'AUTB fera un suivi des travaux dans les conditions déjà pratiquées dans le passé.





1.2 – Étude des centralités dans les bassins de vie de Bourgogne-Franche-Comté

La question de la trame territoriale a été étudiée en 2018, suscitant l’approfondissement de la relation centre-territoire. Sur le constat qu’il existe des formes de centralités diverses par leurs natures, leurs portées géographiques ou leurs populations, l’étude viendra éclaircir et apporter de la précision dans la connaissance des réalités régionales. Cette étude viendra alimenter les orientations du SRADDET.

Ce travail est prévu en équipe avec les agences de BFC. Le déroulement de l’étude sera construit à plusieurs. Le programme sera piloté par l’ADUPM.

1.3 – Accompagnement du SRADDET

Le SRADDET est produit par les services de la Région. Toutefois, celle-ci s’appuie sur l’expérience des agences d’urbanisme, soit pour participer à des échanges techniques, soit pour contribuer à des temps de présentation et d’échange sur le projet.

Le cadre d’orientation du SRADDET est déjà connu à travers sa « version zéro » publiée début mars 2019 : un ensemble de « trente-cinq objectifs » sont posés pour guider l’évolution du territoire régional sur le chemin des transitions énergétique, économique et climatique.

Les agences d’urbanisme sont associées aux réflexions devant préciser la mise en place concrète de ces objectifs. L’étude consiste à analyser transversalement les objectifs à la recherche des effets de leviers publics les plus efficaces, les plus praticables dans le cadre d’une politique régionale et les plus « durables ».

Les buts recherchés sont d’éviter les effets de dispersion et de dilution, de donner de la solidité à la politique régionale (« beaucoup » n’est pas forcément « bien ») et de prendre la mesure du réel niveau de maîtrise de l’action publique au regard des attentes énoncées. Y a-t-il une opérationnalité d’ensemble possible ?

1.4 – Schéma directeur de l’espace médian

Ce programme consiste à cadrer et coordonner le développement du secteur. Un jeu partenarial doit être établi en mobilisant les collectivités sur la base d’axes de travail et de plans de secteurs. L’AUTB intervient dans la définition des projets en phase amont et dans l’animation du dispositif transversal. Il est envisagé de travailler dans la durée.

Un premier point de diagnostic a permis de valider sept champs de travail liés à des thèmes et trois secteurs de travail à approfondir. Les premiers objectifs de 2019 consistent à engager les groupes de réflexion sur ces sujets.

2

PLANIFICATION & URBANISME RÉGLEMENTAIRE

La planification réglementaire est un domaine dans lequel les dimensions administrative et juridique comptent beaucoup. Après un recadrage drastique du code de l'urbanisme, il convient de mettre en pratique des outils réformés. Il s'agit d'un travail lourd qui mobilise une technicité toujours plus grande et passe par un débat local, dont les orientations nécessitent des échanges longs.

L'AUTB, dont c'est un des cœurs de métier, est fortement engagée sur les terrains du SCoT, des PLU, et de l'évolution des méthodes qu'il faut créer pour satisfaire le droit.

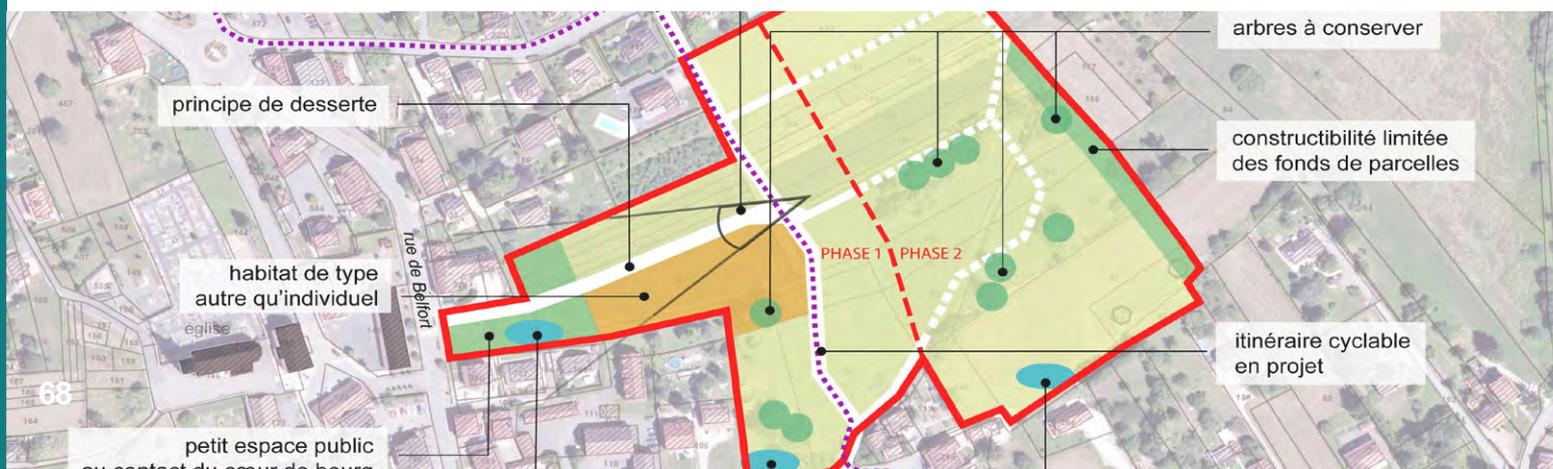
Il est aussi important de ne pas oublier l'essentiel, c'est-à-dire construire avec les élus locaux, les projets, les choix d'aménagement et l'environnement des communes.

2.1 – SCoT du Territoire de Belfort : appui au syndicat mixte et bilan à six ans

L'AUTB assure, pour le Syndicat Mixte, une mission d'appui et d'assistance technique en continu.

Un bilan doit être fait du SCoT dans les six années qui suivent son approbation, soit avant le 24 février 2020. Le bilan induit la mesure des évolutions du territoire en comparaison avec les prévisions du SCoT approuvé. Un travail transversal doit traiter des domaines de l'habitat, du cadre de vie, de l'économie, des mobilités, de l'écologie...

Le SMSCoT a engagé cette démarche. Seront organisés des ateliers thématiques associant au débat les membres du SCoT et des personnes compétentes invitées... ouvrant à nouveau des échanges tels que lors de l'élaboration du SCoT. Un débat conclusif traitera d'une éventuelle mise en révision.





2.2 – SCoT du Pays des Vosges Saônoises

L'AUTB accompagne le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) des Vosges Saônoises dans l'élaboration de son SCoT depuis 2017. La phase engagée en 2019 sera principalement consacrée à la procédure d'arrêt puis d'approbation à laquelle l'AUTB donnera son appui.

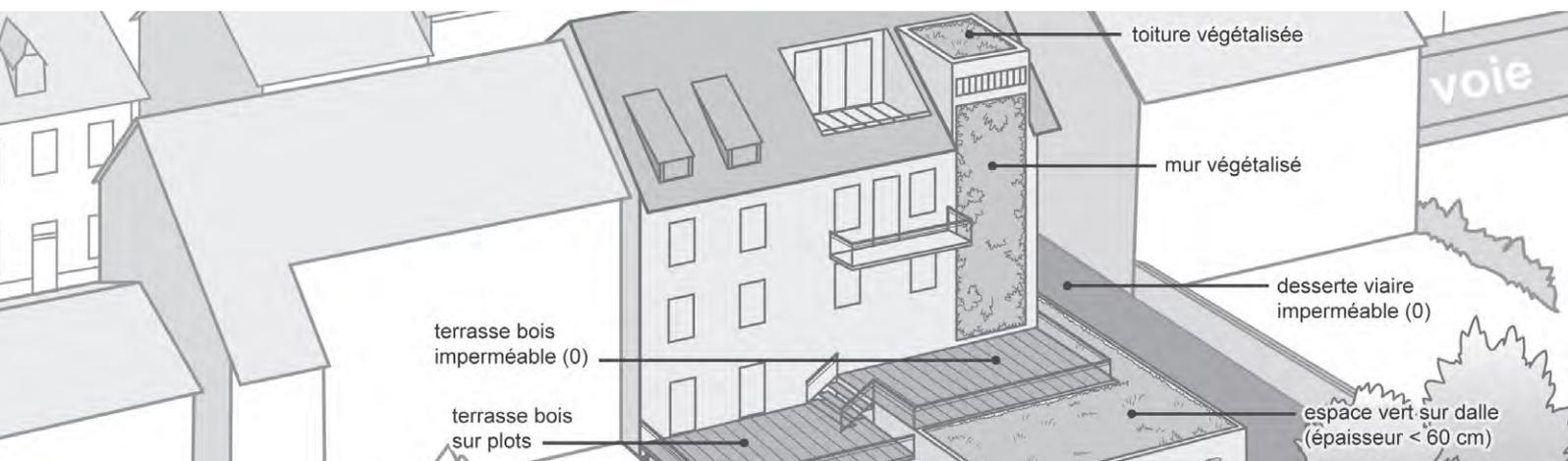
2.3 – PLU intercommunal des Vosges du Sud

Le PLUi des Vosges du Sud concerne les vingt-deux communes de l'intercommunalité. L'AUTB en assure le portage technique. Cette approche d'un PLU intercommunal est la première dans notre département. La méthode de travail est très différente de celle d'un PLU communal dans le sens où le travail d'orientation est construit collectivement tout en intégrant un travail de définition et d'assimilation avec le niveau communal.

Le PLUi de la CCVS entre dans la phase de finalisation et devrait être arrêté avant mars 2020.

2.4 – Appui à l'élaboration du PLU de Belfort

En appui du service Urbanisme de la Ville de Belfort, l'AUTB apporte une contribution technique sur les différents aspects du dossier : patrimoine, analyse urbaine, mise au point des pièces du rapport de présentation, PADD et pièces réglementaires.



3

SOCIO-DÉMOGRAPHIE & HABITAT

Les habitants sont ceux pour qui et avec qui les actions publiques sont conduites. La connaissance de la population, de ses caractéristiques, de ses évolutions, de ses ressources, de ses attentes... est une nécessité pour tout travail d'aménagement du territoire.

Avec la population, l'habitat est un autre sujet à suivre avec une grande attention. C'est ce que fait l'AUTB depuis sa création.

Par ailleurs, l'AUTB est couramment en appui des politiques publiques de l'habitat, du PLH, de la politique de la ville, et de tout le champ d'action.

3.1 – Les politiques de l'habitat

- Le PLH, évaluation à mi-parcours :

Le PLH du Grand Belfort est cadré sur la période 2016-2021. Constitué à l'échelle de la CAB, il a été révisé en 2018 pour intégrer son nouveau périmètre. L'évaluation à mi-parcours tient de l'obligation réglementaire et de l'opportunité d'opérer des réglages d'objectifs. L'évaluation est le moment de mettre en œuvre le « baromètre de l'habitat » configuré lors de la création du PLH (dont comparatif avec cinq villes moyennes).

- Rencontre annuelle des acteurs de l'habitat :

Les rencontres de l'habitat ont été instituées par la CAB dans le cadre du PLH, comme un moment d'échange avec les acteurs locaux. La rencontre 2019 traitera de la précarité énergétique. Il s'agit de la troisième édition. L'AUTB intervient en appui des services du Grand Belfort.

- Rapport d'égalité « Femme-Homme » :

L'AUTB réalise annuellement une présentation des données sous forme de tableaux, indicateurs et cartes, en coopération avec les services de la Ville de Belfort. Il s'agit essentiellement d'appuyer la réalisation du rapport annuel réglementaire.





3.2 – Les observations et la publication d’analyses

- Les indicateurs de l’habitat :
Issu du besoin d’informer lié au PLH, un fascicule annuel est produit à l’échelle du Grand Belfort. Il présente l’évolution d’indicateurs repris d’une année sur l’autre.
- Les chiffres clés de l’habitat :
Cette publication annuelle et régulière dans son contenu porte sur le Territoire de Belfort. Elle dresse le portrait de tous les faits relatifs au parc de logement et à ses évolutions. Un éclairage est donné sur le marché immobilier. Une présentation conjointe avec l’observatoire de l’activité immobilière est prévue, avec invitations et débat, selon des modalités à préciser.
- Les chiffres clés du Grand Belfort :
Ce portrait synthétique en chiffres du Grand Belfort traite des domaines fondamentaux du territoire. Il donne des repères et récapitule les résultats obtenus par l’action de la Direction générale adjointe Éducation et Solidarité urbaine (DGAESU). Il s’agit d’une publication annuelle suivie depuis 2016.

3.3 – Les études

- La vacance dans le parc privé :
Ce sujet a déjà été traité en 2014 et mérite d’être revisité, afin de prendre la mesure des évolutions et des explications possibles. Il s’agit de définir une méthode d’inventaire efficace, puis de valider le lancement de l’étude sur la base d’un premier repérage (avec comparaisons avec des territoires pertinents). L’étude pourrait être orientée vers des propositions pour la résolution des différentes formes de vacance.
- Les propriétés et copropriétés fragiles :
Le but est de repérer des immeubles locatifs ou mixtes menacés de dégradation importante du fait de défaillances de gestion et de manque de moyens de leurs propriétaires. Dans un premier temps, l’objectif est de conduire une approche méthodologique, en équipe avec le service Habitat du Grand Belfort. Ce travail est destiné à préciser des pistes d’actions dans le cadre du PLH et de l’OPAHRU...

4

ÉQUIPEMENTS & SERVICES

Cette thématique de travail constitue désormais un axe à part entière. Plusieurs grandes causes structurelles interfèrent, comme l'étalement urbain qui a disséminé les populations, le vieillissement démographique qui modifie les besoins, la restructuration de certains services publics ou privés en mal de rentabilité, les évolutions technologiques qui révolutionnent les offres, etc.

Le Territoire de Belfort est donc concerné par des questions majeures : l'offre de santé privée, la mutation du commerce traditionnel, l'adéquation des équipements scolaires et la question des cœurs de villes, des centres-bourgs et petits pôles de services.

4.1 – Les centralités et l'accès aux services

- Opération 'Cœur de ville', diagnostic territorial :
Le cœur de ville de Belfort est l'épicentre d'un territoire très diversifié avec lequel des liens complexes sont en place. La fonction commerciale en fait partie mais elle est loin d'être la seule. L'étude privilégie une analyse des fonctionnalités et de leur dynamique d'attractivité, dans le but d'orienter un positionnement prospectif.
Quatre parties sont envisagées : espaces d'interaction du cœur de ville ; études des fonctions de centralité ; pour un positionnement positif ; observatoire territorial de la centralité.
- Opération 'Cœur de ville', diagnostic urbanistique :
L'étude consiste à construire une base de données sous SIG destinée à supporter l'ensemble des actions d'aménagement sur le périmètre du centre-ville de Belfort. Un diagnostic des sites et des fonctions donnera les pistes de travail pour requalifier, par domaines, le périmètre urbain. Les trois temps de cette étude sont les suivants : construction d'une carte dynamique numérique ; diagnostic urbain ; projet urbain.
- Bavilliers, tendances et positionnement :
L'étude a pour but de situer les évolutions d'un territoire situé en première couronne dans l'agglomération, c'est-à-dire fortement lié aux communes qui l'entourent, et de saisir l'émergence de nouveaux besoins. La commune de Bavilliers sera étudiée sous la forme d'un bilan de ses évolutions et tendances générales, de son positionnement territorial et des évolutions de l'espace communal.
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public :
Le Département et l'État s'appuient sur l'AUTB pour réaliser le diagnostic territorial du SDAASP et la finalisation du document.



- Programme départemental pour la valorisation des cœurs de villages :
En complément de dispositifs existants pour développer les centres-villes et centres-bourgs, le CD90 prévoit de publier un appel à projets communaux destiné à améliorer les fonctions de centralité. L'AUTB contribuera à la consultation. Après sélection, un certain nombre de ces projets sera repris par l'AUTB afin de bonifier leur dimension durable et globale.

4.2 – La santé

- Le diagnostic santé du Pôle métropolitain :
Le Pôle métropolitain est compétent pour engager le Contrat Local de Santé du Nord Franche-Comté. Il coopère avec les EPCI qui travaillent aussi à leur échelle à des actions locales qui s'y rattacheront. Plusieurs sujets seront traités, comme la démographie des professionnels de santé, les risques sanitaires dont la connaissance peut être améliorée, ou des questions spécialisées comme les plantes allergènes ou des maladies locales. Les agences d'urbanisme de Belfort et de Montbéliard, par leur connaissance du terrain et leur capacité d'analyse des données, sont en appui sur ce dossier.
- La projection des médecins généralistes dans le Grand Belfort :
L'étude a pour but de prévoir l'évolution du nombre et de la présence territoriale des médecins généralistes, sur la base de la pyramide des âges des médecins installés. Ce travail entre dans le cadre du volet local du Contrat Local de Santé du Nord Franche-Comté.

4.3 – Le scolaire

- Les écoles de Belfort, projection d'effectifs :
L'AUTB coopère avec la Direction de la vie scolaire de la Ville de Belfort pour prévoir le glissement des effectifs des écoles maternelles et primaires à l'horizon du N+1.
- Évaluation et mise en perspective du patrimoine scolaire :
À Belfort, les tendances lourdes de la répartition par âges de la population vont dans le sens d'une baisse régulière du nombre d'élèves scolarisés en primaire et en maternelle, ce qui peut laisser penser à un excédent d'équipements à plus ou moins long terme. Cette interrogation doit être objectivée par une approche établissement par établissement, car des évolutions contrastées peuvent apparaître selon les quartiers. Par ailleurs, le critère fonctionnel des bâtiments doit être pris en compte, car les écoles sont souvent anciennes et de qualité variable. L'AUTB est chargée d'une prospective démographique des établissements scolaires ainsi que d'une analyse locale du contexte urbain actuel et futur de chaque école de Belfort.

5

ESPACE ÉCONOMIQUE

La thématique de l'espace économique est omniprésente dans les choix d'aménagement car l'activité est partout (pas seulement dans les « zones d'activités ») et prend toutes formes. L'orientation du programme de travail est que l'AUTB rénove son traditionnel Atlas des sites à vocation d'activités et travaille au plus près des collectivités.

5.1 – L'observation des zones économiques

L'objectif est de rénover l'Atlas des sites à vocation d'activités tel que produit de longue date par l'AUTB. Cet Atlas apparaît en effet trop lourd à mettre à jour dans la logique d'une couverture totale du département. Son évolution consiste à traiter les zones stratégiques, mais avec plus d'informations.



6

MOBILITÉ

L'engagement du Plan de Déplacements Urbains va de pair avec le renouvellement national des politiques de mobilité que porte le projet de loi en débat (loi d'orientation de la Mobilité). Cette question se croise encore avec plusieurs dossiers locaux qui ont trait avec la politique d'innovation du territoire, ses compétences industrielles et son ambition économique dans le domaine des énergies issues de l'hydrogène.

La mobilité c'est aussi l'intelligence des usagers qui se tournent vers la mutualisation et les modes doux.

6.1 – L'engagement du PDU

Un Plan de Déplacements Urbains sera engagé par le SMTC sur un périmètre départemental. Le PDU a pour fonction de penser globalement les logiques et les moyens de mobilité. Il fédère les acteurs des transports ainsi que les usagers. Ce travail verra l'implication de l'AUTB sur les aspects propres à la dimension territoriale.

2019 sera une année de lancement, pendant laquelle l'AUTB mènera une recherche des démarches existantes pour en tirer les enseignements utiles. Elle précisera, en équipe avec le SMTC, le plan de déroulement et les moyens nécessaires. Elle contribuera aux consultations et désignations de compétences associées (de type AMO).

L'AUTB sera associée par la suite au déroulement du Plan.

6.2 – Le suivi des réseaux cyclables

L'AUTB tournera son regard vers les leviers de développement et d'amélioration du cadre de vie que représentent les réseaux cyclables.



7

ENVIRONNEMENT

Le patrimoine naturel est désormais au premier plan des politiques publiques, comme il est pris en considération en amont de chaque geste d'aménagement. On le retrouve donc dans tout le domaine d'action de l'AUTB. Il forme toutefois un bloc de travail spécifique, avec des sujets particulièrement sensibles : l'eau, les paysages, les impacts sur les milieux naturels dus aux différentes formes d'urbanisation...

7.1 – La traçabilité des consommations foncières

La transformation de terres agricoles, naturelles ou forestières a assurément conduit à des abus lors des décennies précédentes. Suite à la prise de conscience de ce qui pourrait être une atteinte à l'économie agricole, il convient d'objectiver la réalité du phénomène –localement et concrètement– pour en faire une analyse véritablement fondée.

Ce travail est en rapport avec l'outil SCoT (Territoire de Belfort et Vosges Saônoises) dont une des vocations est bien de maîtriser, via les PLU, les processus d'artificialisation. L'AUTB met en œuvre ses compétences en SIG pour assurer la traçabilité des changements d'affectation des sols et publier les constats réalisés.

7.2 – La préservation des paysages

- Plan Paysage du Grand Belfort :

Le Plan Paysage existe à ce jour dans le périmètre de la CAB. Il doit donc être élargi aux nouvelles communes. C'est l'objet d'une action concertée de l'AUTB avec les services du Grand Belfort, consistant en une analyse de la valeur, des dynamiques et de la vulnérabilité des paysages agro-naturels ouverts, suivie de propositions pour la gestion, la préservation et la mise en valeur de secteurs retenus pour leur caractère emblématique.





- Observatoire photographique du paysage :

L'observatoire photographique a pour ambition de donner à voir les transformations de notre cadre de vie et de construire une mémoire des paysages au fil du temps. Une publication est réalisée et diffusée annuellement, portant sur un espace en mutation ou un thème transversal. Depuis 2013 l'AUTB publie par ailleurs des albums en ligne, dont des séries de vues comparées issues de ce travail de suivi photographique. Ce projet s'inscrit dans la durée.

7.3 – L'éco-urbanisme

La mission Ville durable de la DREAL associe l'AUTB à la labellisation des éco-quartiers en Bourgogne Franche-Comté dans le cadre d'un groupe d'experts en éco-aménagement. Un récapitulatif des dossiers instruits servira de cahier de références destiné à favoriser les initiatives locales encore très timides.

La mise en application, dans les documents réglementaires, des mesures d'aménagement durable occasionne un certain nombre de réflexions débouchant sur des innovations. Les outils traditionnels de protection doivent évoluer pour traiter de nature en ville, de biodiversité, de continuités écologiques, de maîtrise de l'imperméabilisation... La mise en place d'un 'coefficient de biotope' en est un exemple.

Dans un domaine proche, on doit s'interroger sur le fait que les mesures réglementaires concernant les enjeux environnementaux ne se suffisent pas en elles-mêmes. Si une protection n'est pas suivie des actes sur le terrain, celle-ci reste vaine. Dans quelles conditions les orientations de préservation-valorisation environnementales engagent-elles des moyens de gestion et lesquels ? Il serait intéressant de consolider les acquis en la matière par des échanges avec les acteurs concernés.



8

CONCEPTION URBAINE

La conception urbaine est un terrain d'action indispensable qui consiste à la fois à explorer et à proposer des solutions d'aménagement attachées à des lieux précis. C'est la question de la faisabilité qui se pose : où, comment, quand, pourquoi faire ?

Ces études sont une préparation à l'action incontournable, avec des niveaux opérationnels très variables, allant de l'étude de potentialité à une approche quantifiée des projets.

8.1 – Études de potentialités

- Études urbaines :

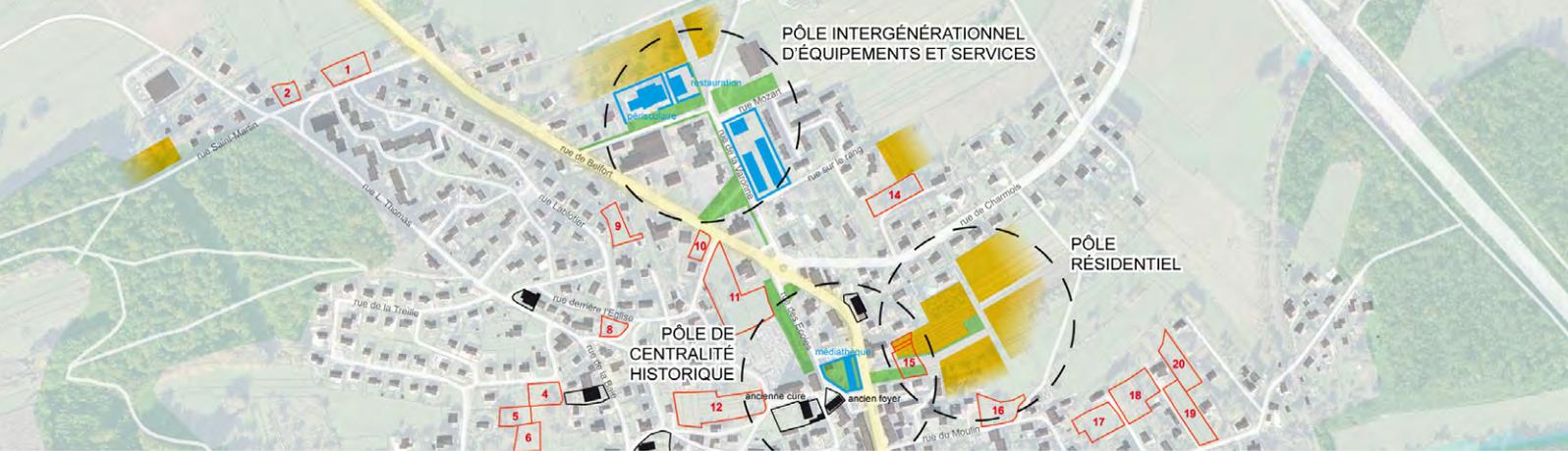
Cette action vise autant des réflexions préalables que des études d'évaluation ou de faisabilité de secteurs sur lesquels des décisions seraient à prendre. Elles sont caractérisées par un travail de contextualisation, d'appréciation et de pistes d'actions possibles. Plusieurs sites belfortains sont actuellement en cours de réflexion :

- ZAC du Parc à Ballons,
- site de l'ancienne Laiterie des Forges,
- secteur du pont de Roubaix.

- Études rurales :

Il existe aussi une demande des réflexions préalables et de faisabilité dans des contextes ruraux ou périurbains. Elles sont caractérisées par un travail de contextualisation, d'appréciation et de pistes d'actions possibles.





- Repérage des sites renouvelables :

L'agglomération belfortaine compte un grand nombre de sites anciennement bâtis dont l'activité a cessé ou pourrait s'interrompre à plus ou moins long terme. Cela concerne des friches industrielles comme d'autres fonctions diverses : terrains publics, équipements obsolètes, commerces, casernes, entrepôts, immeubles... Il est envisagé de dresser une carte de ces espaces pour alimenter une réflexion sur leur devenir à plus ou moins long terme. Ce travail pourrait être un simple inventaire dans un premier temps pour donner ensuite matière à approfondissement.

8.2 – Études avant projet

- Opération 'Cœur de Ville', avant-projets d'espaces publics :

L'AUTB pilote en amont le travail nécessaire à l'engagement de grandes rénovations d'espaces centraux à Belfort. Avec les services concernés, une faisabilité est nécessaire pour orienter les fondamentaux d'aménagement, estimer les besoins et les coûts, dessiner le parcours opérationnel.

De telles approches sont lancées sur la place de la République et la place de Franche-Comté. Le faubourg de France doit aussi être mis à l'étude.

D'autres sites –essentiellement des espaces publics à forte charge symbolique– pourraient être désignés dans le cadre du programme 'Cœur de Ville'.



9

ANIMATION - DIFFUSION - RESSOURCES

L'AUTB s'attache à relayer localement l'actualité de l'urbanisme, les débats nationaux, les nouvelles dispositions juridiques. Elle organise sous des formes diverses des échanges avec ses partenaires, dans le but de stimuler la compréhension générale des questions actuelles d'aménagement.

Enfin, l'AUTB veille comme toujours au développement des compétences en interne. Une partie de son activité est ainsi consacrée, en plus des tâches de gestion, à l'acquisition de techniques et à l'organisation des outils de production.

9.1 – Clubs et rencontres régionaux

Dans le cadre du Club PLUi (animé par la DREAL), et du PRAT (animé par la Région BFC), l'AUTB, en association avec les agences de BFC, intervient en appui de ces rencontres visant l'échange entre acteurs, la présentation de travaux de référence, la sensibilisation à des thèmes porteurs d'enjeux. L'initiative des rencontres incombe à la DREAL et à la Région.

9.2 – Ateliers et débats thématiques

L'AUTB poursuit son objectif de vulgarisation et de partage avec les acteurs de l'aménagement, élus, professionnels ou autres. Des rencontres thématiques –logement, transports, modes de vie, patrimoine– sont organisées dans cet esprit, à partir de sujets locaux concrets.

Un partenariat ouvert pour l'aménagement et le développement local

UNE INGÉNIERIE ANCRÉE AU TERRITOIRE

L'AUTB est un organisme public d'étude et de réflexion, au service du développement du Territoire de Belfort depuis 1978. Constituée en association de collectivités locales et de l'État, elle est un outil d'aide à la décision, utile par sa proximité, sa réactivité et sa connaissance fine du terrain. Son activité est tournée vers les besoins propres au collectif formé par les structures partenaires.

40 ans d'études et de projets

53 collectivités et organismes membres ainsi que l'État

UN PARTENARIAT DIVERSIFIÉ

- Communes, établissements publics et acteurs locaux.
- Structures intercommunales (pôle métropolitain, agglomération, communautés de communes).
- État et collectivités territoriales (Région, Département).

Le partenariat évolue en lien avec le paysage institutionnel. Il est ouvert aux collectivités de toutes tailles.

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES

La complémentarité des métiers est nécessaire pour intégrer les multiples facettes de l'aménagement. L'équipe comprend urbanistes, géographes, architectes, juristes, écologues et autres spécialistes des transports, de l'habitat, des questions sociales et du traitement de l'information. Cette pluridisciplinarité vient se placer en appui des collectivités.

16 collaborateurs dans l'équipe



DES RELAIS EXTÉRIEURS

Des coopérations sont bâties au niveau national via la fédération (FNAU) qui rattache l'AUTB à un réseau actif d'une cinquantaine d'agences d'urbanisme. Un groupement régional 'Rhin-Rhône' associe les agences de Belfort, Montbéliard, Mulhouse, Besançon et Sud Bourgogne.

ADHÉRER

Il est possible d'adhérer à l'AUTB pour intégrer un partenariat durable, de même qu'il est possible d'avoir recours à son expertise dans le cadre de prestations contractuelles au cas par cas.

CONSULTER LES TRAVAUX

L'activité de l'AUTB est aussi tournée vers le public non spécialiste. Le site internet de l'agence donne accès aux études et à l'actualité de l'urbanisme.

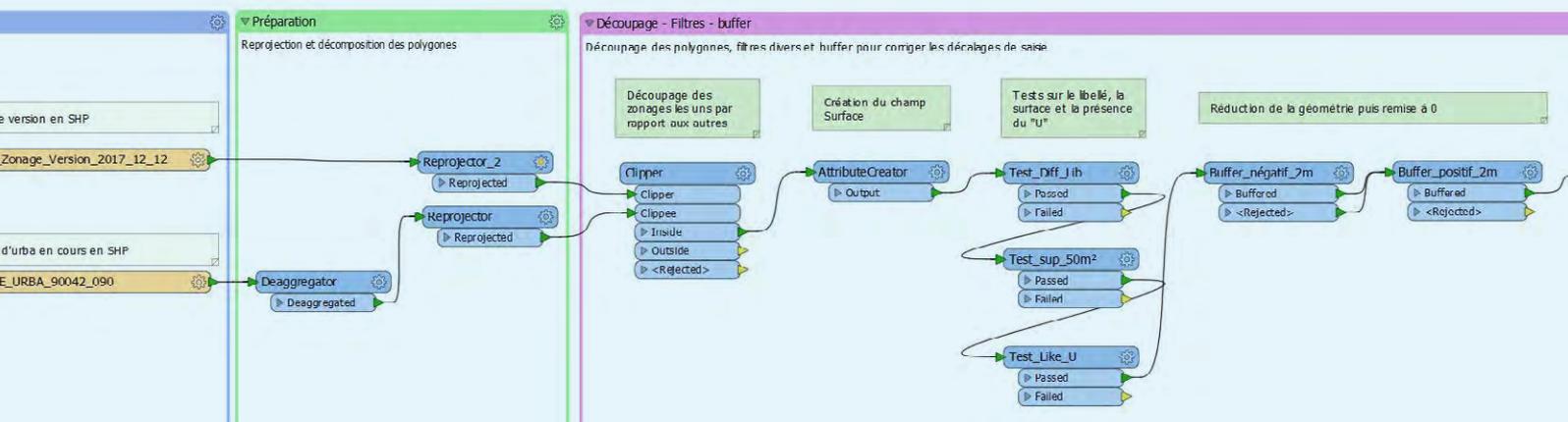


NOUS CONTACTER

03 84 46 51 51
contact@autb.fr

Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort
10 rue Aristide Briand - BP 10107 - 90 002 Belfort cedex





9.3 – La diffusion via Internet

L'AUTB s'appuie sur un site Internet récemment rénové. Celui-ci est devenu un support de diffusion fréquenté. L'agence y présente ses travaux et les projets auxquels elle participe. Trois sites sont administrés par l'AUTB : le site de l'agence, l'Atlas des zones d'activités, le site du SM SCoT.

Par ailleurs des espaces de téléchargement – à usage interne ou à destination du public – sont mis à disposition des communes et EPCI, dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

9.4 – Une documentation ouverte

Le fonds documentaire de l'AUTB s'enrichit constamment d'ouvrages de référence et revues professionnelles sur tous les domaines touchant à l'aménagement du territoire.

Il comprend aussi l'historique des études et travaux réalisés à l'AUTB depuis quarante ans. Ces documents sont tenus dans nos locaux. Un versement a déjà été fait aux archives départementales.

9.5 – Le centre de données

Les études d'aménagement nécessitent la maîtrise d'outils et de données. Le SIG est devenu majeur pour la représentation de toutes les données géo-référencées. Il est complété par les applications cartographiques, de dessin, de simulations diverses.

De plus l'AUTB est toujours en recherche de techniques pour répondre à la difficulté des études. On prendra pour exemple les observatoires interactifs ou les analyses des artificialisations.

L'acquisition des données territoriales dans des quantités exponentielles, leur exploitation – notamment grâce à l'analyse statistique – et leur mise à jour constituent un autre chantier de taille. Tout ce travail est peu visible, mais il fonde l'ensemble de l'expertise.



INTÉRÊT PARTENARIAL

Le programme partenarial de travail couvre une diversité de domaines qui intéressent à des niveaux divers les partenaires de l'AUTB. Les modalités de travail s'adaptent à chaque sujet. Il en va de même de la diffusion de ces travaux.

Ces tableaux donnent une vision d'ensemble des liens de coopération construits par le programme.

	Grand Belfort	Ville de Belfort	État	SCoT	CCVS	Région	SMTC	Département	PETRVS	Pôle Métropolitain	Adhérents
Stratégie régionale de la connaissance			•			•					
Étude des centralités dans les bassins de vie de BFC			•			•					
Accompagnement du SRADDET			•			•					
Schéma directeur de l'espace médian	•			•				•			•
SCoT du TdB : appui au SM et bilan à six ans			•	•							
SCoT du Pays des Vosges Saônoises									•		
PLUi des Vosges du Sud					•						
Appui à l'élaboration du PLU de Belfort		•									
Évaluation du PLH à mi-parcours	•		•								•
Rencontre annuelle des acteurs de l'habitat	•		•								•
Rapport d'égalité « Femme-Homme »	•		•								
Les indicateurs de l'habitat	•					•		•			
Les chiffres clés de l'habitat						•		•			•
Les chiffres clés du Grand Belfort	•										•
La vacance dans le parc privé		•	•			•					•
Les propriétés et copropriétés fragiles		•	•			•					•
Opération 'Cœur de ville', diagnostic territorial	•	•	•								
Opération 'Cœur de ville', diagnostic urbanistique	•	•	•								
Bavilliers, tendances et positionnement											•
SDAASP			•					•			•

	Grand Belfort	Ville de Belfort	État	S-CoT	CCVS	Région	S-MTC	Département	PETRVS	Pôle Métropolitain	Adhérents
Programme départemental pour la valorisation des cœurs de villages				•				•			•
Diagnostic santé du Pôle métropolitain			•							•	•
Projection des médecins généralistes dans le Grand Belfort	•	•									•
Les écoles de Belfort, projection d'effectifs		•	•								
Évaluation et mise en perspective du patrimoine scolaire		•	•								
Observation des zones économiques	•					•		•			•
Engagement du PDU	•	•	•	•		•	•	•			•
Suivi des réseaux cyclables								•			
Traçabilité des consommations foncières			•	•		•		•			•
Plan directeur Paysage du Grand Belfort	•		•								•
Observatoire photographique du paysage				•				•			•
Éco-urbanisme			•			•					•
Études urbaines	•	•									•
Études rurales	•										•
Repérage des sites renouvelables	•	•									
'Cœur de Ville', avant-projets d'espaces publics	•	•	•								•
Clubs et rencontres régionaux			•			•					•
Ateliers et débats thématiques	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Diffusion via internet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Documentation	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Centre de données	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

MODALITÉS DE PARTAGE

Production

L'AUTB adopte différentes modalités de travail vis-à-vis des partenaires :

- Association des partenaires concernés à l'étude ou au projet au fur et à mesure de son déroulement ;
- Participation à des comités techniques et de pilotage initiés par les partenaires et réunissant d'autres participants ;
- Échange bilatéral dans le cadre de consultations diverses provenant des partenaires.

Restitution

Les travaux de l'AUTB peuvent prendre différentes formes :

- Rapports diffusables sur support papier et numérique ;
- Notes de synthèse ou document court ;
- Réalisation de bases de données quantitatives ou cartographiques.

	PRODUCTION			RESTITUTION			DIFFUSION		
	Association	COTECH COFIL	Appui Conseil	Rapport	Note	Données	Partenaires	Web	Ateliers Débats
Stratégie régionale de la connaissance	•					•	•		
Étude des centralités dans les bassins de vie de BFC	•			•			•	•	
Accompagnement du SRADDET	•			•			•		
Schéma directeur de l'espace médian	•	•		•	•		•		
SCoT du TdB : appui au SM et bilan à six ans	•	•		•			•	•	•
SCoT du Pays des Vosges Saônoises			•			•	•		
PLUi des Vosges du Sud	•			•			•		•
Appui à l'élaboration du PLU de Belfort	•	•	•	•	•		•		
Évaluation du PLH à mi-parcours	•			•		•	•		
Rencontre annuelle des acteurs de l'habitat	•				•		•		•
Rapport d'égalité « Femme-Homme »	•			•		•		•	
Les indicateurs de l'habitat	•			•		•	•	•	•
Les chiffres clés de l'habitat	•			•		•	•	•	•
Les chiffres clés du Grand Belfort	•			•		•	•		
La vacance dans le parc privé	•			•		•	•	•	
Les propriétés et copropriétés fragiles	•			•			•		
Opération 'Cœur de ville', diagnostic territorial	•	•		•			•	•	
Opération 'Cœur de ville', diagnostic urbanistique	•	•		•			•	•	
Bavilliers, tendances et positionnement	•			•			•		
SDAASP	•						•		

Diffusion

Trois modalités de diffusion sont pratiquées :

- Mise à disposition des partenaires de l'AUTB : ceux-ci sont informés ou rendus destinataires des documents produits ;
- Mise en ligne sur le site de l'AUTB pour accès du grand public : les documents mis en ligne sont consultables en version intégrale ou abrégée ;
- Organisation d'ateliers-débats avec des partenaires conviés pour un échange faisant suite à la présentation des travaux.

	PRODUCTION			RESTITUTION			DIFFUSION		
	Association	COTECH COFIL	Appui Conseil	Rapport	Note	Données	Partenaires	Web	Ateliers Débats
Programme départemental pour la valorisation des cœurs de villages	•		•	•	•		•		
Diagnostic santé du Pôle métropolitain	•					•	•		
Projection des médecins généralistes dans le Grand Belfort	•			•			•		
Les écoles de Belfort, projection d'effectifs	•			•		•	•		
Évaluation et mise en perspective du patrimoine scolaire	•			•			•		
Observation des zones économiques	•		•	•		•	•	•	
Engagement du PDU	•		•	•	•		•		
Suivi des réseaux cyclables	•			•			•	•	
Traçabilité des consommations foncières	•			•			•	•	•
Plan directeur Paysage du Grand Belfort	•			•			•		
Observatoire photographique du paysage	•			•			•	•	
Éco-urbanisme	•		•	•	•		•		
Études urbaines	•		•	•	•		•		
Études rurales	•		•	•	•		•		
Repérage des sites renouvelables	•			•			•		
'Cœur de Ville', avant-projets d'espaces publics	•		•	•			•		
Clubs et rencontres régionaux	•			•	•		•	•	•
Ateliers et débats thématiques	•				•		•	•	•
Diffusion via internet						•		•	
Documentation	•		•			•	•		
Centre de données	•		•			•	•		

L'ÉQUIPE

01/2019



Bruno Vidalie
Directeur

03 84 46 51 66 / bvidalie@autb.fr

Il est responsable de l'animation et du développement de l'AUTB.



Anne-Sophie Peureux
Directrice d'études – Planification, Droit de l'urbanisme

03 84 46 51 59 / aspeureux@autb.fr

Référente au sein de l'AUTB sur les questions juridiques et réglementaires, elle étudie les questions procédurales provenant des collectivités et supervise le déroulement opérationnel des dossiers. Elle est impliquée dans le suivi du SCoT et veille sur l'actualité juridique dans un but d'information. Elle est fortement investie dans l'élaboration des documents d'urbanisme.



Anne Quenot
Directrice d'études – Planification, Environnement

03 84 46 51 56 / aquenot@autb.fr

Référente au sein de l'AUTB sur la thématique environnementale, elle suit les dossiers et procédures en vigueur dans le territoire, dans les domaines du patrimoine naturel, de l'énergie, de l'air, de l'eau, des déchets, des risques. Elle œuvre à la sensibilisation des acteurs à une meilleure pratique de l'aménagement durable. Elle est fortement investie dans l'élaboration des documents d'urbanisme.



Dominique Brigand
Directeur d'études – Éco-aménagement

03 84 46 51 72 / dbrigand@autb.fr

Il intervient en tant qu'animateur sur des projets de développement locaux transversaux dans le cadre de politiques de territoires, de projets urbains durables et de documents d'urbanisme.



Laurence Ducommun
Chargée d'études principale – Politiques de l'habitat

03 84 46 51 70 / lducommun@autb.fr

Référente pour les politiques de l'habitat, elle réalise des études et analyses dans ce domaine et participe avec les partenaires locaux à l'élaboration des politiques et à leur mise en œuvre : Programme Local de l'Habitat, politique de la ville, actions de réhabilitation de logements à l'échelle des quartiers ou de territoires plus larges.



Boris Loichot

Chargé d'études principal – Géomatique, Espace économique

03 84 46 51 67 / bloichot@autb.fr

Il est chargé de structurer et d'exploiter les bases de données géographiques dont l'application est indispensable dans la totalité des domaines d'action de l'AUTB. Cette compétence l'amène à superviser l'équipement numérique de l'Agence et à être en lien avec les services informatiques et géomatiques des partenaires. Il suit particulièrement l'activité économique du Territoire de Belfort, du point de vue de son rapport à l'espace.



Pedro Hermenegildo

Chargé d'études principal – Habitat et modes de vie

03 84 46 51 68 / phermenegildo@autb.fr

Il est spécialisé dans l'analyse des modes de vie des habitants : démographie, habitat, pratique des équipements et des services... et auteur de publications périodiques d'observation et de suivi de ces sujets. Il intervient dans le cadre des politiques de l'habitat et en appui sur les documents d'urbanisme et projets locaux.



Robin Serrecourt

Chargé d'études principal – Projet urbain, Paysage

03 84 46 51 65 / rserrecourt@autb.fr

Il ajoute à sa compétence d'architecte – mise en valeur dans de nombreuses études d'aménagement et de documents d'urbanisme – une spécialité d'analyse des paysages. Cette compétence se trouve utilisée de manière transversale, dans les projets où le paysage revêt une importance forte, mais aussi le suivi des évolutions du paysage quotidien.



Virginie Herzog

Chargée d'études – Planification, Espace économique

03 84 46 51 71 / vherzog@autb.fr

Elle est référente pour l'élaboration de documents d'urbanisme locaux et contribue ainsi à l'important chantier d'actualisation des PLU dans le département. En appui sur les projets urbains, elle apporte ses compétences en urbanisme opérationnel. Elle suit également l'activité économique du Territoire de Belfort.



Hélène Kauffmann

Chargée d'études – Planification, Mobilités

03 84 46 51 64 / hkauffmann@autb.fr

Spécialiste du domaine des transports et de la mobilité du point de vue de l'urbanisme, elle contribue à diverses études en la matière. Elle est associée aux documents et plans d'urbanisme ou projets de territoires. Elle publie épisodiquement des analyses relatives aux pratiques de mobilité, à l'utilisation des moyens de transports publics et à leur fonction territoriale.



Julien Journeault

Chargé d'études – Projet urbain, Patrimoine

03 84 46 51 69 / jjourneault@autb.fr

Il intervient dans de nombreuses études et dans l'élaboration des documents d'urbanisme dès lors qu'un volet urbain, architectural et patrimonial est à analyser et développer. En ce sens, il accompagne également l'élaboration de règlements d'urbanisme et leur compréhension graphique.



Caroline Petit
Assistante d'études – Géomatique, Analyses foncières
03 84 46 51 67 / cpetit@autb.fr

Elle intervient pour qualifier et analyser le foncier, et notamment les évolutions dans l'occupation des sols utiles aux documents de planification. Spécialisée dans les applications SIG, elle est également en appui pour structurer et exploiter les bases de données géographiques.



Anthony Groffod
Assistant d'études – Environnement
03 84 46 51 54 / agroffod@autb.fr

Diplômé en gestion durable de l'environnement pour les collectivités et les entreprises, il apporte ses compétences environnementales (milieux naturels, nuisances et pollutions, risques naturels et technologiques) dans le travail pluridisciplinaire de production des documents d'urbanisme. Il mobilise et effectue le suivi des données relatives à ce domaine en général et aux PLU.



Béatrice Broslawski
Attachée de Direction
03 84 46 51 60 / bbroslawski@autb.fr

Elle assiste le directeur dans les tâches d'organisation et effectue le suivi administratif et financier de l'AUTB. Elle dirige le secrétariat.



Véronique Bontemps
Assistante de Direction
03 84 46 51 51 / vbontemps@autb.fr

En tant que collaboratrice du secrétariat (accueil, correspondance, fonctionnement logistique...), elle contribue à la mise en forme des documents élaborés par l'équipe.
Elle assure en particulier le secrétariat du SM SCoT.



Caroline Demeusy
Assistante Supérieure
03 84 46 51 55 / cdemeusy@autb.fr

En tant que collaboratrice du secrétariat (accueil, correspondance, fonctionnement logistique...), elle réalise pour l'équipe les tâches de saisie et de mise en forme des documents.
Elle gère la documentation et la revue de presse locale.



40 ans de projets avec les collectivités

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

10 rue Aristide Briand BP 10107 90002 Belfort cedex • 03 84 46 51 51 • contact@autb.fr

www.autb.fr

